• Montréal mardi 7 mars 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique
122e année no 135 58 pages 5 cahiers
65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



PHOTO YVES TREMBLAY, WWW.PHOTOHELICO.COM

MONT-ORFORD
CONDOS AUTORISÉS SUR TERRES PROTÉGÉES

FRANÇOIS CARDINAL

Le privé pourra finalement construire des condos sur les terres protégées entourant le mont Orford. À la surprise générale, Québec a annoncé hier qu'il soustrayait la montagne de ski et le club de golf du parc national afin de laisser place à un vaste ensemble résidentiel.

Afin de répondre aux nombreuses préoccupations des résidants, des écologistes et même du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le gouvernement Charest entend se racheter en doublant la superficie du parc national du Mont-Orford, ultérieurement.

Pour sa première sortie à titre de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchard a réussi hier à se mettre à dos les environnementalistes qu'il n'avait d'ailleurs pas invités à la conférence de presse tenue à Sherbrooke. Même son prédécesseur, Thomas Mulcair, a cru bon de se dissocier de cette annonce du bout des lèvres.

› Voir ORFORD en page A4

Le Mont-Orford grignoté par le privé, pages A2 à A4

SOLDATS CANADIENS EN AFGHANISTAN
MACKAY ÉCARTE L'IDÉE D'UN VOTE EN CHAMBRE
PAGE A7

TRAVAIL BUISSONNIER
L'IMPORTANCE DE PRENDRE UNE JOURNÉE POUR SOI
ACTUEL PAGE 1

ÉTATS-UNIS
BARACK OBAMA DE RETOUR SOUS LES PROJECTEURS
PAGE A21



BARACK OBAMA

Canadien 4, Flyers 5 Le Tricolore en échappe une en fusillade



PHOTO TIM SHAFFER, REUTERS

Peter Nedved est venu mettre un terme à la rencontre qui opposait les Flyers au Canadien, hier à Philadelphie, en marquant le but victorieux en tirs de barrage contre Cristobal Huet. Le Tricolore est tout de même parvenu à engranger un point dans la défaite de 5 à 4. Les détails en pages 1 à 3 du cahier des Sports.

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
L'armée canadienne devient de plus en plus comme le gouvernement : minoritaire.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 8
Bandes dessinées	ACTUEL 4
Bridge	ACTUEL 8
Décès	ACTUEL 6 et 7
Forum	A 22 et 23
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 17
Monde	A 19 à 21
Mots croisés	ACTUEL 4 et 8
Mots fléchés	ACTUEL 4
Mot mystère	ACTUEL 4
Observateur	ACTUEL 5
Petites annonces	ACTUEL 5 et AFFAIRES 4

Météo
Ciel variable en matinée, maximum -3, minimum -10, plus de détails en page SPORTS 8

L-V 6 21924 98765 1

DÉMÉNAGEMENT DU CASINO VERS LE BASSIN PEEL

Beaucoup de questions restent sans réponse

Le rapport Coulombe dresse une liste de conditions qui forcera Loto-Québec à refaire ses devoirs

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Il ne dit pas non, mais c'est tout comme. L'ancien mandarin Guy Coulombe n'oppose pas une fin de non-recevoir explicite à la demande de Loto-Québec qui souhaite déménager son casino, de l'île Notre-Dame au bassin Peel. Mais il pose une très longue liste de conditions qui forcera la société d'État à retourner à sa planche à dessin.

L'ancien président d'Hydro-Québec a déjà fait circuler les grandes lignes de ses observations au cabinet du premier ministre Jean Charest, au ministère des Finances et à Loto-Québec, a appris *La Presse*.

La position retenue par M. Coulombe, mandaté par le gouvernement Charest pour faire des recommandations sur le projet de Loto-Québec, rejoint les préoccupations exprimées la semaine dernière par la Ville de Montréal.

›Voir CASINO en page A17

MONTOIT.ca
LE CYBERMAGAZINE DE L'HABITATION
Une réalisation cyberpresse.ca
180

LE MONT-ORFORD GRIGNOTÉ PAR LE PRIVÉ

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

2000
Négociation de bail entre Mont Orford Inc. (MO) et le gouvernement du Québec pour la gestion des infrastructures du centre de ski et du terrain de golf.

Décembre 2002
Audiences publiques de la Société de la faune et des parcs. Le gouvernement du Québec recommande des changements au plan de développement de MO.

Décembre 2004
Début des audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

2005
Dépôt du rapport du BAPE, qui conclut que «l'échange de terrains et la construction d'unités d'hébergement (...) porterait atteinte à l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford».

27 février 2006
Remaniement ministériel. Claude Béchard remplace Thomas Mulcair.

6 mars 2006
Annonce du gouvernement du Québec concernant le Mont-Orford.

«Décevant», disent les écolos

FRANÇOIS CARDINAL

La première sortie publique du ministre de l'Environnement, Claude Béchard, a été un bide total, selon les environnementalistes.

Ceux-ci étaient outrés, hier, de sa décision de réduire la superficie du parc national du Mont-Orford. Peu impressionnés par de vagues promesses de réparation future, ils ont promis une réelle levée de boucliers.

« C'est extrêmement décevant, a dit Gisèle Lacasse-Benoit, présidente de Memphrémagog Conservation. Québec a cédé aux pressions économiques de la région pour supposément permettre à la station de ski de survivre. Le gouvernement aurait bien pu agrandir le parc sans rien céder aux promoteurs. »

Mme Lacasse-Benoit estime que Mont-Orford a déjà en sa possession suffisamment de terrains en bordure du parc pour lancer son projet de développement immobilier. Elle déplore que pour faire plaisir à certains promoteurs, Québec ait choisi de « déplacer » la limite d'un parc protégé depuis 1930.

À son avis, il était aussi très maladroit pour le nouveau ministre de l'Environnement de tenir une conférence de presse sur un projet aussi important, sans même inviter les groupes qui s'intéressent au dossier depuis des années.

Pour sa part, le président du conseil régional de l'environnement de l'Estrie, Jean-Guy Dépôt, s'est dit « surpris » et « déçu » par cette décision.

La présidente de Memphrémagog Conservation déplore que pour faire plaisir à certains promoteurs, Québec ait choisi de « déplacer » la limite d'un parc protégé depuis 1930.

Il promet d'ailleurs de regarder en détail la loi sur les parcs afin de voir si le gouvernement peut, en toute légalité, jouer avec les frontières de ces aires protégées.

M. Dépôt estime également que le projet présenté hier devrait faire l'objet d'une nouvelle étude du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE.

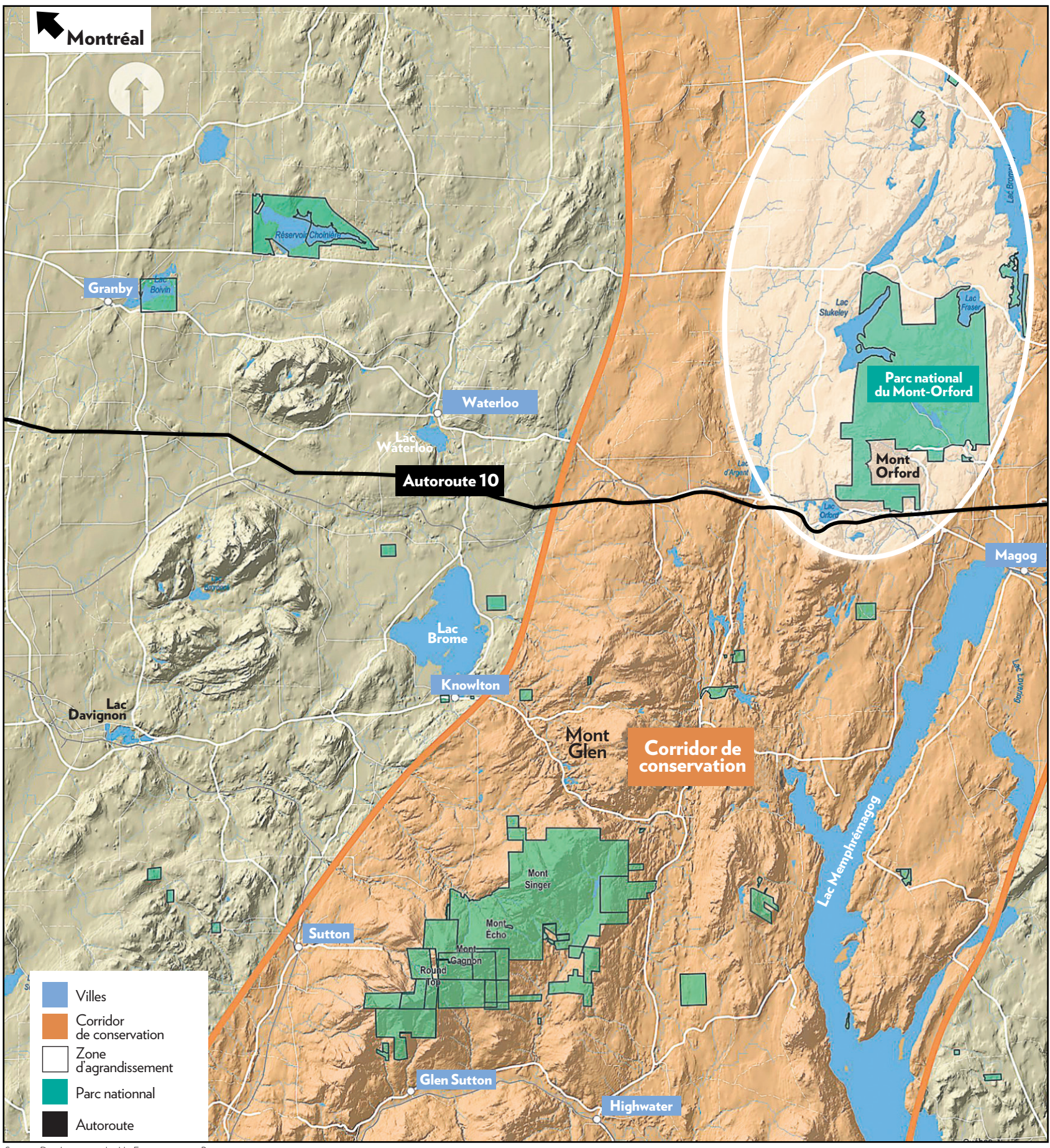
« On devrait peut-être avoir droit à de nouvelles audiences publiques, a-t-il dit. Ce qui a été annoncé hier n'a rien à voir avec ce qui était précédemment sur la table. »

Le président du CRE précise par ailleurs que les sommes que le gouvernement touchera avec la vente des terrains sous bail ne seront jamais assez importantes pour doubler la superficie du parc, comme il entend le faire.

« Ensemble, les seules propriétés situées autour du lac Bowker (nord du parc) valent environ 40 millions de dollars. On est loin des 16 millions anticipés ! »

Le chef de cabinet de M. Béchard, Stéphane Gosselin, a précisé en soirée, hier, qu'il n'y aurait aucune expropriation. En fait, aucun terrain occupé par des résidences ne devrait faire partie du futur parc agrandi.

Le gouvernement se contenterait plutôt de vastes terrains vierges appartenant à des entreprises, surtout forestières.



Sources : Développement durable, Environnement et Parcs

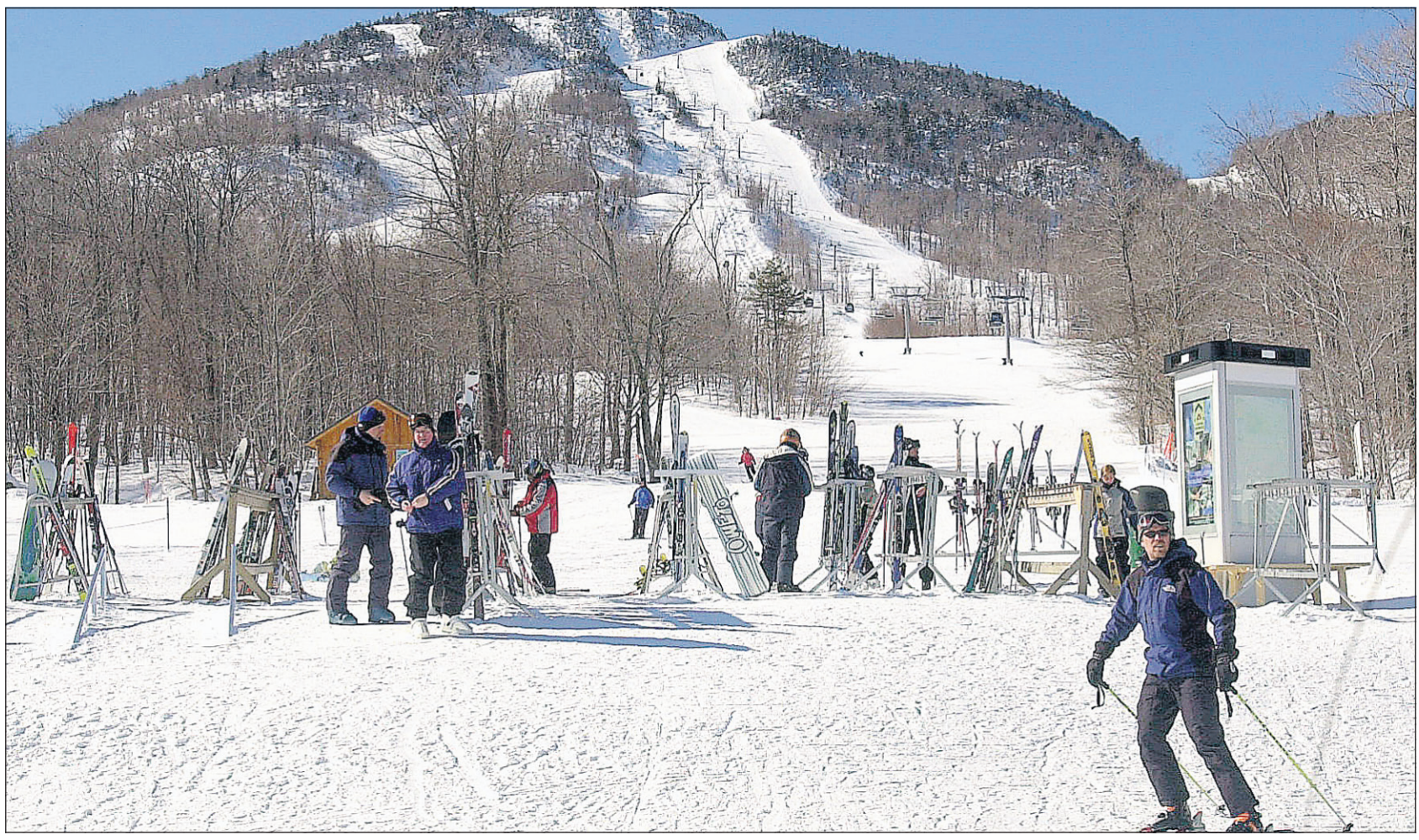
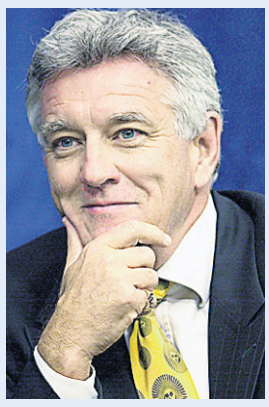


PHOTO LA TRIBUNE

Le projet immobilier cédé au secteur privé réduira la superficie du parc du Mont-Orford de plus de 6 km².

LE MONT-ORFORD GRIGNOTÉ PAR LE PRIVÉ

LES ACTEURS



Claude **Boulay**

Ancien président du groupe Everest, firme impliquée dans le scandale des commandites, Claude Boulay était jusqu'à tout récemment actionnaire de Mont Orford inc. Il aurait racheté ses parts il y a près d'un mois pour des raisons de transparence, selon le PDG André Lespérance.



André **L'Espérance**

PDG de Mont Orford inc. et actionnaire majoritaire, André Lespérance a été associé à plusieurs reprises au premier ministre Jean Charest au fil des ans. Une association que l'homme d'affaires dément, disant l'avoir rencontré uniquement quelques fois – en public.



Paul **Gobeil**

Actionnaire et administrateur de Mont Orford inc., Paul Gobeil a été ministre libéral de 1985 à 1989 dans le cabinet de Robert Bourassa, où il a notam-ment occupé la fonction de président du Conseil du Trésor.
Il est le conjoint de la juge de la Cour suprême Marie Deschamps.



PHOTO YVES TREMBLAY, WWW.PHOTOHELICO.COM

Dans la communauté d'affaires de la région de Sherbrooke, les réactions recueillies par *La Presse* hier étaient positives.

Les gens d'affaires applaudissent

HUGO DE GRANDPRÉ

Contrairement aux environnementalistes, les gens d'affaires ont applaudi l'annonce faite par le ministre Claude Béchard hier.

À commencer par le promoteur du projet, André L'Espérance, président directeur général de Mont-Orford inc.

« Il y a un choix de société à faire, a souligné ce dernier. Est-ce qu'on veut un centre de ski ou est ce qu'on ne veut pas de centre de ski ? Historiquement, le centre de ski tel qu'il est n'est pas rentable. Donc il faut en faire un centre de ski rentable. »

Selon lui, les centres de ski rentables sont ceux auxquels un développement immobilier est rattaché. « Oui, ça retranche le terrain d'un parc. Cependant, l'engagement du gouvernement est de prendre cet argent-là et d'acheter du terrain et d'agrandir le parc. Et c'est beaucoup plus au gouvernement de défendre cette question que moi », dit-il.

Par ailleurs, les limites imposées par les règlements municipaux de zonage et par le gouvernement du Québec sont à ce point strictes que tout développement sera balisé de manière à ne pas nuire à l'environnement, selon lui.

Les pourparlers entre l'entreprise et le gouvernement depuis 2004 ont porté sur la construction de quelque 900 maisons sur 85 hectares de terrain.

Mais le projet n'est pas chose faite, rappelle l'homme d'affaires. Le ministre Béchard a insisté sur la mise en place d'un appel d'offres public pour la vente des installations présentement sous bail. Un processus qui n'est pas gagné, selon M. L'Espérance, qui assure que d'autres entreprises pourraient offrir leurs services au gouvernement.

Dans la communauté d'affaires de la région, les réactions recueillies par *La Presse* hier étaient aussi positives.

Le maire de Magog et président du centre local de développement Memphrémagog, Marc Poulin, voit d'un bon oeil la venue d'un projet de cette envergure dans les environs. Tant du point de vue de l'emploi que de l'entreprise touristique, il s'agit d'une bonne nouvelle.

« Il ne faut pas se cacher que le mont Orford et le lac Memphrémagog sont deux moteurs touristiques pour la région. Ce projet va certainement nous apporter de l'eau au moulin en ce qui a trait à l'emploi touristique », calcule-t-il.

Même son de cloche du côté du président de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, Pierre Lefebvre. Ce dernier s'est aussi réjoui de voir le statut de la station de ski et du terrain de golf enfin éclairci. Selon plusieurs, dont les libéraux, le parc du Mont-Orford était doté depuis 2002 d'une double vocation ambiguë, de conservation et de récréation, ce qui mettait des bâtons dans les roues des propriétaires.

« Nous sommes très satisfaits de l'annonce du gouvernement. C'est exactement ce que l'on prônait depuis le début », a déclaré M. Lefebvre.

Est-ce que le cadre financier se tient ?



LOUIS LAROCHE

CHRONIQUE

LA TRIBUNE

Le soleil plombait hier midi sur le crâne dégarni du mont Giroux, l'un des trois versants de la station de ski Mont-Orford. Comment associer à un parc national une crête ainsi dénudée, sur laquelle des milliers de tonnes de roc ont été dynamitées pour un usage pas très écologique ?

Le ministre Claude Béchard, qui vient de succéder à Thomas Mulcair comme responsable de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs, a fait référence hier à une anomalie à l'intérieur du parc du Mont-Orford que le gouvernement Charest corrigera en vendant des terrains utilisés à des fins commerciales pour le ski et le golf. Il est plus juste de parler d'une incongruité. Il y a 25 ans, la montagne d'Orford était identifiée comme site potentiel d'une station touristique internationale, au même titre que Tremblant et le fjord du Saguenay. Elle est demeurée l'enfant pauvre en raison de sa double identité : un parc de récréation coincé à l'intérieur d'un parc de conservation.

En vendant au plus offrant les terrains qui étaient sous bail, le gouvernement Charest enlève les menottes d'une station touristique et se libère lui-même de la responsabilité d'hériter des pots cassés.

La station de ski du Mont-Tremblant, qui se trouvait dans le même carcan politique, en a été un jour libérée pour accueillir le géant Intrawest. N'investit-on pas plus comme propriétaire que comme locataire ?

Le gouvernement québécois touchait des redevances dérisoires pour la montagne de ski et le terrain de golf. Le « loyer » annuel était d'à peine 10 000 $. Le gouvernement québécois retirait également des taxes perçues sur l'exploitation de ces deux activités récréatives, mais il en assumait également le risque.

En vendant au plus offrant les terrains qui étaient sous bail à l'intérieur du parc du Mont-Orford, le gouvernement Charest enlève les menottes d'une station touristique et se libère lui-même de la responsabilité d'hériter des pots cassés. Si les promoteurs privés se plantent, eux seuls en paieront le prix. Les amateurs d'activités récréatives légères, sports nautiques, camping, randonnée pédestre, ski de fond, n'auront pas perdu un seul centimètre.

Selon des chiffres fournis hier par les gestionnaires du Mont-Orford, la station de ski moderne qu'est Tremblant dispose de 800 canons à neige. Bromont, dont le domaine skiable est plus petit que sa voisine de l'autoroute des Cantons de l'Est, en compterait 400. La montagne d'Orford n'a que 75 canons à neige pour parer aux hivers moins rigoureux... La loi qu'adoptera le gouvernement Charest pour clarifier une erreur historique apparaît comme la loi du bon sens.

Mais l'euphorie ne doit pas non plus nous rendre aveugles face à la promesse du gouvernement Charest d'utiliser les fruits de la vente de terrains pour doubler la superficie du parc.

Le ministre Béchard a évoqué hier un prix plancher qui pourrait varier entre 10 et 16 millions de dollars. Protégé par le bail signé il y a cinq ans, le groupe qui détenait les droits d'exploitation du ski et du golf jusqu'en 2050 (avec une clause de renouvellement pour 20 ans) va recouvrer la valeur de ses actifs s'il n'est pas celui qui présente la meilleure offre pour l'achat des terrains. Or, le président, André L'Espérance, a toujours prétendu que cela représentait entre 12 et 20 millions.

En vendant environ 20 % du parc actuel du Mont-Orford, comment le gouvernement peut-il espérer récolter suffisamment d'argent pour acquérir les 5000 hectares nécessaires pour honorer son engagement politique ? Les autorités provinciales assurent que tout a été minutieusement calculé.

Mais on se souviendra que Jean Charest a passé la dernière campagne à répéter que « le cadre financier se tient », en parlant des probabilités qu'il puisse tenir sa promesse de baisser les impôts des Québécois. Une fois au pouvoir, M. Charest a dû admettre un excès d'optimisme. Ce sont sans doute les premiers éléments que les partis de l'opposition soulèveront au moment de débattre du projet de loi annoncé hier par le ministre Béchard. L'Estrie et le Québec ne sont pas perdants avec la vente de terrains faussement associés à la vocation d'un parc. Reste à voir s'ils gagneront autant que ce qu'on vient de leur promettre.

LE MONT-ORFORD GRIGNOTÉ PAR LE PRIVÉ

Mulcair rompt le silence

L'ex-ministre parle « des frictions de plus en plus importantes » avec Jean Charest



DENIS LESSARD
QUÉBEC

Au cours des derniers mois, des dossiers environnementaux importants ont causé « des frictions de plus en plus importantes » entre le ministre Thomas Mulcair et le premier ministre Jean Charest.

Et hier, l'ancien ministre de l'Environnement a choisi de rompre le silence au moment précis où le gouvernement allait de l'avant avec la décision de vendre une partie du parc national d'Orford, 86 hectares de terres publiques, à des intérêts privés, un projet auquel s'opposait vigoureusement le député de Chomedey, explique-t-on dans son entourage.

La semaine dernière, dans *La Presse*, l'ancien président du PLQ, Robert Benoit, avait félicité Thomas Mulcair pour son opposition au projet. M. Benoît, ancien député libéral de Shefford était furieux hier après l'annonce de Claude Béchard. « C'est la première fois qu'un ministre de l'Environnement fait une annonce où on a invité seulement les acteurs économiques », lance M. Benoît.

Le chef péquiste André Boisclair dénoncera aujourd'hui la décision du gouvernement. Pour l'ADQ, Mario Dumont était déjà monté au créneau hier, pour critiquer la décision « prématurée » de Claude Béchard.

Mais la sortie la plus attendue restait celle de Thomas Mulcair. Dans un communiqué qu'il a décidé de rédiger dès qu'il a su que son successeur, Claude Béchard, annoncerait que Québec irait de l'avant dans le dossier du parc Orford, M. Mulcair confirme d'abord qu'il entend demeurer député libéral de Chomedey, à l'Assemblée nationale, ce que *La Presse* indiquait déjà la semaine dernière.

La semaine dernière, le porte-parole du premier ministre soutenait que M. Mulcair et le gouvernement étaient arrivés à trouver un terrain d'entente sur Orford, juste avant le remaniement, ce qui est nié dans l'entourage de l'ex-ministre.

Mais surtout, en termes méticuleusement choisis, M. Mulcair explique qu'il estime avoir été congédié de son poste la semaine dernière par Jean Charest. Sans un seul bon mot pour celui qui est son patron depuis 1998, M. Mulcair rend hommage à... Claude Ryan, le fiduciaire des « valeurs libérales (qui) ont toujours inspiré l'ensemble de (ses) actions politiques ».

« Délesté de ses responsabilités à titre de ministre du Développement durable par le chef du parti lundi dernier, M. Mulcair a expliqué qu'il maintient sa loyauté au Parti libéral du Québec et à son programme », poursuit le communiqué. Le remaniement de la semaine dernière l'a secoué. « Tout en me décevant au plus haut point, la décision de lundi dernier m'a surpris », écrit l'ancien ministre.

La douche était d'autant plus froide « qu'encore tout récemment le chef du parti me félicitait publiquement de l'extraordinaire travail accompli en environnement », poursuit-il. Surtout « après huit ans de loyauté et trois ans de bons résultats », M. Mulcair affirme qu'il ne pouvait voir la tentative de « vendre l'affectation aux Services gouvernementaux comme autre chose qu'une invitation à quitter » son poste.

Au passage, il désamorce les commentaires, alimentés par l'entourage de M. Charest, voulant qu'il ait claqué la porte sur un coup de sang. Il avait pris le temps de consulter sa famille avant de repousser l'offre, écrit-il. Ces consultations auront duré 45 minutes environ, a-t-on appris par ailleurs.

Selon M. Mulcair, « depuis trois ans, les lois et règlements environnementaux ont été appliqués de la même manière envers tout le monde... Malheureusement depuis le mois d'août 2005, un certain nombre de dossiers spécifiques où nous avons appliqué cette approche a provoqué des confrontations internes », écrit l'ancien ministre.

Orford, Laval, Cacouna

Des proches ont confirmé à *La Presse* que le différend entre le cabinet de M. Charest et M. Mulcair dans le dossier d'Orford avait pris des proportions importantes. Mais ce n'était pas le seul.

En août 2005, le projet de développement d'un groupe d'origine italienne, qui convoitait des « milieux humides » à Laval, avait provoqué une autre collision. Les projets d'installation de terminaux méthanier à Cacouna et Beaumont, au sud-est de Québec, constituaient d'autres sources de discorde.

Hier M. Béchard et sa collègue Monique Gagnon-Tremblay soutenaient que la solution adoptée allait dans le sens de ce que proposait le ministre Mulcair. La semaine dernière, le porte-parole du premier ministre, Hugo D'Amours, soutenait que M. Mulcair et le gouvernement étaient arrivés à trouver un terrain d'entente sur Orford, juste avant le remaniement, ce qui est nié dans l'entourage de l'ex-ministre.

L'ancien chef de cabinet de M. Mulcair, Stéphane Gosselin, resté en poste avec Claude Béchard, s'était d'ailleurs montré surpris qu'on puisse parler d'une approbation de son ancien patron au projet.

Le congédiement de M. Mulcair la semaine dernière avait créé un moment d'insécurité au sein du gouvernement. Le chef de cabinet Stéphane Bertrand a organisé une conférence téléphonique de tous les chefs de cabinet afin de remettre les pendules à l'heure et de marteler que M. Mulcair avait choisi de quitter le cabinet.

Hier, le Parti québécois remettait à aujourd'hui ses réactions à la décision de Québec. Mario Dumont, de l'ADQ, attaquait de son côté l'attitude de son voisin de circonscription, le tout nouveau ministre de l'Environnement, Claude Béchard, prêt à cautionner ce projet dès son arrivée en poste.

« C'est très vite pour un ministre de l'Environnement de prendre une décision d'une telle importance. Il aurait pu attendre que ses cartes d'affaires soient imprimées avant d'envoyer les bulldozers dans la montagne. Son prédécesseur estimait que ce dossier nécessitait beaucoup d'analyse, et de doigté, et lui choisit d'agir avec précipitation », a critiqué Mario Dumont.

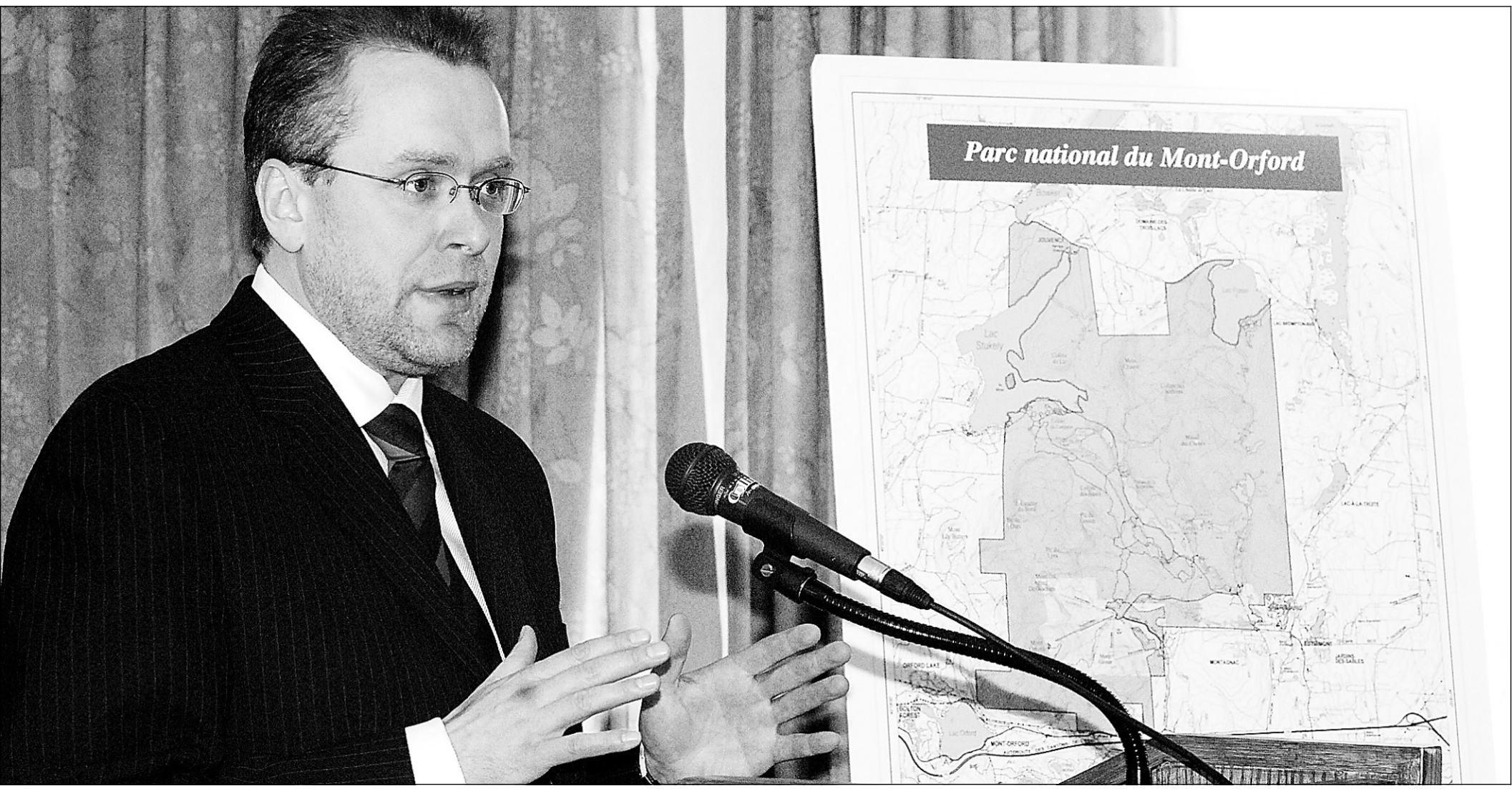


PHOTO FOURNIE PAR IMACOM

Le nouveau ministre de l'Environnement, Claude Béchard, n'a pas attendu longtemps avant de donner le feu vert au projet immobilier du mont Orford.

Précision

Dans un article publié dimanche, nous écrivions que la fonte des glaciers de l'Antarctique augmente le niveau de la mer de 4 millimètres par an. L'augmentation est plutôt de 0,4 millimètre par an. Nos excuses.

Rectificatif

Commerces à Saint-Lambert

Dans un reportage publié dans notre cahier Affaires de vendredi dernier, portant sur la situation des commerces de Saint-Lambert, nous avons écrit que trois commerces de la rue Victoria, dont une boutique de literie, une boutique de vêtements pour enfants et un restaurant, avaient fermé leurs portes. La boutique de literie Pleine Lune ne ferme pas ses portes, mais rénove simplement la partie arrière de ses locaux. De même, la boutique de vêtements pour enfants 1-2-3 Soleil ne ferme pas, mais s'apprête à déménager dans un autre local de la rue Victoria. Enfin, le restaurant japonais Takara est fermé pour rénovations. Nos excuses.

Condos autorisés sur terres protégées

ORFORD
suite de la page A1

Par la bande

C'est donc en faisant indirectement ce qu'il ne pouvait faire directement que Québec a tenté de se sortir de cet épineux dossier. Il a ainsi choisi de résilier le bail du gestionnaire de la station de ski, Mont-Orford inc., d'éliminer la protection sur les terrains très convoités, puis de lancer un appel d'offres afin de les céder au plus offrant.

« Avec les sommes (ainsi récupérées), on se tournera de bord et on achètera des terrains autour du parc actuel pour en doubler la superficie », a précisé le ministre. En conférence de presse, M. Béchard a fait mention d'un possible gain financier de quelque 16 millions, lesquels seront entièrement affectés à l'achat de nouveaux terrains.

Le parc national du Mont-Orford passera ainsi de 58,4 km² à 51,9 km². Mais grâce à l'achat de nouveaux terrains, on estime que la superficie protégée atteindra quelque 100 km² « dans quelques années ».

Pour éviter les risques de spéculation, aucun détail n'a été donné quant à la facture d'une telle mesure ou à l'échéance que le gouvernement se donne.

Selon nos informations, il n'est nullement question de procéder à des expropriations pour élargir le parc. Le gouvernement regarde plutôt du côté des « grands propriétaires », notamment des compagnies forestières, afin d'acheter (ou de se faire céder) des terres vastes et vierges. Des discussions sont d'ailleurs déjà en cours à ce sujet.

Vaste corridor de conservation

Parallèlement, Québec entend mettre en place un vaste corridor de conservation qui inclurait les monts Sutton et le mont Orford, et qui s'étendrait jusqu'à la frontière américaine. Contrairement à une réserve ou à un parc naturel, il s'agit là d'un secteur aux propriétés publiques et privées qui possède des règles strictes de protection.

Selon les écologistes, il s'agit à court terme d'un déplorable recul pour le gouvernement, qui peine déjà à atteindre l'objectif de protection qu'il s'est fixé (8 %). Depuis l'an dernier, 5,8 % du territoire québécois est protégé alors qu'à l'échelle mondiale, la moyenne est de 12 %.

Rappelons que, dans la foulée de la Conférence de Rio de 1992, Québec avait promis de protéger 12 % de son territoire, soit le seuil minimal recommandé en 1997 par la commission Brundtland. En 1996, il revoyait ses ambitions à la baisse : protéger 8 % du territoire d'ici 2005. Puis en 2004, malgré une promesse électorale contraire, les libéraux décidaient finalement de repousser l'échéancier à 2008.

Malgré tout, Québec se défend de s'éloigner de sa cible. Il fait plutôt miroiter de futurs gains substantiels. « La superficie qui sera gagnée par l'achat de terrains autour du mont Orford, c'est du jamais vu depuis 25-30 ans, estime le chef de cabinet du ministre Béchard, Stéphane Gosselin. On ne verra pas ça dans les 25-30 prochaines années non plus, tant ce genre de choses est rarissime. »

Les écologistes bien au fait du dossier ne partagent cependant pas l'optimisme du gouvernement. « C'est extrêmement décevant », a lancé Gisèle Lacasse-Benoit, présidente du groupe Memphrémagog Conservation. « Cette décision n'est pas pour me réjouir », a renchéri le président du conseil régional de l'environnement de l'Estrie, Jean-Guy Dépôt.

Les groupes d'environnementalistes ne comprennent pas pourquoi Québec a cédé aux pressions économiques. Ils ne croient pas que cela était nécessaire pour la survie de la station de ski et ils déplorent que l'on rogne sur un territoire juridiquement protégé pour d'éventuels gains qui sont loin d'être garantis.

Le monde des affaires, en revanche, a accueilli avec le sourire cette décision attendue.

« C'est une page importante dans l'histoire de la montagne que l'on tourne aujourd'hui. On clarifie des choses qui n'ont jamais été claires », s'est réjoui le PDG d'Orford inc., André Lespérance, faisant allusion à la double vocation de la station de ski au sein d'un parc national, soit la conservation et la récréation. « On est extrêmement ravis du choix du gouvernement », a pour sa part déclaré le président de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, Pierre Lefebvre. En plus de faire la lumière sur le statut du mont Orford, la décision du gouvernement encouragera le commerce et le tourisme dans la région, soutient-il.

Rappelons enfin que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avait publié un rapport sur la question, il y a un an. Les commissaires concluaient que l'échange de terrains initialement prévu et la construction de condos « porteraient atteinte à l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford ».

Avec la collaboration de
Hugo De Grandpré

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
francois.cardinal@lapresse.ca

Bill Clinton donne une conférence à Montréal

La motivation a bien meilleur prix

ANDRÉ DUCHESNE

On en parle à chacune de ses visites : son charisme est unique et ses cachets, stratosphériques. Il reste que chaque passage de l'ancien président démocrate Bill Clinton à Montréal ressemble à un événement.



PHOTO TOM HANSON, PC

Aujourd'hui à Montréal, les 4500 billets de l'événement sont vendus. Les deux conférenciers-vedettes, Bill Clinton (notre photo) et le cycliste américain et septuple gagnant du Tour de France, Lance Armstrong, étaient aussi à Ottawa hier et seront à Vancouver vendredi.

La dernière fois, c'était le 8 décembre 2005 à la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques. En campagne électorale, le premier ministre Paul Martin a modifié son emploi du temps pour revenir à Montréal de Windsor et participé à un point de presse avec lui.

Dans les médias, on a abordé sa visite sous tous les angles : de la présence de Paul Martin à ses côtés à ses déclarations sur l'impact des politiques de l'administration Bush sur les changements climatiques et même sur la défection de Belinda Stronach du Parti conservateur. « Je n'y suis pour rien », clamait le 42e président américain.

Rock star

« C'est le premier président rock star. Lorsqu'il entre dans une pièce, on dirait qu'il y a un spot au-dessus de sa tête. Les gens se retournent. Que ce soit dans sa façon de marcher, d'établir un contact visuel avec vous, de vous serrer la main ou de vous taper sur l'épaule, le charme opère », dit Gil Troy, professeur d'histoire à l'Université McGill.

Spécialiste des présidences américaines, M. Troy était présent à deux événements où se trouvait Bill Clinton, au bal d'inauguration de son second mandat et à des funérailles privées. À chaque occasion, il dit avoir ressenti l'effet instantané de la présence de l'ancien président dans la salle.

« Il possède une crédibilité solide et une notoriété très forte, dit Yves Dupré, consultant en communication. Un excellent orateur qui vous donne tout de suite le sentiment que vous êtes son *chum*. Il n'est pas du tout guindé. »

Demain, au Palais des congrès de Montréal, Clinton prononcera la dernière conférence de la journée organisée par Power Within, organisme de Toronto qui tient des séminaires de style grand-messe axée sur la motivation, la détermination et le développement personnel. Parmi les autres invités, on retrouve le cycliste américain et septuple gagnant du Tour de France, Lance Armstrong.

Aujourd'hui à Montréal, les 4500 billets de l'événement sont vendus. Les deux conférenciers-vedettes étaient aussi à Ottawa hier et seront à Vancouver vendredi. À guichets fermés aussi. La tournée canadienne de Bill Clinton passe aussi par Toronto, Saskatoon, Regina et Edmonton. Chaque apparition lui rapporte 150 000 $ US...

Et le contenu?

Les participants à l'événement d'aujourd'hui auront payé jusqu'à près de 1000 $ le billet afin d'entendre les grands de ce monde leur parler de réussite. Est-ce bien le sujet qu'abordera Bill Clinton ? Le 5 avril 2002, dans le cadre du séminaire sur la motivation Succès 2002, tenu au Centre Molson, il avait plutôt consacré l'essentiel de ses propos à l'aide au développement.

Certes, il avait prononcé quelques mots sur les secrets de sa réussite mais cela n'avait pas dépassé l'alignement de clichés. « Il s'agit de savoir clairement ce que l'on veut, élaborer une stratégie pour l'atteindre, identifier les tactiques nécessaires pour le réaliser, travailler fort, demander de l'aide, combattre la peut et avoir du *fun*. »

Qu'à cela ne tienne, le professeur Gil Troy estime que le public boit littéralement ses paroles. Clinton aime ça et s'en nourrit. « Ce n'est pas facile d'être une personne si talentueuse, avec autant de réalisations à son crédit, à un si jeune âge (59 ans). Tu te dis : *Je fais quoi à partir de maintenant*. Il n'a plus le pouvoir (politique) mais il a le pouvoir sur les foules. Il crée le même buzz, la même énergie que durant ses mandats. »

Troy préfère cependant voir le Bill Clinton défendant ses causes humanitaires, comme sa fondation pour le sida. « On espère qu'il utilise son immense talent à des choses plus substantielles », dit-il.

LES ORATEURS LES MIEUX PAYÉS (en dollars US)

- Donald Trump : 200 000 $
- Bill Clinton : 150 000 $
- Lance Armstrong : 75 000-100 000 $
- Arnold Palmer : idem
- Sarah Ferguson : idem
- Margaret Thatcher : 50 000-75 000 $
- Jimmy Carter : idem
- Le Dr Phil McGraw : idem
- Shaquille O'Neal : idem
- Henry Kissinger : 30 000-50 000 $

La Lingère

LES ESSENTIELS-CONFORT SIMONS POUR DES NUITS BIEN HABILLÉES !



89.95 Jumeau 66x90 pouces bourre 22 onces
LA COUETTE DUVET BLANC «CHÉRUBIN»
Luxueuse, légère, cette couette offre le confort douillet de la bourre en duvet blanc de canard de première qualité. Construction en boîtes décalées, enveloppe pur coton blanc 260 fils au pouce qui retient et maintient la bourre bien en place. Formats surdimensionnés : double 84x90 / 30 onces 119.95, grand 90x95 / 34 onces 139.95, très grand 108x95 / 40 onces 169.95



14.99 Standard 20x26 pouces, bourre 32 onces
L'OREILLER EN PLUMETTES «CHÉRUBIN»
Confectionné de fines plumettes d'oiseaux aquatiques de première qualité, cet oreiller offre une bourre gonflante qui procure un maintien idéal si vous dormez sur le côté et reprend sa forme même après un usage prolongé. Enveloppe luxueuse pur coton 260 fils au pouce. Grand 20x29 pouces 40 onces 16.99, très grand 20x36 pouces 48 onces 19.99



29.95 Jumeau
LE PROTÈGE-MATELAS DE LUXE «DUVETINE»
Dessus pur coton blanc satiné, 220 fils au pouce, matelassé en canaux afin d'accroître le volume de la bourre polyester très généreuse et de vous procurer un confort supérieur. Pourtour haute tenue «Expand-a-Grip» qui s'ajuste parfaitement même sur les matelas ayant jusqu'à 18 pouces d'épaisseur. Double 39.95, grand 49.95, très grand 59.95

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3385125A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O., PROMENADES ST-BRUNO, • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SOLDATS CANADIENS EN AFGHANISTAN

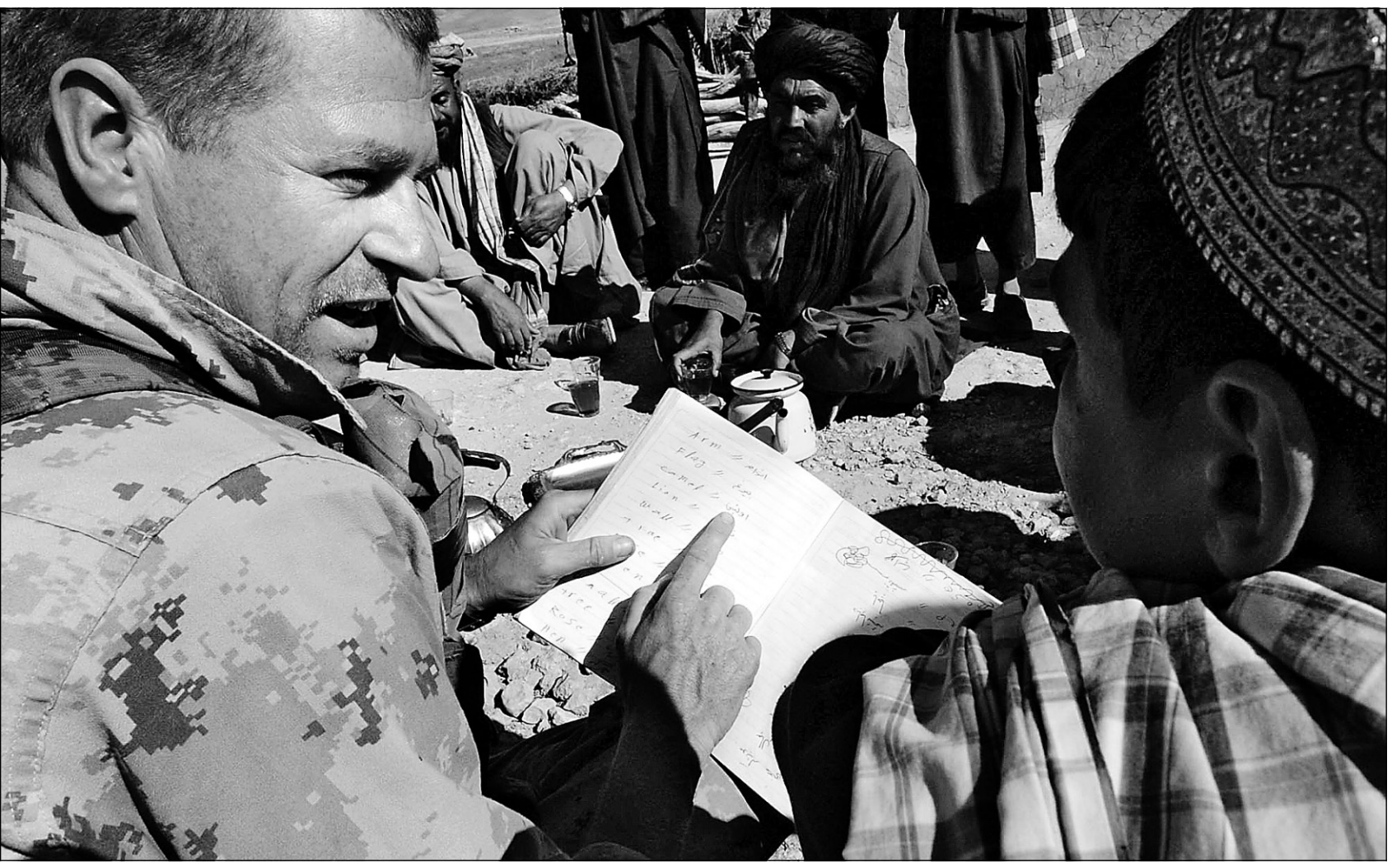


PHOTO RICK MADONIK, REUTERS

Avant d'être grièvement blessé samedi, le lieutenant Trevor Greene avait passé la dernière semaine à travailler sur une nouvelle série de missions canadiennes dans une douzaine de villages de la région, sirotant du thé et prenant des notes sur les besoins les plus criants d'une région presque dépourvue d'écoles.

L'assaillant de Trevor Greene était-il associé aux talibans?

LES PERREAUX
PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR, Afghanistan — Un leader afghan conteste les affirmations de l'armée canadienne selon lesquelles l'homme ayant attaqué à la hache samedi le lieutenant Trevor Greene était associé aux talibans. Mais les arguments de Haji Mohammed Eisah ne font que mettre en évidence le côté trouble des appartenances politiques dans le sud de l'Afghanistan.

Selon M. Eisah, l'assaillant à la hache était Abdul Karim, un garçon de 16 ans en colère contre les tactiques agressives et le manque de sensibilité de la coalition dirigée par les forces américaines à l'égard des traditions tribales. M. Eisah assure que le garçon n'avait aucun lien avec les talibans.

Mais le brigadier-général David Fraser, qui dirige le contingent des 2200 soldats canadiens en Afghanistan, a soutenu en termes on ne peut plus clairs, dimanche, que l'assaillant travaillait pour les talibans. Et au quartier général des forces canadiennes, une source a indiqué que les dirigeants militaires entretiennent un scepticisme légitime à l'égard de la version de M. Eisah concernant l'appartenance politique de Karim.

Toujours selon cette source, qui a réclamé l'anonymat, l'armée ne peut divulguer les preuves qui l'amènent à conclure que l'assaillant travaillait pour les talibans.

Toujours selon M. Eisah, Karim était le fils d'un cordonnier pauvre de Kondalan Schinkai. Des sources militaires ont confirmé l'identité de l'assaillant hier, sans cependant pouvoir établir son âge exact.

C'est dans cette ville qu'a eu lieu l'attaque, samedi. Abdul Karim a frappé le lieutenant Trevor Greene à la tête avec une hache, le blessant gravement. Quelques instants plus tard, l'assaillant a été tué par trois soldats canadiens.

Selon M. Eisah, le garçon est l'un des nombreux citoyens de l'endroit qui en veulent à la coalition et à l'armée afghane pour leurs tactiques, notamment pour leurs fouilles des maisons de villageois.

Mais les événements brutaux de samedi trahissaient un degré de coordination allant au-delà de l'acte d'un adolescent isolé ou d'une foule en colère. Quelques instants après l'agression, des insurgés ont tiré sur les troupes canadiennes et afghanes et quelqu'un a lancé une grenade.

M. Eisah a par ailleurs nié que les villageois savaient qu'une attaque se préparait. Des soldats canadiens présents sur les lieux ont affirmé que les enfants ont été discrètement rassemblés et emmenés quelques instants avant l'embuscade.

M. Eisah faisait partie d'une délégation de leaders tribaux de zones rurales conservatrices qui se sont rendus à Kandahar il y a quelques semaines pour se plaindre des fouilles des domiciles. Selon les anciens, les troupes de la coalition défoncent les portes et fouillent au hasard après des attaques, expulsant les femmes et outrageant les membres de ces communautés. Les anciens soutiennent aussi que les troupes afghanes viennent ensuite occuper les maisons et voler la viande.

Dans les heures qui ont suivi l'attaque contre le capitaine Greene, qui est originaire de Vancouver, M. Eisah a communiqué avec des Afghans travaillant pour les médias étrangers, par téléphone satellitaire, pour contester l'affiliation talibane de l'agresseur.

ÉTAT CRITIQUE

Trevor Greene est dans un état critique depuis l'attaque de samedi. Sa condition ayant empiré hier matin, il aurait été opéré d'urgence, selon Radio Canada. Il reposerait dans un coma médical depuis. Ses médecins rapportaient une amélioration de son état en milieu de journée.

Un lieutenant déterminé à aider les Afghans

MITCH POTTER
TORONTO STAR

KANDAHAR — Le jeune Abdul Karim, 16 ans, a frappé samedi le lieutenant Trevor Greene à la tête avec une hache, le blessant gravement. Un geste d'une macabre ironie quand on sait que le lieutenant Greene était, plus que tout autre soldat canadien dans la région, le plus déterminé à venir en aide aux Afghans.

Il rêvait de mettre sur pied une organisation d'aide indépendante après avoir quitté les Forces armées.

Auteur de *Bad Date*, une enquête sur la disparition des prostituées à Vancouver, et de *Bridge of Tears*, ouvrage sur les sans-abri au Japon, le lieutenant Trevor Greene avait travaillé comme journaliste en Asie et au Canada avant d'entrer dans la marine en 1995 pour être transféré trois ans plus dans la réserve de l'armée.

Il avait passé la dernière semaine à travailler avec le capitaine Schamuhn pour lancer une nouvelle série de missions canadiennes dans une douzaine de villages de la région, sirotant du thé et prenant des notes sur les besoins les plus criants d'une région presque entièrement dépourvue d'écoles, d'installations médicales, de routes et d'eau. Au cours de ces rencontres, auxquelles le *Toronto Star* a participé à de nombreuses reprises, les villageois accueillaient chaudement les troupes canadiennes à leur arrivée. Un lien, si fragile fût-il, semblait en train de se tisser.

Lors d'une conversation vendredi dernier, le lieutenant Greene a exposé ses espoirs pour l'Afghanistan et son souhait de poursuivre son action humanitaire une fois terminé son service militaire.

« Il me reste encore une certaine naïveté, a-t-il avoué au *Star*. Je veux travailler au sein des Nations unies pendant quelques années, non pas que j'aie une grande foi en l'ONU, mais tout simplement pour apprendre comment fonctionne le système. Puis, je veux voler de mes propres ailes. J'ai des amis en Occident qui sont sur la même longueur d'onde que moi. Nous voulons lancer une organisation qui peut vraiment s'attaquer au coeur des besoins de l'Afghanistan. »

50 ans au Canada. Un événement étoile.

PAS DE PREMIÈRE MENSUALITÉ NI DE DÉPÔT DE GARANTIE

L'événement : le printemps sous une bonne étoile

PAS DE PREMIÈRE MENSUALITÉ NI DE DÉPÔT DE GARANTIE • OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 MARS



329 $* PAR MOIS
ACOMPTE DE 2 750 $

TAUX DE LOCATION-BAIL DE 4,5 %
BAIL DE 39 MOIS

FINANCEMENT OFFERT PAR Services financiers Mercedes-Benz

L'offre « Pas de première mensualité ni de dépôt de garantie » est aussi valable pour les modèles de Classe C et de Classe E, y compris ceux dotés de la traction intégrale 4MATIC,MC ainsi que pour la Classe M et la Classe R 2006.

3387723A

▶ LA CLASSE B 2006 BRILLE SUR TOUTE LA LIGNE

PLAISIR DE CONDUIRE
- Moteur B200 TURBO disponible
- Transmission AUTOTRONIC en option
- Système d'amortissement sélectif

SÉCURITÉ ACCRUE
- Construction unique en sandwich
- Programme de stabilité électronique
- Freinage d'urgence assisté et STEER CONTROL

PLUS D'ESPACE
- Intérieur remarquablement spacieux
- Sièges arrière à dossier rabattable
- Toit ouvrant Panorama en option

mercedes-benz.ca

Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2006. *Offre de location-bail basée sur une Grandroutière Sport Compacte B200 neuve, disponible uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit. 329 $ par mois pendant 39 mois. Acompte ou reprise équivalente de 2 750 $ requis à la date d'entrée en vigueur du bail. Première mensualité et dépôt de garantie (jusqu'à 1 000 $ pour les deux, taxes comprises) ne sont pas exigés. Taux de location annuel de 4,5 %. Obligation totale : 12 505 $. 18 000 km/an (0,20 $/km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 795 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement, ainsi que les taxes et frais RRPMR en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. B200 TURBO montrée avec jantes en alliage d'aluminium à 10 bras, en option.

AFGHANISTAN
Le Canada doit-il maintenir ses troupes en Afghanistan?
Participez à notre forum sur **www.cyberpresse.ca**

MacKay écarte l'idée d'un vote en Chambre

L'armée déterminera la durée de la mission en Afghanistan

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – La durée de la mission canadienne en Afghanistan sera déterminée en grande partie par les généraux des forces armées et non par les parlementaires qui réclament la tenue d'un débat en Chambre sur la question.

En tenant de tels propos, le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay a fermé la porte, du moins pour le moment, aux demandes des partis de l'opposition qui veulent débattre aux Communes de la présence des troupes canadiennes en Afghanistan. Le Bloc songerait même à déposer une motion ce printemps en Chambre afin de permettre aux élus de se prononcer sur la question.

À l'issue d'une rencontre avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergey Viktorovich, hier à Ottawa, M. MacKay a admis que l'opération risquait d'être plus longue que prévu, mais il estime que le retrait des troupes enverrait un bien mauvais signal à la communauté internationale.

À la suite des événements fâcheux survenus la semaine dernière au sein des troupes, qui ont perdu deux des leurs lors du capotage d'un véhicule blindé, les pressions s'intensifient sur le gouvernement pour que le rôle des 2200 militaires présentement sur le terrain soit réévalué. Toutefois, le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de plier l'échine, a martelé Peter MacKay.

Selon lui, un vote aux Communes sur cette question pourrait nuire à la sécurité des militaires déployés en Afghanistan et miner le moral des troupes. « Cet engagement a été pris par le gouvernement précédent et nous ne voulons pas remettre en question le travail des hommes et des femmes qui se trouvent là-bas, a-t-il déclaré. Quant à la durée précise de notre présence là-bas, cela demeure une question non résolue. Nous allons nous fier aux informations que nous recevrons du général Rick Hillier — chef d'état-major de la défense — et de ses collègues qui supervisent la mission. » La semaine dernière, le général Rick Hiller avait déclaré que la mission pourrait durer 10 ans afin de permettre une reconstruction adéquate du pays.

L'opposition appuie la mission

Alors que plusieurs sondages révèlent que la présence de l'armée canadienne qui participe aux efforts de reconstruction en Afghanistan ne fait pas l'unanimité au pays, les trois partis de l'opposition, qui appuient la présente mission, exigent que la Chambre débatte du bienfondé de l'opération dès le reprise des travaux parlementaires prévue le 3 avril. Le Nouveau Parti démocratique et le Bloc québécois réclament même la tenue d'un vote afin que les parlementaires se prononcent sur la nécessité de poursuivre la mission au-delà des neuf mois prévus.

Selon le chef néo-démocrate, Jack Layton, une telle décision ne doit pas reposer entre les mains d'un seul parti. « C'est clair qu'on s'est engagé avec les autres pays pour la présente mission, mais on veut savoir ce qu'on va faire après, a soutenu M. Layton, lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. C'est important d'avoir une telle discussion avant la fin de la mission. Si on décide de ne pas continuer par la suite, il faut que les autres pays puissent avoir assez de temps pour s'organiser. »

Ujjal Dosanjh, critique libéral en matière de défense, souhaite également que les parlementaires puissent débattre de cette question afin que la population canadienne soit mieux informée sur les enjeux de la mission. « Nous appuyons cette mission, a déclaré d'emblée M. Dosanjh. Mais les Canadiens ont besoin de plus d'informations que ce soit par des débats en Chambre ou à l'extérieur de la Chambre. »

Pour sa part, le Bloc québécois, estime qu'il est primordial de connaître les conditions vécues par les militaires déployés sur le terrain. « Il faut qu'on soit assuré qu'ils ne feront pas les frais d'une situation qui va se détériorer et qu'ils ne seront pas des cibles faciles », mentionne Francine Lalonde, porte-parole bloquiste en matière d'affaires étrangères. Le parti souverainiste soutient la mission, mais estime que les paramètres ont évolué depuis 2001.

Avec la Presse Canadienne



PHOTO ROXANNE CLOWE, FORCES ARMÉES CANADIENNES

Les militaires canadiens ont perdu deux des leurs dans un accident de la route la semaine dernière. Au camp Nathan Smith, hier, les soldats se recueillaient durant un service à leur mémoire.



VINCENT MARISSAL

Politique et « bodybags »

Oubliez la réduction de la TPS, les négociations sur le déséquilibre fiscal ou l'abolition du programme national de garderie, ce qui risque de monopoliser l'attention aux Communes ces prochains mois se passe en ce moment à 10 500 kilomètres, dans le bourbier afghan, où les soldats canadiens viennent d'hériter du commandement de la force de coalition.

Monopoliser l'attention, mais aussi, éventuellement, embêter sérieusement le premier ministre Stephen Harper.

Depuis que le brigadier général David Fraser a officiellement accepté le commandement, la semaine dernière, ses troupes ont perdu deux soldats dans un accident de la route, cinq autres ont été blessés par un kamikaze et un autre a été blessé à la tête à coups de hache lors d'une rencontre « amicale » avec des villageois. Bienvenue en enfer.

Il n'en fallait pas plus pour que s'embrase ici un débat sur la présence de militaires canadiens dans une zone de guerre. Et le retour au pays des dépouilles de soldats a fait monter cette fin de semaine le taux d'émotivité au pays.

Les médias, évidemment, ont ramené l'Afghanistan en tête de liste de leurs priorités. La plus importante chaîne de télé anglophone, CTV, est déjà sur place depuis quelques jours et le présentateur de nouvelles de CBC, Peter Mansbridge, y débarque cette semaine. Au Québec, Céline Galipeau a ressorti son gilet pare-balles et se dirige en ce moment vers l'Afghanistan pour faire des « reportages terrain ».

Pour le moment, Stephen Harper ne bronche pas : pas question de revoir l'implication du Canada en Afghanistan et pas question non plus d'en débattre aux Communes. Encore moins de faire voter les députés sur le sujet, malgré les demandes pressantes de l'opposition.

Nous avons une tradition de maintien de la paix quand nous envoyons des troupes à l'étranger. Si la donne change et que l'on assure maintenant le commandement dans une zone de guerre, il est normal d'en débattre.

La position de M. Harper se défend : la dernière chose à faire en ce moment critique serait d'envoyer des messages flous aux troupes et de se mettre à tergiverser sur la mission. Mais le premier ministre apprendra, comme l'a appris George Bush, qu'il n'y a rien de plus déstabilisant pour un gouvernement que le retour au pays de *bodybags* de jeunes soldats morts à l'étranger. À plus forte raison pour un gouvernement minoritaire.

Stephen Harper aurait intérêt, au cas où la situation se détériore encore sur le terrain, à obtenir le soutien de la Chambre des communes. Il ne s'agit pas ici, tous les partis de l'opposition l'ont compris, de faire de la petite politique, mais de s'assurer que le Parlement — donc les Canadiens — sait dans quoi on vient d'embarquer le pays, et de s'assurer que nous sommes bien d'accord pour continuer, en toute connaissance de cause.

Bien des Canadiens ne savent rien de cette mission et de ses risques. Un débat aux Communes aurait en ce sens des vertus pédagogiques. Un vote aurait pour effet de renforcer la décision du gouvernement Harper qui, en fait, n'a fait qu'honorer la décision du précédent gouvernement libéral.

Depuis quelques jours, M. Harper et son ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, rejettent avec dédain les demandes de l'opposition, prétextant qu'un débat aux Communes affecterait le moral des troupes qui se sentiraient lâchées. En fait, ce que Harper demande, c'est un appui aveugle à la mission, laissant entendre que ceux qui ne sont pas de cet avis ont du mou dans le patriotisme.

Faut-il rappeler, toutefois, qu'entre le moment où Ottawa a accepté ce commandement et maintenant, la situation a changé. Nos soldats devaient jouer un rôle de soutien envers les institutions afghanes, épauler la démocratie naissante et aider à reconstruire le pays. Ils se retrouvent plutôt, on l'a vu ces derniers jours, en pleine zone de guerre et sont clairement pris pour cible.

Peter MacKay plaidait dimanche pour que nous laissions « nos militaires finir le travail commencé en Afghanistan ». Mais de quel travail au juste parle-t-on ici ? Le président Bush, qui a fait une visite-surprise en Afghanistan la semaine dernière, a dit à ses troupes que leur tâche est de traquer et de capturer Oussama ben Laden et ses associés. De toute évidence, la résistance ne fait pas de différence entre les drapeaux américains et canadiens et tous les soldats étrangers sont pris pour cible.

Nous avons en ce pays depuis près de 50 ans une tradition de maintien ou d'instauration de la paix quand nous envoyons des troupes à l'étranger. Si la donne change et que l'on assure maintenant le commandement dans une zone de guerre, il est normal d'en débattre. Sans pour cela se faire accuser de ne pas appuyer nos *boys* sur le terrain.

Encore là, l'exemple de nos voisins du Sud en Irak peut être utile. Il pourrait nous éviter de nous enfoncer dans un bourbier sans que personne ne sache exactement pourquoi, pour qui, pour combien de temps. Nos voisins se retrouvent aujourd'hui dans une impasse : ils appuient leurs soldats, bien sûr, mais désapprouvent la guerre qu'ils mènent. Si bien que chaque fois que quelqu'un ose parler d'un rappel des troupes, il se fait accuser d'être un mauvais Américain. Et pendant ce temps, les *bodybags* continuent de revenir aux États-Unis pratiquement chaque jour.

Tout ce que l'on sait pour le moment, c'est que le chef d'état-major, Rick Hillier, prévoit que nous serons au moins 10 ans là-bas. Dans un pays démocratique, ce genre de décision appartient au Parlement. Pas aux militaires.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur :
vincent.marissal@lapresse.ca

OBÉSITÉ
Faites le point sur ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur **www.cyberpresse.ca/sante**

Controverse sur la définition de l'embonpoint

MATHIEU PERREAULT

Le matin du 23 mai 2003, un million de Québécois sont soudainement devenus trop gros. Les autorités médicales venaient d'adopter un nouveau critère d'embonpoint : la limite du poids santé diminuait de 7,4 %.

Qui a décidé de changer cette limite ? Des chercheurs qui sont en conflit d'intérêts, selon un groupe de chercheurs américains. Le Groupe de travail international sur l'obésité, qui fixe cette limite, est en effet en partie financé par l'industrie du régime.

Ces chercheurs iconoclastes ont récemment publié leur thèse dans l'influente revue universitaire *International Journal of Epidemiology*. L'un d'entre eux, le politologue Eric Oliver, de l'Université de Chicago, a publié un livre, *Fat Politics*, où il affirme que la croisade contre l'obésité est davantage morale que médicale.

Le Groupe de travail international sur l'obésité n'a pas voulu répondre aux allégations de conflit d'intérêts. Toutes les associations médicales sont financées par des compagnies pharmaceutiques, se limite-t-on à souligner.

Mais une nutritionniste de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) est elle aussi gênée par le conflit d'intérêts potentiel. « Les subventions des compagnies pharmaceutiques, ça laisse toujours mal à l'aise, dit Lyne Mongeau, de l'INSPQ, en entrevue à *La Presse*. Mais d'un autre côté, l'industrie alimentaire investit énormément d'argent pour faire la promotion d'aliments qui sont à la base du problème de l'obésité. Il va falloir faire beaucoup d'efforts pour changer les habitudes. Par exemple, il n'y a aucune raison pour que la nourriture de base des festivals et des événements publics soit les boissons gazeuses, la pizza, les chips, les frites et les hot-dogs. »

LE CALCUL DE L'IMC

On calcule l'indice de masse corporelle en divisant le poids (en kilogrammes) par la taille au carré (en mètres). Le poids santé se situe entre 18,5 et 25, et l'obésité commence à 30. Ces limites ont été proposées par l'Organisation mondiale de la santé en 1995 et adoptées par Santé Canada en 2003.

Quand Santé Canada a tenu des consultations publiques sur l'adoption des nouvelles limites d'embonpoint, Mme Mongeau s'est opposée au changement. « Entre un indice de masse corporelle (IMC) de 25 et de 27, il y a beaucoup d'hétérogénéité : des hommes très musclés, des femmes qui ont des fortes hanches. Il n'y a pas eu beaucoup d'opposition au changement chez les cliniciens, parce qu'ils savent reconnaître les cas problématiques. Mais dans la population, ça crée des anxiétés qui ne sont parfois pas nécessaires. »

En mai 2003, la limite de l'embonpoint est passée d'un IMC de 27 à 25. La proportion de Québécois adultes ayant un excès de poids est alors passée de 31,8 % à 47,3 %. Mme Mongeau s'inquiète que cette limite soit encore abaissée, parce qu'en Chine, les problèmes liés au surpoids apparaissent plus tôt, à partir d'un IMC de 23.

La limite de poids insuffisant a elle aussi été abaissée, d'un IMC de 20 à 18,5. Résultat, la proportion d'adultes trop maigres est passée de 13,6 % à 2,8 %. Compte tenu des problèmes d'anorexie chez les jeunes femmes, ce changement inquiète Mme Mongeau. Les critiques de la lutte contre l'obésité ont fait leurs choux gras de la publication de deux études contradictoires par le Centers for Disease Control, l'agence de santé publique du gouvernement américain. La première, en 2004, affirmait que l'excès de poids causait 414 000 morts par année aux États-Unis, davantage que le cancer du poumon. La deuxième, parue l'an dernier, abaissait ce chiffre à 112 000, parce que des erreurs de calcul avaient été faites par la première étude.

L'accent sur l'obésité a dépassé largement ses effets négatifs sur la santé publique, affirme le politologue Eric Oliver dans *Fat Politics*.

« L'embonpoint a cessé d'être à la mode quand il est devenu associé à la pauvreté », affirme M. Oliver en entrevue téléphonique.



PHOTO FRANÇOIS GUILLOT, AFP ©

En mai 2003, la limite de l'embonpoint est passée d'un indice de masse corporelle (IMC) de 27 à 25. La proportion de Québécois adultes ayant un excès de poids est alors passée de 31,8 % à 47,3 %.

CPG C'EST DU BONBON MC

CPG C'EST DU BONBON de 90 jours 3,4%

Admissibilité pour la SADC

Termes de 90, 180 et 270 jours

Pas de solde minimum

Admissible au RÉR

3,4%*

1,57% CPG moyen de 90 jours*

CPG C'EST DU BONBON de 90 jours

Voici le CPG C'est du bonbon MC ING DIRECT. À votre goût, parce que vous n'avez pas à immobiliser votre argent pour un an ou plus. Délectable, parce qu'il rapporte des intérêts plus élevés que la moyenne des grandes banques.* Et parce que nous sommes ING DIRECT, il n'y a aucun frais de service ou de minimum.

ingdirect.ca/bonbon
1 866 700 2421

ING DIRECT
c'est votre intérêt qui compte MD

Banque ING du Canada – Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.
* Taux comparés aux CPG à rachat anticipé de la TD Canada Trust, de la CIBC, de la Banque Royale, de la Banque Scotia et de la Banque de Montréal. Source : Cannex. Taux en date du 28 février 2006.

3386748A

HP recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel.

intel VIIV™

PERMETTEZ À TOUTE LA FAMILLE DE FAIRE RELÂCHE AVEC UN DIVERTISSEMENT SANS FIN

Tenez les enfants occupés avec tout un monde de divertissement numérique grâce à l'ordinateur Centre de médias HP Pavilion alimenté par la Technologie Intel® Viiv™



(écran vendu séparément)

ORDINATEUR CENTRE DE MÉDIAS TÉLÉ HP PAVILION m7360n
1449,99 $*

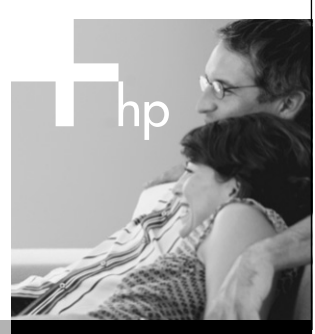
- Processeur Intel® Pentium® D 920 avec architecture bicœur d'Intel®[1]
- Microsoft® Windows® XP Édition Media Center 2005
- Mémoire de 2 Go[2] • Disque dur de 300 Go[3] • Syntoniseur télé avec télécommande
- Clavier et souris sans fil et interface réseau local 802.11b/g
- Assistance téléphonique primée et reconnue sans frais d'interurbain 24 heures sur 24, sept jours sur sept + garantie limitée d'un an sur le matériel[4]

Le service de soutien HP est un Centre de service et de soutien technologique certifié par J.D. Power and Associates, reconnu pour offrir « un service à la clientèle exceptionnel ».

ÉQUIPEZ-VOUS ENCORE MIEUX

ÉCRAN PLAT ACL HP VS17 de 17 PO
429,99 $*
- Économisez 50 $ US avec la remise postale[5]
- Résolution de 1 280 x 1 024 à 75 Hz et jusqu'à 16 millions de couleurs
- Aidez à protéger l'environnement avec la conformité ENERGY STAR® et MPII

UNITÉ DE STOCKAGE DE MÉDIA PERSONNELLE HP de 160 GO
249,99 $*
- Stockez plus de vidéos et photos
- Transportez et partagez des fichiers
- Sauvegardez automatiquement des fichiers



Appelez au **1 877 231-4362**
Cliquez sur **www.hp.ca/printemps**
Rendez-vous chez **votre détaillant HP**

hp invent

3386953A

© 2006 Hewlett-Packard Development Company, L.P. * Sauf indication contraire, tous les prix indiqués sont des prix de détail canadiens suggérés. Les détaillants peuvent vendre à un prix moindre et tous les prix sont sujets à changement. Tous les produits ne sont pas offerts dans tous les établissements. Les produits peuvent différer légèrement de l'illustration. Les spécifications sont sujettes à changement sans préavis. Voyez votre détaillant HP pour les détails sur la disponibilité des modèles. Pour obtenir une liste complète des détaillants, veuillez visiter le site http://welcome.hp.com/country/ca/fr/howtobuy.html ou appeler au 1 800 HP INVENT. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis, au Canada et (ou) dans d'autres pays. Celeron, Celeron Inside, Centrino, le logo Centrino, Core Inside, Intel, le logo Intel, Intel Core, Intel Inside, le logo Intel Inside, Intel SpeedStep, Intel Viiv, Itanium, Itanium Inside, Pentium, Pentium Inside, Xeon et Xeon Inside sont des marques de commerce ou des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. [1] La numérotation d'Intel ne constitue pas une mesure de performance supérieure. [2] La capacité de mémoire libre réelle peut être moindre. [3] 1 Go = 1 milliard d'octets lorsqu'il s'agit de mesurer la capacité d'un disque dur; la capacité réelle après formatage peut être moindre. [4] Certaines restrictions peuvent s'appliquer. [5] Pour des renseignements détaillés sur la remise postale, allez à l'adresse www.hp.ca/go/pavilionforyoufr
J.D. Power and Associates Certified Technology and Support Program℠, conçu conjointement avec SSPA. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.jdpower.com ou sspa.com.

Un agent du métro accusé de proxénétisme

NICOLAS BÉRUBÉ

Alain Jean-Pierre ne dormait pas beaucoup. Il n'avait pas le temps. De jour comme de soir, cet agent de surveillance du métro de Montréal allait cueillir des jeunes femmes à leur domicile pour les conduire dans des bars de danseuses où des services sexuels complets étaient offerts aux clients. Ensuite, il « comptait de l'argent », a-t-il déjà confié à un agent double. En cinq mois, l'enquêteur qui assurait sa filature ne l'a pas vu dormir plus de cinq heures de suite.

C'est le portrait d'un homme d'affaire infatigable qu'a brossé hier l'enquêteur Dominic Monchamp, de la police de Montréal, qui a piloté l'enquête sur Alain Jean-Pierre, 31 ans. Celui-ci a été arrêté à son domicile de l'est de Montréal en 2003. Son procès s'ouvrait hier. Il fait face à 11 chefs d'accusation de proxénétisme. Il aurait fait six victimes, dont deux étaient mineures au moment des faits. Le procès de son présumé complice, Joël Bien-Aimé, se tiendra le mois prochain.

Durant leur enquête, les policiers ont visité 10 bars de danseuses nues, complété 27 filatures et accumulé plus de 9000 séquences d'écoute électronique qui seront présentées en preuve au cours des prochains jours.

Fugueuses

C'est d'abord une série de fugues de jeunes femmes à l'été 2002 qui a mis la puce à l'oreille des policiers, a rappelé hier l'enquêteur Monchamp. « Chaque fois, les jeunes femmes ont été retrouvées en compagnie d'Alain Jean-Pierre. C'est à ce moment que nous avons ouvert notre enquête. »

Début septembre 2002, les enquêteurs le voient conduire une jeune danseuse au bar Hilltop, à Vaudreuil. Habillés en civil, deux policiers vont visiter le bar. Il se font aussitôt proposer des services sexuels par des danseuses, dont celle que vient de déposer Jean-Pierre : 80 $ pour une fellation, 140 $ pour une relation sexuelle complète. Les bars où M. Jean-Pierre déposait les danseuses étaient « carrément des maisons de débauche », a dit M. Monchamp.

En septembre 2002, Alain Jean-Pierre se place en congé de maladie à la Société de transport de Montréal (STM) où il travaille depuis cinq ans. Pendant les mois suivants, il passe pratiquement tout son temps à conduire des jeunes femmes de leur domicile à différents bars de danseuses, a dit l'enquêteur.

Selon lui, Alain Jean-Pierre a aussi été aperçu faisant la navette entre Montréal et Toronto, où il louait un appartement. Son véhicule a été vu dans le stationnement de plusieurs bars de danseuses en Ontario. « Il était constamment sur la route. Il voyageait énormément », a dit M. Monchamp, enquêteur rattaché à la section exploitation sexuelle des enfants du SPVM.

Le 11 février 2003, les policiers font une perquisition dans l'appartement d'Alain Jean-Pierre, près de la Place Versailles, dans l'est de Montréal. Ils y trouvent des téléphones cellulaires, de l'argent, une boîte de cartouches de calibre 38 dont la moitié était percutée, ainsi que des relevés bancaires dont le solde s'élève à 50 000 $. Alain Jean-Pierre est arrêté sur place. Depuis, l'agent de surveillance du métro est suspendu sans salaire.

Le contre-interrogatoire de l'enquêteur Monchamp se poursuivra cet après-midi au palais de justice de Montréal. Les victimes présumées seront interrogées par la suite.

Meurtre au Mexique

À la défense des victimes

PRESSE CANADIENNE

La nièce de Dominic et Nancy Ianiero a livré un éloge funèbre empreint d'émotion, hier, rejetant avec indignation les rumeurs voulant que les meurtres de son oncle et de sa tante aient été reliés au crime organisé. Rosanna Ianiero a refoulé des larmes mais c'est d'une voix résolue qu'elle a réprimandé les autorités mexicaines pour avoir insinué que la mort des deux Canadiens était reliée à des activités illégales. « À ce moment-ci, vous ne devriez pas avoir à défendre votre nom », a-t-elle dit aux quelques centaines de personnes réunies pour les funérailles à l'église St. Clare of Assisi, au nord-ouest de Toronto.

À l'extérieur, plusieurs policiers notaient les numéros des plaques tandis que des enquêteurs prenaient des photos des assistants. « Cela pourrait nous mener à des renseignements qui feront débloquer l'enquête », a déclaré Armand La Barge, chef du service de police de York.



Adieu les places limitées ! J'ai choisi la carte Voyages RBC®.

« C'est tellement plus simple d'échanger mes points contre des billets d'avion depuis que j'ai la carte Voyages RBC ! Quand j'appelle pour faire mes réservations, on ne me répond plus que le nombre de sièges en prime est limité. S'il reste une place pour le vol qui m'intéresse, elle est à moi. Fini les périodes d'interdiction et les limites de sièges ! C'est moi qui choisis quand je pars, où je vais et avec quelle compagnie aérienne. Encore mieux, je peux faire Montréal – New York ou Vancouver – Seattle avec seulement 15 000 points. Une carte qui me laisse libre de choisir, c'est en plein ce qu'il me fallait ! »



Faites votre demande en ligne au www.rbcbanqueroyale.com/visavoyages ou composez le 1-800-ROYAL® 1-1.

La carte Voyages^mc RBC, c'est tellement mieux. La preuve ? Vous recevrez 10 000 points RBC Récompenses® en prime à l'adhésion et 5 000 points au premier renouvellement^.**

JE CHOISIS RBC^mc

RBC Banque Royale

** Pour que vous soyez admissible à l'offre de 10 000 points RBC Récompenses en prime, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1er mars et le 30 juin 2006. Les clients déjà titulaires de la carte *Visa* Platine Voyages RBC au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion apparaîtront sur votre relevé *Visa*. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à votre relevé *Visa* une fois que vous aurez acquitté les frais annuels. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

3386232A

ACTUALITÉS



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE ©

En quittant son poste de député de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger a peut-être ouvert la porte de l'Assemblée nationale à André Boisclair.

Nicole Léger quitte la politique

Boisclair pourrait se présenter dans Pointe-aux-Trembles

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le chef du Parti québécois, André Boisclair, examine la possibilité de se faire élire dans Pointe-aux-Trembles, une circonscription que laissera vacante la députée Nicole Léger le 1er juin.

Cette fidèle de Pauline Marois a pris la famille péquiste au dépourvu en annonçant son départ de la vie politique hier. Mais elle assure qu'aucun conflit ne l'oppose à son chef.

« Il n'y a pas de controverse, il n'y a pas de chicane », a-t-elle lancé en conférence de presse.

Le départ de Nicole Léger offre une occasion à André Boisclair de faire son entrée à l'Assemblée nationale. La circonscription de Pointe-aux-Trembles est une forteresse péquiste. Située dans l'est de Montréal, elle se trouve à proximité de Gouin, son ancienne circonscription.

Au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse*, le chef péquiste s'est montré peu loquace mais n'a pas exclu la possibilité de se faire élire dans Pointe-aux-Trembles. Or, au lendemain de son élection à la tête du PQ, il avait rejeté l'idée de se présenter dans Sainte-Marie—Saint-Jacques.

> **« Il n'y a pas de controverse, il n'y a pas de chicane... Je veux respirer par le nez et je veux davantage vivre. »**

Pas de « stratégie ouverte »

André Boisclair rencontrera les membres du bureau de direction du PQ de Pointe-aux-Trembles, au cours des prochaines semaines, afin de discuter de cette question. « Je ne ferai pas de stratégie ouverte », a-t-il cependant martelé, refusant de révéler ses intentions.

« C'est un très beau comté. Est-ce qu'André serait tenté par le comté de Pointe-aux-Trembles ? C'est à lui de le décider », a affirmé de son côté Mme Léger, qui partira officiellement le 1er juin.

L'élection devra avoir lieu d'ici la fin de l'année. Le gouvernement doit émettre son décret six mois après que le siège a été déclaré vacant.

Pour justifier son retrait de la vie politique, Nicole Léger a expliqué qu'elle souhaite « retrouver » les siens. « Je veux respirer par le nez et je veux davantage vivre », a lancé Mme Léger, qui aura 51 ans dimanche.

Décision sereine

C'est une décision « très difficile, mais amplement mûrie et sereine », a-t-elle précisé.

La députée exhorte son chef à adopter un discours ferme à l'occasion des prochaines élections générales. « Il faut dire à la population : voter pour le Parti québécois, c'est voter pour faire la souveraineté », a-t-elle affirmé.

Depuis son entrée à l'Assemblée nationale en 1996, Nicole Léger est une proche de Pauline Marois. Il y a quelques semaines, elle a prêté à Mme Marois le condo en Floride qu'elle possède avec son frère, le sondeur Jean-Marc Léger.

Par voie de communiqué, Pauline Marois se dit « profondément attristée » par le départ de sa collègue. Elle la remercie de son soutien au moment de la course au leadership.

Déloyauté

En août 2004, Nicole Léger est devenue la première députée à contester le leadership de Bernard Landry et à réclamer le déclenchement d'une course. M. Landry, furieux de cet acte de déloyauté, lui a alors retiré ses fonctions de whip adjointe.

En septembre, Pauline Marois a elle aussi exigé une élection à la direction du PQ. Au lendemain de la démission-surprise de Bernard Landry, en juin, Nicole Léger s'est rangée derrière son amie Pauline Marois.

Avec la victoire d'André Boisclair, Nicole Léger semblait condamnée à la marginalité au sein du caucus péquiste. Mais à sa satisfaction, lors du remaniement de son cabinet fantôme, André Boisclair lui a retiré le dossier des relations avec les citoyens pour lui confier celui de l'habitation.

Nicole Léger dit qu'elle aurait quitté la vie politique même si Pauline Marois avait pris la tête du parti.

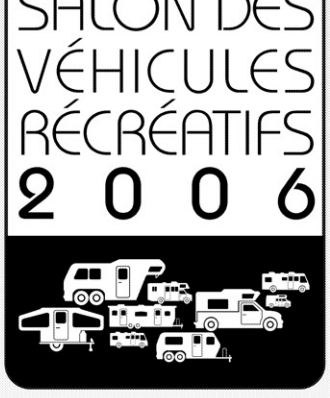
Militante de longue date

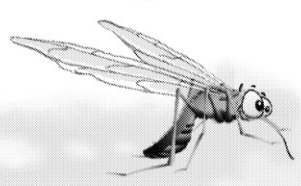
Cette ancienne enseignante a été élue pour la première fois en 1996 lors d'une élection complémentaire. Réélue en 1998, Nicole Léger a été ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, puis à la Lutte contre la pauvreté.

Lors des élections de 2003, Nicole Léger a obtenu un score de 50,2 % et récolté une majorité confortable de 4834 voix.

Militante de longue date, elle est la fille de l'un des pionniers du PQ, Marcel Léger, décédé en 1993. M. Léger a fait partie des sept premiers députés du PQ qui ont été élus en 1970.

SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS 2006





Attrapez la piqûre du VR !

Montréal : Du 9 au 12 mars 2006

au Stade olympique de Montréal

PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)

Adultes :	12,00 $
Étudiants et 65 ans et plus* :	10,00 $
6 à 12 ans :	4,00 $
0 à 5 ans :	GRATUIT

*avec carte

HEURES D'OUVERTURE

Jeudi 9 mars de	11 h à 21 h
Vendredi 10 mars de	10 h à 22 h
Samedi 11 mars de	9 h à 22 h
Dimanche 12 mars de	9 h à 17 h

HORAIRE DES CONFÉRENCES

JEUDI :
13 h : L'École FQCC : Le comportement routier de votre VR
14 h : Voyages et locations
16 h : Démystifier les assurances de véhicules récréatifs
17 h : Communications mobiles : satellite et/ou par ondes radios
19 h : L'entretien de votre VR

VENDREDI :
11 h : L'École FQCC : Le comportement routier de votre VR
12 h : Voyages et locations
14 h : L'entretien de votre VR
16 h : Communications mobiles : satellite et/ou par ondes radios
18 h : Démystifier les assurances de véhicules récréatifs
19 h : L'École FQCC : Le comportement routier de votre VR

SAMEDI :
11 h : Démystifier les assurances de véhicules récréatifs
12 h : Voyages et locations
14 h : L'École FQCC : Le comportement routier de votre VR
15 h : Communications mobiles : satellite et/ou par ondes radios
17 h : L'entretien de votre VR
19 h : Démystifier les assurances de véhicules récréatifs

DIMANCHE :
11 h : L'entretien de votre VR
12 h : Communications mobiles : satellite et/ou par ondes radios
13 h : Démystifier les assurances de véhicules récréatifs
14 h : Voyages et locations
15 h : L'École FQCC : Le comportement routier de votre VR

Pour information : www.salonvr.com

LA PRESSE cyberpresse.ca | ACVRQ

3384772A



Juste un jeu.

Savez-vous pourquoi on appelle ça « jouer » aux loteries vidéo ?
C'est parce que c'est d'abord et avant tout un jeu, un divertissement.
Et c'est d'ailleurs comme ça que la plupart des gens pensent.

Mais si vous n'êtes plus capable de passer devant une machine sans vider vos poches... là, ce n'est plus juste un jeu.

Il existe de l'aide. Appelez. Vous n'avez rien à perdre.

Jeu : Aide et Référence 1 866 SOS-JEUX

FONDATION MISE SUR TOI MC

une initiative de Loto-Québec

mise-sur-toi.loto-quebec.com

3381201

3381199A

MÉTRO DE MONTRÉAL

Charest pourrait faire fi du processus d'appel d'offres

PRESSE CANADIENNE

MIRABEL-QUÉBEC – Le premier ministre Jean Charest n'a pas écarté, hier, la possibilité d'outrepasser le processus d'appel d'offres pour octroyer à Bombardier le contrat de remplacement des wagons du métro de Montréal, une commande de 1,2 milliard de dollars.

« Nous sommes très attentifs et très réceptifs au message de la population et de son député », a mentionné M. Charest, au cours d'un point de presse à Mirabel, au nord de Montréal.

Dimanche, plus de 3000 personnes sont descendues dans la rue à La Pocatière, dans le Bas-Saint-Laurent, pour la sauvegarde de l'usine locale de Bombardier Transport, dont le carnet de commandes sera vide à partir de 2008.

Dans l'espoir de maintenir les 1000 emplois rattachés à l'usine, les manifestants ont exhorté le gouvernement du Québec d'accorder à Bombardier, rapidement et sans appel d'offres, le contrat de renouvellement des wagons du métro de Montréal.

Dimanche, 3000 personnes sont descendues dans la rue à La Pocatière pour la sauvegarde de l'usine locale de Bombardier Transport.

Le député de Kamouraska-Témiscouata et ministre du Développement durable, Claude Béchard, a d'ailleurs apporté aux travailleurs son soutien sans équivoque, affirmant que l'octroi du contrat était « une question de mois ».

« Le dossier est à l'étude en ce moment. Il n'y a pas de suspense, il n'y a pas de délai ou de retard. Le dossier suit son cours normal. Aussitôt que le gouvernement aura pris une décision, nous allons l'annoncer », a toutefois nuancé M. Charest, refusant de préciser l'échéancier que s'est donné le Conseil des ministres.

Le premier ministre s'est néanmoins bien gardé de rabrouer M. Béchard, qui a appuyé sans réserve les manifestants dans un dossier qui ne relève plus de ses responsabilités ministérielles.

« On est député avant d'être ministre. Il fait son travail de député et défend les intérêts de la population. Pourquoi s'opposerait-on au fait que Claude Béchard fait son travail de député ? » a demandé M. Charest à Mirabel.

Mais selon l'opposition péquiste, il n'y aurait pas une telle incertitude entourant le projet si le ministre Béchard « avait fait son travail ».

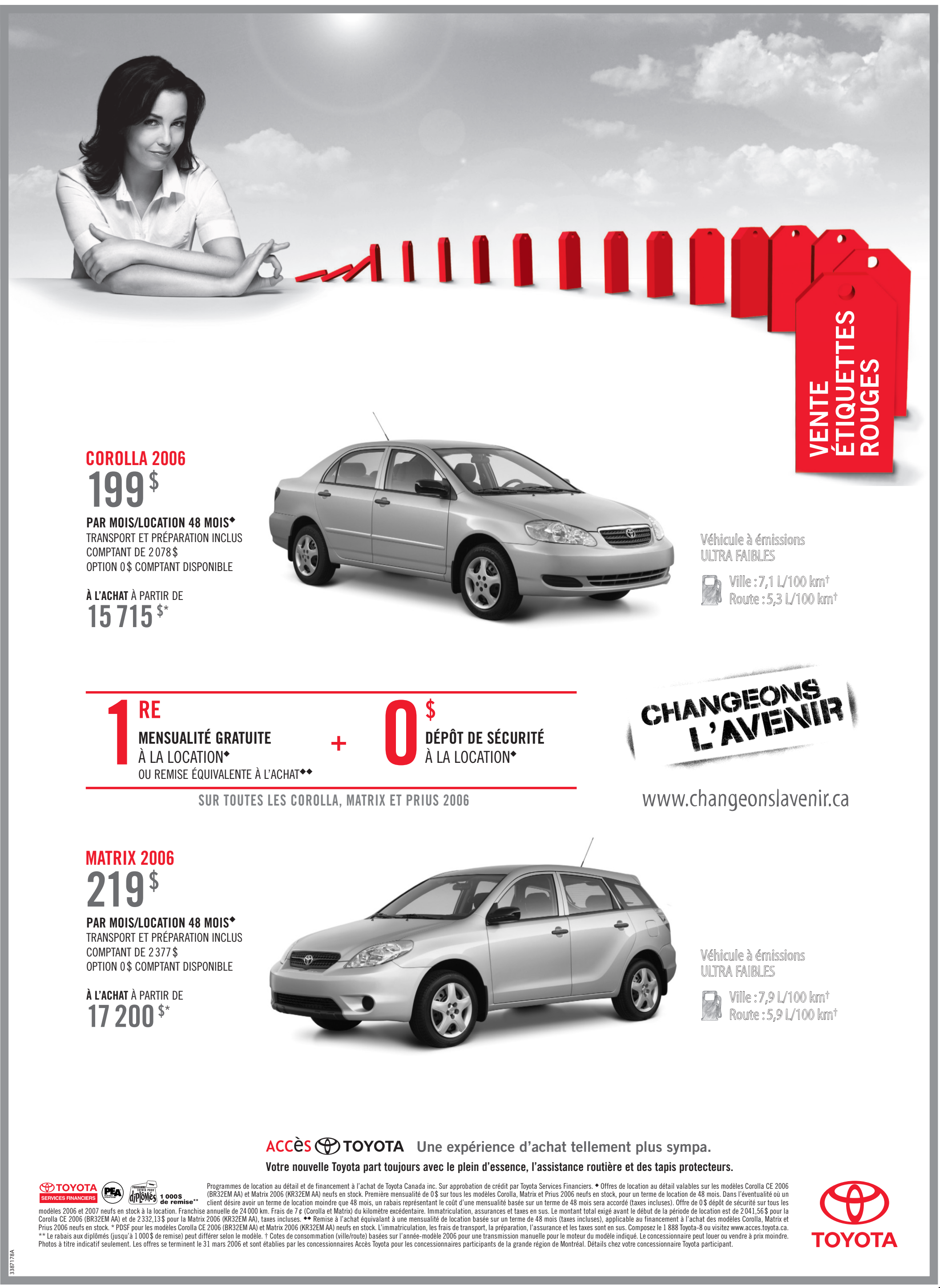
« C'est de l'amateurisme, a soutenu la leader de l'opposition officielle, Diane Lemieux. M. Béchard a été ministre du Développement économique pendant plus de deux ans et il n'a rien fait. Là, il se présente dans une manifestation et il prétend qu'il est minuit moins cinq. Il n'a que lui à blâmer. »

Du reste, Mme Lemieux n'estime pas opportun de se prononcer sur la pertinence ou non de court-circuiter le processus d'appels d'offres en faveur de Bombardier.

« Pourquoi me peinturer dans le coin alors que l'on n'a eu aucune documentation sur le projet, aucun avis juridique ? C'est au conseil des ministres de faire son travail et qu'il le fasse correctement et rapidement », a-t-elle lancé.

Pour sa part, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a dit « comprendre la prudence » du premier ministre Charest dans ce dossier. « On ne se rendrait pas service si on prenait une décision précipitée qui serait par la suite contestée en vertu des règles du commerce international », a analysé le leader adéquiste.

Le gouvernement doit mettre tout en oeuvre pour assurer le maintien des activités à l'usine de La Pocatière, a estimé M. Dumont.



POLITIQUE

Phil Fontaine presse Harper de respecter l'accord de Kelowna

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef de l'Assemblée des premières nations, Phil Fontaine, presse le gouvernement Harper de respecter dans son intégralité l'accord de Kelowna conclu en novembre dernier par Ottawa, les provinces et les leaders autochtones.

La pauvreté qui afflige les peuples autochtones est telle que le nouveau gouvernement conservateur ne peut pas tergiverser sur cette importante question.

L'ancien gouvernement libéral de Paul Martin avait promis d'injecter 5,1 milliards de dollars en cinq ans afin d'améliorer les conditions de vie des autochtones. M. Martin avait fait cette promesse à l'issue d'une conférence fédérale-provinciale sur les affaires autochtones à la fin novembre, à Kelowna, quelques jours avant la chute de son gouvernement à la Chambre des communes. Les leaders des peuples autochtones avaient signé cet accord qui avait tout de même nécessité quelque 18 mois d'efforts et de négociations.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, M. Fontaine a soutenu que les investissements en santé, en éducation, en logement prévus par l'accord de Kelowna sont cruciaux pour l'avenir des peuples autochtones. Jusqu'ici, le nouveau ministre des Affaires indiennes, Jim Prentice, s'est montré réceptif aux demandes de l'Assemblée des premières nations, mais Phil Fontaine réclame malgré tout des engagements précis du gouvernement dans son tout premier discours du Trône, prévu le 4 avril, et dans le premier budget conservateur, attendu à la fin du mois prochain.

« Cet accord doit nous permettre d'enrayer la pauvreté qui prévaut dans les communautés autochtones. Cela a pris 18 mois de travail et de préparation pour y arriver. Tout le monde s'entend pour dire que la pauvreté chez les autochtones est une tache au dossier du Canada à travers le monde et qu'il faut s'y attaquer », a affirmé le chef Fontaine.

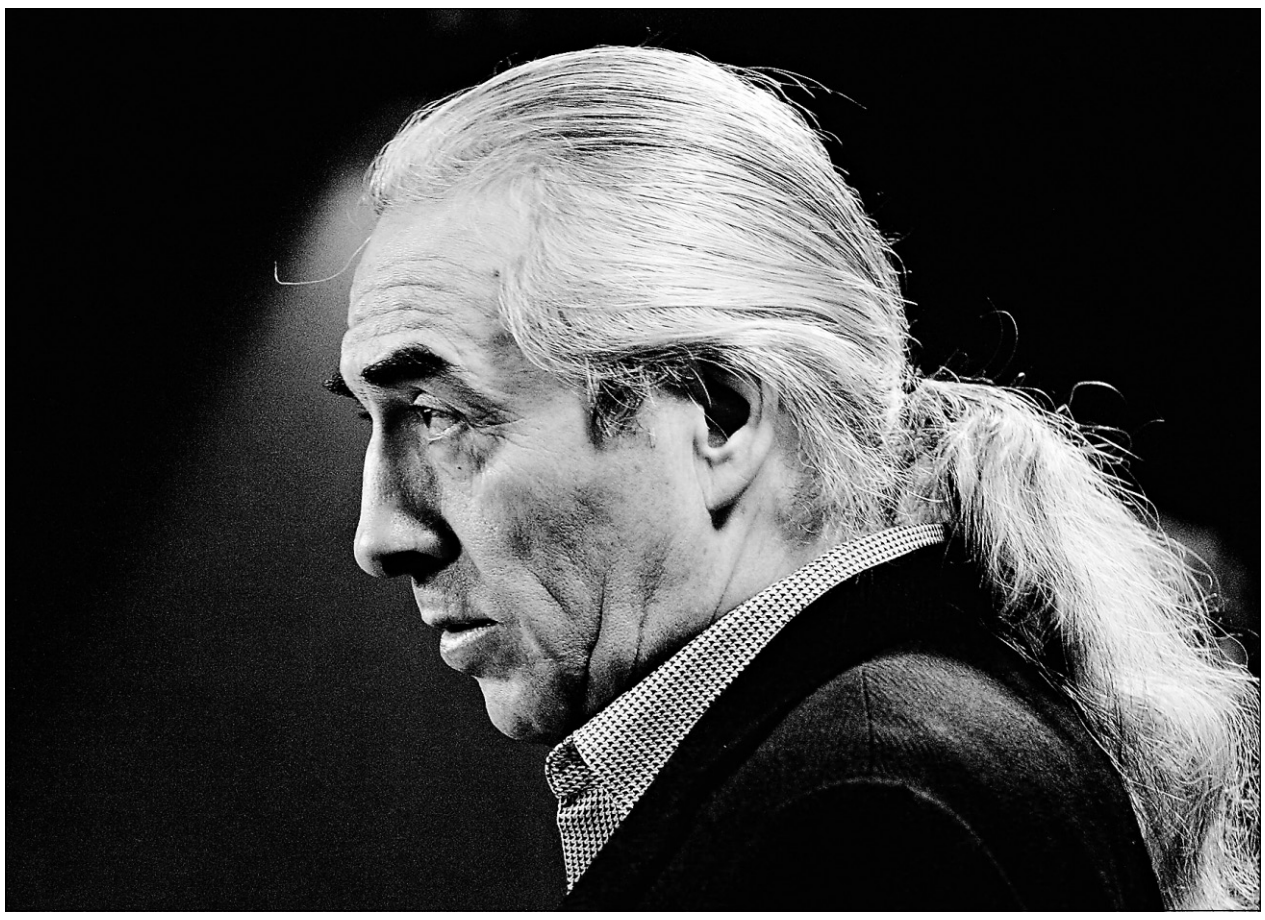


PHOTO FRED CHARTRAND, PRESSE CANADIENNE

Phil Fontaine, chef de l'Assemblée des premières nations.

Jusqu'ici, le gouvernement Harper a soufflé le chaud et le froid quant à ses intentions de respecter l'accord de Kelowna. Le Parti conservateur s'est dit d'accord avec les objectifs définis par l'accord, notamment l'amélioration des conditions de vie des autochtones, mais il souhaite revoir les modalités du financement.

Les conditions de vie, parfois dignes du tiers-monde, des peuples autochtones font les manchettes uniquement lorsqu'une crise éclate au grand jour. Ce fut le cas l'automne dernier lorsque les Cris de la réserve Kashechewan, dans le nord de l'Ontario, ont été évacués d'urgence parce qu'ils n'avaient plus d'eau potable depuis des mois et que bon nombre d'entre eux souffraient de plusieurs maux, dont des infections de la peau. Plusieurs des résidants de la réserve ont en outre été vaccinés d'urgence contre l'hépatite A et l'hépatite B.

Durant cette crise, le chef Phil Fontaine a rappelé que les habitants de plus d'une centaine de réserves au pays devaient faire bouillir leur eau avant de la consommer, dont une quarantaine en Ontario seulement.

M. Fontaine a rappelé que l'accord de Kelowna prévoit des investissements de 1,6 milliard de dollars dans le logement et les infrastructures, dont la construction d'usines de traitement de l'eau. « L'accord de Kelowna doit nous permettre d'investir dans la santé, l'éducation, le logement, l'eau potable. Ce sont toutes des choses que les Canadiens ordinaires tiennent pour acquises, mais que plusieurs communautés autochtones n'ont pas encore », a souligné le chef Fontaine.

Les peuples autochtones constituent le segment de la population canadienne qui affiche le taux de natalité le plus élevé, presque le double de la moyenne canadienne. En outre, 60 % des autochtones ont moins de 25 ans.

M. Fontaine a déjà rencontré le ministre Prentice depuis qu'il est responsable des Affaires indiennes. Il a dit avoir bon espoir que le ministre réussira à convaincre les membres du cabinet Harper de l'importance de respecter l'accord de Kelowna.

Par ailleurs, M. Fontaine a balayé hier d'un revers de main l'idée lancée par le chef de l'Association des premières nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, selon laquelle le gouvernement conservateur semble faire la sourde oreille aux demandes des peuples autochtones parce que M. Fontaine aurait invité ses membres à appuyer une autre parti que le Parti conservateur aux dernières élections.

M. Picard a dit s'interroger sur le type de relations qui s'amorcent avec le nouveau gouvernement après avoir envoyé trois lettres officielles et fait quelques appels téléphoniques qui sont restés jusqu'ici sans réponse.

En début de campagne électorale, le chef Fontaine a invité les siens à se rendre massivement aux urnes. Certains ont vu cette invitation comme une consigne à voter pour n'importe quel parti sauf le Parti conservateur.

« Nous sommes une organisation apolitique. Nous n'avons jamais appuyé un parti ou un autre. Nous avons tout simplement invité nos peuples à aller voter », a dit M. Fontaine.

VOLVO S60 ET V70 2006 ÉDITION SPÉCIALE

LA VIE A SES HAUTS ET SES BAS. PAS BESOIN DE DÉRAPAGES EN PLUS.

PARFOIS LA VIE VOUS EN FAIT VOIR DE TOUTES LES COULEURS. MAIS IL EST BON DE SAVOIR QUE QUAND LA ROUTE SE MÊLE DE LA PARTIE, VOUS SEREZ PRÊT À TOUT. ARMÉ D'UN ARSENAL DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ LÉGENDAIRES PROPRES À VOLVO ET DE NOTRE SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT INSTANT TRACTION^MC, VOUS AUREZ LA SITUATION BIEN EN MAIN AU MOMENT NÉCESSAIRE. PRENEZ LE CONTRÔLE DE LA ROUTE DANS UNE VOLVO AWD. RENDEZ-VISITE À UN CONCESSIONNAIRE VOLVO DÈS AUJOURD'HUI.

VOLVO
pour la vie

CARACTÉRISTIQUES DES S60/V70 AWD SE : SIÈGES SPORT EN CUIR À COMMANDE ÉLECTRIQUE • SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT DE VOLVO AVEC INSTANT TRACTION^MC • SYSTÈME ANTIDÉRAPAGE (DSTC) • TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE • CHAÎNE AUDIO HAUTE PERFORMANCE • ROUES EN ALLIAGES DE 17 PO EXCLUSIVES • GARNITURES INTÉRIEURES EN ALUMINIUM • PHARES ANTI-BROUILLARD • ET PLUS ENCORE

S60 AWD SE 2006

CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE 499 $* PAR MOIS. 39 MOIS.

1,3 %* TAUX DE CRÉDIT-BAIL

CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE 519 $* PAR MOIS. 39 MOIS.

V70 AWD SE 2006

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

*Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés. Offre valide pour une Volvo S60 2.5T AWD A SR SE/V70 2.5T AWD A SR SE 2006; (Le prix inclut le transport et la préparation de 1 295 $) 498,50 $/518,75 $ par mois; terme de 39 mois, acompte de 3 190 $/3 400 $. (Les prix pourront être ajustés en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada Corp.). La première mensualité comprenant les taxes, l'inscription au RDPRM de 48,66 $ et le dépôt de garantie de 600 $/600 $ sont dus à la signature du bail. Allocation de 60 000 km pour la durée du bail (0,16 $ par km supplémentaire). Taux d'intérêt annuel : 1,3 %/1,3 %. Total des mensualités : 19 441,50 $/20 231,25 $. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Valeur de rachat en fin de bail : 28 376,20 $/29 436,20 $. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. L'offres se termine le 31 mars 2006. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2006 Automobiles Volvo du Canada Corp. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Corp. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.

33877747A

Vive opposition aux propositions de réforme du juge Gomery

JIM BROWN
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Plus de 60 personnalités publiques, dont d'ex-fonctionnaires et politiciens et des dirigeants d'entreprise, recommandent à Stephen Harper de ne pas donner suite aux recommandations de John Gomery en faveur d'une réforme radicale du rôle du gouvernement fédéral.

Dans une lettre adressée au premier ministre et rendue publique hier, d'anciens politiciens, des fonctionnaires à la retraite et de hauts dirigeants du secteur privé soutiennent que le juge Gomery est allé trop loin dans son second rapport sur le scandale des commandites fédérales.

Ce rapport, remis le 1er février, mettait de l'avant certaines réformes utiles, comme une meilleure supervision parlementaire des dépenses gouvernementales, reconnaissent les auteurs de la lettre. « Malheureusement, le rapport inclut également d'autres recommandations qui ne tiennent pas suffisamment compte de la façon dont les gouvernements fonctionnent véritablement, et pourraient ainsi causer beaucoup de dommages. »

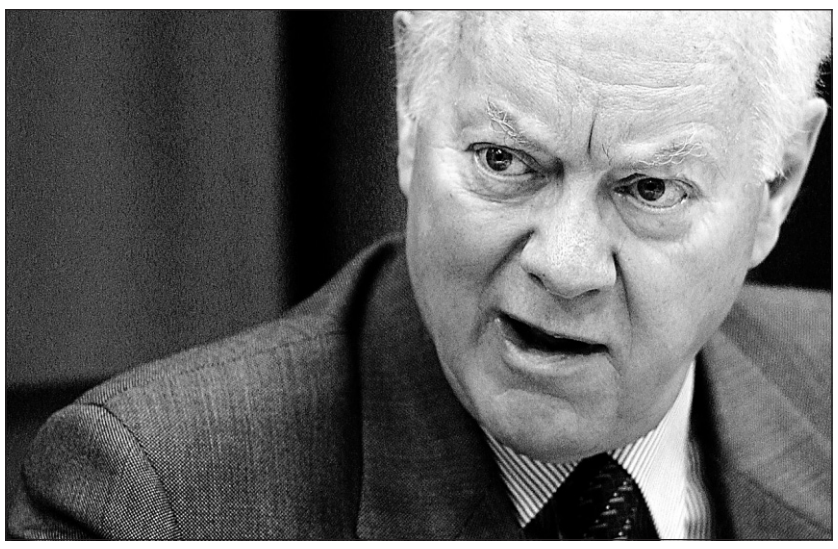


PHOTO BOB SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE ©

Au Bureau du premier ministre, on indiquait hier que Stephen Harper étudiait toujours le rapport final du juge Gomery (notre photo).

La lettre est signée par Bob Rae, ex-premier ministre néo-démocrate de l'Ontario, John Manley, vice-premier ministre libéral dans le gouvernement de Jean Chrétien, l'ex-ministre conservatrice Barbara McDougall, le sénateur conservateur Hugh Segal, qui fut l'adjoint de Brian Mulroney, et des dizaines d'autres personnes.

Les propositions qui les inquiètent le plus sont : de dépouiller le premier ministre du pouvoir de nommer lui-même les sous-ministres, qui sont les plus hauts fonctionnaires de chaque ministère fédéral ; d'amoindrir l'influence du greffier du Conseil privé, qui représente les yeux et les oreilles du premier ministre au sein de la bureaucratie ; et d'élargir l'autonomie des fonctionnaires publics dans leurs relations avec le conseil des ministres, tout en leur laissant esquiver le blâme pour toute mauvaise décision si le ministre choisit de ne pas tenir compte de leur avis.

Ce train de réformes, s'il était adopté, entraînerait une décentralisation draconienne du pouvoir. On ne sait pas cependant quel accueil fera M. Harper à ces suggestions.

Au Bureau du premier ministre, on indiquait hier que M. Harper étudiait toujours le rapport final du juge Gomery et qu'il n'avait pas encore pris de décision. « Nous savons qu'il y a certaines recommandations controversées mais il veut écouter tous les points de vue », a fait savoir la porte-parole, Carolyn Stewart-Olson.

Exit Shapiro, commissaire à l'éthique

PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement conservateur serait à la recherche d'un remplaçant pour le commissaire à l'éthique Bernard Shapiro, a révélé hier soir le réseau CTV.

Le premier choix de Stephen Harper serait Ed Broadbent, prétend CTV, mais l'ancien chef du Nouveau Parti démocratique, dont la femme se bat contre le cancer, aurait décliné l'offre des conservateurs.

M. Shapiro a été durement critiqué par les conservateurs et les autres partis d'opposition — dont M. Broadbent — pour avoir démontré un parti pris apparemment prolibéral.

L'animosité envers M. Shapiro a fait un bond la semaine dernière lorsque le bureau du commissaire a annoncé qu'il ferait enquête pour déterminer si le gouvernement a enfreint ou non le code d'éthique concernant les députés en amenant le libéral David Emerson à passer chez les conservateurs en échange d'un poste au sein du cabinet.



ACTUALITÉS

Les entreprises ne paient pas leur juste part d'impôt, selon Léo-Paul Lauzon

ANDRÉ DUCHESNE

Année après année, la fiscalité, tant québécoise que canadienne, a migré des entreprises vers les particuliers qui, aujourd'hui, alimentent en grande partie la colonne des revenus de l'État.

« Dramatique, inacceptable, insoutenable », clame le professeur Léo-Paul Lauzon, titulaire de la chaire socio-économique de l'Université du Québec à Montréal qui signe une nouvelle étude, *L'Autre Déséquilibre fiscal*, portant sur ce déplacement du fardeau fiscal.

Émaillée de nombreuses statistiques, l'étude indique par exemple que, de 1963 à 2003, le total des impôts et des taxes payés par les particuliers est passé d'une proportion de 45 à 80 % des recettes du gouvernement fédéral.

Entreprises avantagées

Pour la même période, la proportion des recettes fédérales provenant des entreprises a fondu, de 55 % à 20 %.

En chiffres absolus, les recettes fédérales provenant des sociétés ont grimpé de 17,5 milliards en 1963 à 29,4 milliards en 2003. Mais elles ont bondi de 14,2 milliards en 1963 à 117,2 milliards en 2003 chez les individus.

Au Québec, ce n'est guère mieux. En 1964, les Québécois ont versé 10,2 milliards en impôt et taxes au gouvernement, comparativement à 6,2 milliards pour les entreprises. Or, en 2004, les particuliers ont versé 25,3 milliards en recettes à Québec alors que le fardeau fiscal des entreprises était réduit à 3,6 milliards de dollars.

Bar ouvert

Et pis encore, dit Léo-Paul Lauzon, l'État québécois verse grosso modo un milliard de plus en subventions aux entreprises qu'il ne reçoit en impôts. En 1964, l'impôt des entreprises représentait 6,8 % du produit intérieur brut (PIB) de la province. S'il était resté à ce niveau, au lieu de descendre à 1,5 % du PIB en 2004, Québec engrangerait 13 milliards de plus annuellement dans ses coffres.

« Les fonds publics, c'est devenu un bar ouvert. »

« Les fonds publics, c'est devenu un bar ouvert », lance M. Lauzon dont l'exposé fut, comme d'ordinaire, truffé de déclarations colorées.

Pour lui, il faut cesser ou à tout le moins freiner toutes ces « taxes à la consommation » qui écrasent les particuliers. La réduction de la TPS annoncée par le gouvernement Harper est-elle donc acceptable ? « En théorie, c'est une mesure correcte mais on va attendre qu'ils passent aux actes. En 1993, Jean Chrétien a dit qu'il éliminerait la TPS pour ensuite affirmer qu'on l'avait mal compris », répond-il.

Réducteur

À la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, qui regroupe les PME du pays, on dénonce le caractère « réducteur » des propos de M. Lauzon.

« C'est vrai que 50 % des entreprises québécoises ne paient pas d'impôt sur le revenu mais c'est parce que 50 % présentent en fin d'année un profit sous le zéro », dit l'économiste Pierre Emmanuel Paradis.

Et, profits ou pas, toutes les entreprises paient la taxe sur le capital (autour de 2 milliards annuellement) et la cotisation au Fonds sur les services de santé (environ 2,7 milliards).

Il ajoute aussi que l'impôt des sociétés, ce sont des individus qui le paient, que ce soit sur le salaire des dirigeants, le profit des actionnaires, les dividendes.

S'il y a eu migration du fardeau fiscal vers les individus, c'est en raison d'une « évolution naturelle vers la compétitivité fiscale ». Et là encore, en la matière, le Québec traîne la patte, les PME faisant partie des plus taxées au pays.

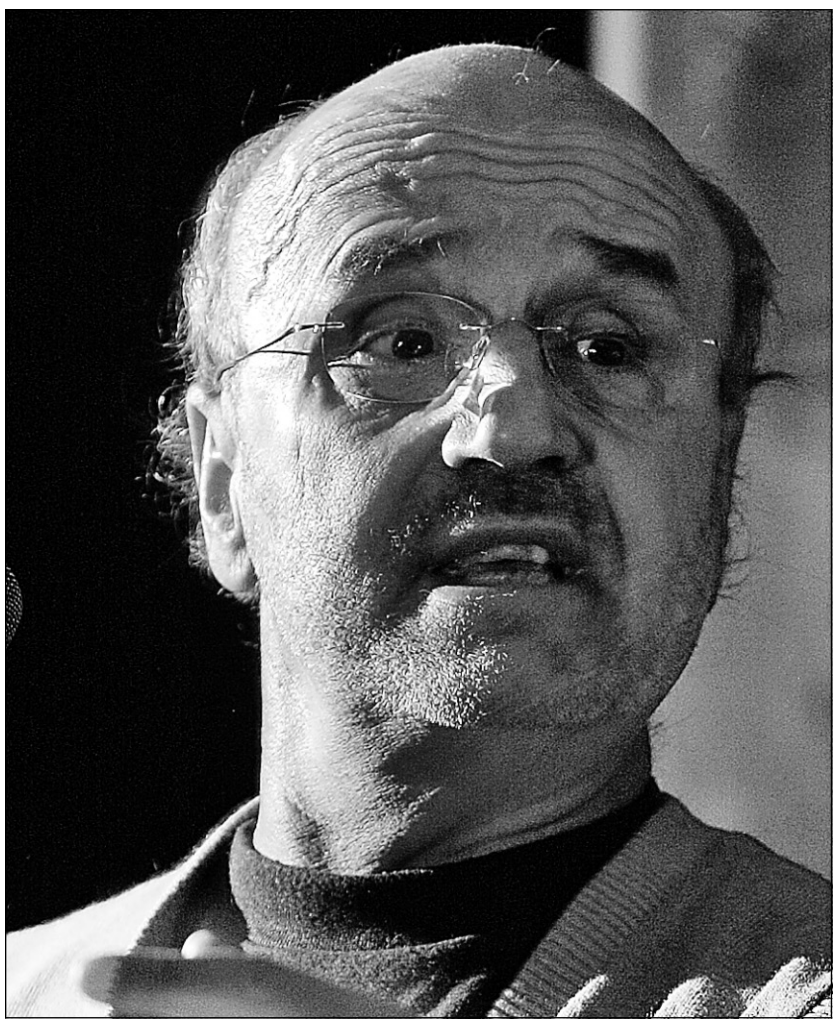


PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

Comme à son habitude, c'est en termes colorés que le professeur Léo-Paul Lauzon a parlé de « l'autre déséquilibre fiscal ».

NISSAN®

SOLDE SIGNEZ NISSAN



0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
0$ COMPTANT INITIAL
0$ PREMIER VERSEMENT*
FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE 1,8%**

TOUT COMPRIS.

24 000 km par année inclus | Transport et pré-livraison inclus
Aucuns frais d'administration | Plein d'essence inclus
«Assistance-dépannage» incluse

Télécommande d'ouverture du coffre
Essuie-glace à balayage intermittent
Colonne de direction inclinable
Climatiseur
Radio AM/FM 100 watts avec CD
Lève-glace et miroir électriques
Téléverrouillage des portières électriques
Siège du conducteur à 8 réglages
Montre numérique
Et plus...

Mensualité	Comptant initial	Dépôt de sécurité
217$	0$	0$
200$	995$	0$
182$	1995$	0$
173$	2495$	0$

3386053A

nissan.ca 1 800 387-0122
OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE‡
PROGRAMME POUR ‡‡ DIPLÔMÉS NISSAN

†Offre de location disponible sur les modèles neufs 2006 de la Sentra 1.8 édition spéciale (C4CG56 AA00)/ Sentra S-ER Spec V telle qu'illustrée (C4VG56 AA00). Mensualité de 217 $/ 288 $ pour les termes de 60 mois avec acompte ou échange équivalent de 0 $. Frais de transport et de pré-livraison de 1114 $ compris. Frais d'inscription du contrat de 49 $, incluant les frais du RDPRM, requis à la livraison. Pour un temps limité, 0 $ de dépôt de sécurité sur les modèles 2006. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Taxes, immatriculation, assurances et obligations sur pneus neufs en sus. *Première mensualité, toutes taxes incluses, est acquittée pour vous par Nissan Canada à la location de certains modèles neufs et de démonstration d'un terme de 60 mois. Le premier versement client est exigible 30 jours après la date de signature du contrat de location. Cette offre ne peut s'appliquer aux locations pré-acquittées. Respectivement au modèle choisi, un rabais équivalent au coût d'une mensualité basé sur les termes ci-dessus mentionnés (taxes incluses) sera accordé au client désirant un terme moindre. **Taux de financement à l'achat de 1,8 % jusqu'à 36 mois. †, *, **Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Les offres, disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. ‡Chez les concessionnaires participants. ‡‡Seuls les modèles Sentra, Altima et X-Trail, Xterra et Frontier 2006 sont admissibles au Programme pour diplômés. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. et/ou à ses filiales nord-américaines.

FAITS ET GESTES

TRANSMISSION

Les nouvelles maladies qui touchent les humains sont surtout d'origine animale, comme la grippe aviaire.



PHOTO SUZANNE PLUNKETT, AP

Plus de la moitié des 1400 microbes pouvant infecter les humains ont été transmis originellement par les animaux, et deux nouvelles maladies apparaissent chaque année. Le phénomène empire à cause du déboisement intensif, du développement du commerce et des voyages internationaux et des nouvelles pratiques d'élevage, comme celui des poulets, qui a doublé en cinq ans en Asie avant l'éclosion de la grippe aviaire.
— François Berger

Sources: American Association for the Advancement of Science; The Richmond Times-Dispatch

CENTRES DE LA PETITE ENFANCE

La CSN réclame une proposition « crédible »

PRESSE CANADIENNE

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a lancé un appel au gouvernement hier pour qu'il dépose une proposition « crédible » sur l'équité salariale pour les travailleuses des Centres de la petite enfance.

Ces dernières, qui sont affiliées à la CSN, déclencheront, d'ici une semaine, une grève perlée si aucun règlement n'intervient dans le dossier. Selon Mme Carbonneau, la ministre Carole Théberge repousse depuis 10 mois la conclusion des travaux d'équité. Elle ajoute que les faux-fuyants ont assez duré.

« Je ne ferme aucune porte, mais il est clair que le gouvernement a une grosse côte à remonter », a indiqué Mme Carbonneau. Cette dernière a aussi mis en doute les récentes déclarations publiques convergentes de la ministre Théberge et de la présidente la Commission de l'équité salariale, Rosette Côté.

Selon la CSN, la première tente de semer la confusion, la seconde fait dévier le débat et se disqualifie pour toute intervention qui aurait éventuellement pu faire progresser le dossier. « Le gouvernement a beaucoup abusé de la confiance des parents, du grand public et des travailleuses en demandant une trêve, une trêve accordée alors qu'on avait un mandat de grève très très fort en juin. Depuis ce temps, rien ne s'est passé », a affirmé Mme Carbonneau.

EN BREF

Chrétien croit toujours à Kyoto

L'ex-premier ministre qui a fait du Canada un signataire du protocole de Kyoto soutient que le gouvernement actuel est dans l'erreur lorsqu'il affirme que ses objectifs sont inatteignables. Hier, Jean Chrétien a déclaré que le Canada est toujours en mesure d'atteindre les objectifs environnementaux qu'il avait acceptés avant de quitter ses fonctions, en 2003. M. Chrétien a enjoint au gouvernement conservateur de poursuivre les efforts afin d'atteindre la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), fixée à 6 % de moins que leur niveau de 1990. Le premier ministre Stephen Harper a affirmé que cet objectif était inatteignable et il a promis un plan canadien. Mais hier, M. Chrétien s'est livré à une subtile séance de promotion du traité international. « Je ne crois pas que le Canada voudra renoncer à Kyoto, a-t-il dit. Une telle décision aurait d'importantes conséquences. C'est difficile à atteindre, mais c'est atteignable. » Depuis 1990, les émissions de GES ont augmenté de 24 % au pays. Dans le dossier des changements climatiques, le Canada a un très mauvais bilan — pire que celui des États-Unis, qui n'ont pas adhéré à Kyoto. « L'accord de Kyoto n'atteindra pas ses objectifs et le gouvernement canadien est incapable d'atteindre ses objectifs », avait dit M. Harper en janvier.
Presse Canadienne

ACTUEL SANTÉ
INFORMATION, PRÉVENTION, SOLUTION
Tous les dimanches dans LA PRESSE



AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. **BELL EXPRESSVU INC.** (l'associé commandité), **BCE INC., 4119649 CANADA INC.** (associés dans la société en nom collectif appelée **HOLDINGS BCE s.e.n.c.**, qui est l'associé commanditaire), faisant affaires sous le nom de **BELL EXPRESSVU LIMITED PARTNERSHIP** demande l'autorisation de modifier la licence de son entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe. Pour plus d'informations, consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE : 110, rue O'Connor, 6e étage, Ottawa (Ont.).

2. L'ENSEMBLE DU CANADA. **TORONTO RAPTORS NETWORK LTD.** (TRNL) demande l'autorisation de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelée Raptors NBA TV et de son format haute définition (Raptors NBA TV HD). TRNL propose de remplacer la condition de licence relative à la diffusion en direct des matchs de basket-ball. Pour plus d'informations, consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE : Toronto Raptors Network Ltd., Bureau du Contentieux, 40, rue Bay, Toronto (Ont.).

Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **L'UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **23 mars 2006** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : **Avis public CRTC 2006-18**

#147

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

3386456A

VOUS N'AVEZ PAS UNE MINUTE À PERDRE.

Partagez vos minutes avec vos employés grâce aux forfaits Partage pour petites entreprises de Rogers Sans-filMC



ÉPARGNEZ TEMPS ET ARGENT AVEC UNE SEULE FACTURE À TRAITER POUR TOUS VOS EMPLOYÉS

- Forfaits à partir de 25 $ par employé
- Appels locaux sans frais entre employés d'un même forfait Partage*
- 3 mois d'appels locaux illimités**
- Obtenez en plus une réduction de 50 % sur les frais de service mensuels pour les 3 premiers mois sur toutes les lignes secondaires†
- Prime de 100 minutes à partager sur les forfaits à partir de 25 $

CHOISISSEZ N'IMPORTE QUEL TÉLÉPHONE OU TERMINAL ET OBTENEZ JUSQU'À 9 SANS-FIL SÉLECTIONNÉS POUR 0 $††

Consultez www.rogers.com/partage.petitesentreprises ou composez le 1 866 234-9086 pour plus de détails.

ROGERS MC
Votre monde. Maintenant.

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
4455, rue Saint-Denis (514) 845-8353
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 933-0338
Centre Eaton (514) 849-5646
Place Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Place Alexis-Nihon (514) 931-3877
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
Centre Rockland (514) 735-4086
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
Centre Montpellier (514) 747-1777
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BELŒIL
Mail Montenach (450) 467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau (450) 671-2303

HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (boutique) (450) 687-5386
Carrefour Laval (kiosque) (450) 686-7566
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe (514) 642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
135, boul. Labelle (450) 419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant (450) 635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VICTORIAVILLE
1111, boul. Jutras Est (819) 357-5007

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

LA SOURCE PAR CIRCUIT CITY · ROGERS plus · ROGERS VIDEO · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Les forfaits Partage pour petites entreprises requièrent un minimum de deux lignes, et de nouvelles lignes peuvent être ajoutées en tout temps, jusqu'à un maximum de dix lignes. *Inclut les appels locaux illimités entre les employés inscrits au forfait Partage pour petites entreprises sur le même compte. **L'offre comprend trois mois d'appels locaux illimités, de messagerie texte illimitée, à l'exception des messages surfacturés (messages en déplacement, messages internationaux, alertes MSNMD et messages relatifs aux concours et aux promotions) et de messageries photo et vidéo illimitées avec un appareil compatible. †La prime inclut une réduction de 50 % des frais mensuels des lignes secondaires uniquement dans le cadre d'un abonnement de trois ans. ††L'offre de sans-fil s'applique uniquement aux nouveaux abonnements de trois ans. Un sans-fil par nouvelle ligne ajoutée au compte. L'offre peut être modifiée sans préavis. MCMarques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. ©2006. Tous les autres logos, marques ou noms de produits utilisés peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leur titulaire respectif et utilisés sous permission.

3382281A
3386712

FAITS ET GESTES

JUSQU'À 85 ANS

L'allongement de la vie pourrait repousser à 85 ans l'âge de la retraite dans une vingtaine d'années.

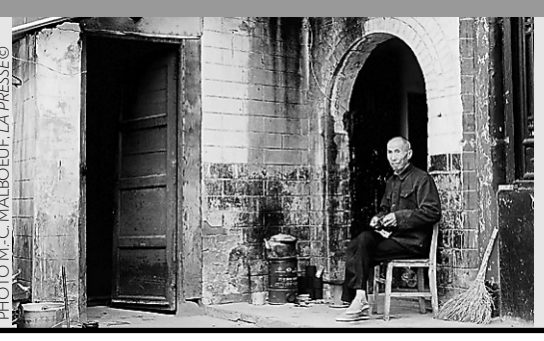


PHOTO M.-C. MALBOEUF, *LA PRESSE*©

La génétique et la biologie moléculaire permettraient de ralentir le vieillissement et de porter l'espérance de vie, dans les pays riches, de 80 à 100 ans d'ici à 2030. Au milieu du siècle, on vivrait même jusqu'à 150 ans, prédisent les experts. Les coûts supplémentaires énormes imposés aux systèmes de santé et de sécurité sociale nécessiteraient que tout le monde travaille plus longtemps.

— François Berger

Sources : American Association for the Advancement of Science; AFP

APRÈS QUATRE CONDAMNATIONS

Un trafiquant pourra se réhabiliter

ANDRÉ CÉDILOT

Les autorités carcérales n'ont pas renoncé à réhabiliter le trafiquant Jack Fasoli. À sa quatrième condamnation depuis 1979 pour trafic de drogue, le récidiviste de 52 ans vient d'être autorisé à continuer de purger sa peine dans une maison de transition.

L'optimisme de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) se fonde sur « la constance et la motivation » de Fasoli depuis qu'il a repris les études, en septembre. Autre note encourageante : il ne consomme plus d'héroïne ni de cocaïne, cependant que sa belle-fille a sur lui une influence positive.

Lors son incarcération en 2001 pour son rôle dans une importation de deux tonnes de haschisch — il a écopé huit ans et demi de prison —, Fasoli était décrit comme « une personne rusée, calculatrice, opportuniste, hédoniste ». Au début de 2004, les psychologues estimaient qu'il représentait un risque élevé de récidive.

Progrès indéniables

« Si vos progrès sont indéniables, il ne faut pas faire l'erreur de croire que vous êtes à l'abri d'un retour dans ces comportements délinquants », souligne la CNLC pour justifier le transfert de Fasoli dans un foyer transitoire. Il devra y rester au moins six mois avant de pouvoir recouvrer la liberté.

C'est la troisième fois que Fasoli fait du pénitencier. Son casier est éloquent : complots, vols à main armée, possession d'armes, trafic et importation de stupéfiants. En 1979, il a été condamné à six ans pour trafic de drogue aux États-Unis, et huit ans pour des braquages en sol canadien. Dix ans plus tard, il en prenait pour neuf années de plus pour une histoire de contrebande de cocaïne en provenance d'Haïti. Dans le passé, il a manqué à deux reprises aux conditions de sa libération conditionnelle. Lors de sa dernière arrestation en 2001, il y avait à peine quatre mois qu'il était libre.

Fasoli n'a jamais eu la vie facile. En 1973, son père, Laurent Fasoli, a été assassiné dans un bar de Laval où il travaillait comme portier. Quant à sa mère, elle était chanteuse de cabaret. De là, note la CNLC dans son rapport, les malheureuses propensions de Fasoli, dès son jeune âge, à l'alcool, la drogue, les danseuses et les criminels de tout acabit. Abus et fréquentations, insistent les commissaires J.P. Beauchesne et Robert Paquette, qu'il devra évidemment éviter durant sa présente libération conditionnelle.

EN BREF

Travaux sur l'avenue des Pins

L'avenue des Pins en direction ouest sera fermée à la circulation à partir de l'avenue du Parc jusqu'à la rue University. D'une durée de trois à quatre mois, la fermeture permettra de poursuivre l'installation des conduites d'eau principales et la démolition de certains éléments de la structure, en vue de construire la majeure partie du futur carrefour. La Ville de Montréal conseille aux automobilistes circulant vers l'ouest d'éviter le secteur. Des chemins de détour sont indiqués sur place.

Hugo de Grandpré

Zellers

Avis de correction

Une erreur s'est glissée dans le cahier publicitaire Zellers entrant en vigueur le 4 mars 2006 au Québec. Le produit Metamucil texture lisse à l'orange, format 861 g, a été annoncé par erreur.

Ce produit n'aurait pas dû se trouver dans le cahier destiné au marché québécois. Il ne sera pas offert dans les magasins Zellers du Québec. Zellers s'excuse des inconvénients que cette erreur regrettable aurait pu occasionner à sa clientèle.

Hbc

3387947A

Économisez gros. Vraiment gros.

Prix d'achat au comptant†† 25 995 $

XL-7 JX+ 2006

Espace pour 7 passagers. Système de freins antiblocage de série (ABS). Meilleure note au test de collision frontale—IIHS. AM/FM/Lecteur CD/MP3 avec 6 haut-parleurs. 5 ans d'assistance routière avec kilométrage illimité inclus.



Location à partir de 299 $** par mois pendant 48 mois.

Taux de location 2,0 % | Financement à l'achat‡ 0,9 % pendant 48 mois.

Transport et préparation inclus dans le prix de location. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds : 2 325 $. PDSF : 24 495 $*.

GRAND VITARA JA 2006

VUS de l'année (moins de 40 000 $) MOTORING 2006 à TSN. Finaliste aux Prix de l'AJAC—Meilleur VUS. Moteur V6 avec un système 4 roues motrices en permanence. 6 coussins gonflables. 5 ans d'assistance routière avec kilométrage illimité inclus. GrandVitara.ca



Prix d'achat au comptant†† 14 795 $

AERIO SE 2006

Climatiseur. Meilleure note au test de collision frontale—IIHS. Consommation—ville : 9,4 L/100 km, route : 7,0 L/100 km.† AM/FM/lecteur CD/MP3 avec 6 haut-parleurs. Traction intégrale disponible avec l'Aerio SX. 5 ans d'assistance routière avec kilométrage illimité inclus.



Prix d'achat au comptant†† 10 995 $

SWIFT+ 2006

Voiture de l'équipe gagnante du Championnat canadien de rallye 2004 et 2005. Coussins gonflables avant et latéraux. Consommation—ville : 9,1 L/100 km, route : 6,2 L/100 km.† AM/FM/lecteur CD avec 4 haut-parleurs. 5 ans d'assistance routière avec kilométrage illimité inclus.



PROGRAMME SUZUKI POUR LES DIPLÔMÉS ***

suzuki.ca

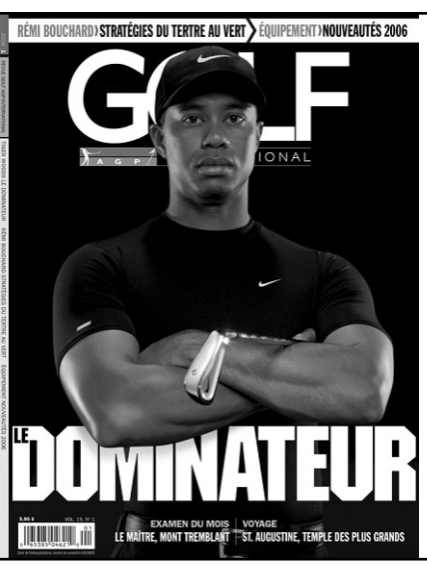
3386297A

VILLE-MARIE SUZUKI Montréal (514) 598-8666
ST-HUBERT SUZUKI St-Hubert (450) 676-0239
HYMUS SUZUKI Dorval (514) 685-5370
GIROUX LABELLE SUZUKI Ste-Agathe (819) 326-1615
CARREFOUR SUZUKI Ste-Rose (450) 625-1114
JOLIETTE SUZUKI Joliette (450) 755-1055
LANGEVIN SUZUKI St-Eustache (450) 623-6431
PARCOURS SUZUKI St-Jérôme (450) 438-3528
G/S SUZUKI AUTOMOBILES Shawinigan (819) 539-5438
LONGUEUIL SUZUKI Longueuil (450) 670-5708
VISION SUZUKI AUTOMOBILES Victoriaville (819) 758-6461
LACHUTE SUZUKI Chatham (450) 562-0262
LASALLE SUZUKI AUTOMOBILES LaSalle (514) 368-8277
SUZUKI REPENTIGNY Repentigny (450) 585-9950
PARENT SUZUKI Drummondville (819) 478-8181
NAPIERVILLE SUZUKI Napierville (450) 245-0606
ST-HYACINTHE SUZUKI St-Hyacinthe (450) 774-1332
CONCEPT SUZUKI Granby (450) 372-2007
SUZUKI DE LAVAL Laval (450) 682-4000
GRENIER SUZUKI Terrebonne (450) 961-2886
RENDEZ-VOUS SUZUKI Brossard (450) 466-2065
SUZUKI DE L'OUTAOUAIS Hull (819) 771-1900
SHERBROOKE SUZUKI Rock Forest (819) 340-1200
LAROCHELLE SUZUKI Trois-Rivières (819) 375-7111
SUZUKI SOREL-TRACY Sorel-Tracy (450) 746-4774

SUZUKI Un mode de vie !

LES CONSOMMATEURS DEVRAIENT LIRE CECI : Véhicules illustrés à titre indicatif seulement. *PDSF pour le Grand Vitara JA 2006 équipé d'une transmission manuelle (modèle LUN8NG). Frais de transport et de préparation (995 $), frais d'immatriculation, d'assurances, frais d'administration et taxes applicables en sus. **Offre d'une durée limitée s'adressant à des particuliers admissibles au crédit (S.A.C.) auprès de CréditLink pour la location d'un Grand Vitara JA équipé d'une transmission manuelle (modèle LUN8NG). Obligation locative totale de 16 659,02 $ incluant la mise de fonds initiale de 2 325 $ ou échange équivalent, avec kilométrage alloué de 80 000 km (0,10 $/km additionnel). Première mensualité payable à la livraison. Frais de transport et de préparation (995 $) inclus dans les mensualités. Les frais d'immatriculation, d'assurances, d'acquisition (350 $), d'administration, RDPRM (48 $ + taxes) et toutes taxes applicables sont en sus et sont payables à la livraison de même que la mise de fonds. ‡Le financement à l'achat au taux de 0,9 % jusqu'à 48 mois, seulement pour tous les modèles Grand Vitara JA 2006, est disponible pour les clients admissibles (S.A.C.) auprès de la Banque de Nouvelle-Écosse ou HSBC. Exemple : pour un emprunt de 10 000 $ à un taux d'intérêt annuel de 0,9 % pour un terme de 48 mois, les mensualités sont de 212,18 $. Le coût d'emprunt est de 184,64 $ et l'obligation totale est de 10 184,64 $. Un comptant initial peut être requis. †Consommation d'essence estimée d'après les critères de Transport Canada. ††L'offre « Prix d'achat au comptant » pour la Swift+ 2006 équipée d'une transmission manuelle (modèle HSM53A6), l'Aerio SE 2006 équipée d'une transmission manuelle et d'un climatiseur (modèle WTN8F76) et le XL-7 JX+ 2006 équipé d'une transmission automatique (modèle LWR8ET6) inclut des rabais ou autres incitatifs disponibles uniquement si le client choisit l'offre « Prix d'achat au comptant » et ne peut être combinée à aucune autre offre. L'offre « Prix d'achat au comptant » n'inclut pas les frais de transport et de préparation (995 $). Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de l'offre aux diplômés récents de niveau collégial ou universitaire pouvant être admissibles à un rabais sur certains modèles. ***Avec le programme Suzuki pour les diplômés, les diplômés récents de niveau collégial ou universitaire peuvent être admissibles à un rabais à l'achat ou à la location de certains modèles. Certains concessionnaires peuvent louer ou vendre moins cher. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails.

Préparez-vous à une bonne saison!



EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT

4 pages consacrées à DAVE KELLY
Son évolution • Sa carrière

Aussi, les chroniques et conseils de :

RÉMI BOUCHARD
ANNE CHOUINARD
MICHEL LACROIX
JEAN-LOUIS LAMARRE
DEBBIE SAVOY-MOREL
PIERRE TRUDEL

Les Éditions Gesta

152P

SUITE DE LA UNE

Beaucoup de questions restent sans réponse

CASINO
suite de la page A1

« Le rapport Coulombe aura l'air d'une lumière jaune. Ce n'est pas un feu vert au projet », illustre-t-on dans les cercles restreints informés des intentions de M. Coulombe, qui doivent être rendues publiques incessamment.

Il reste bien des choses auxquelles les promoteurs doivent répondre, observent d'autres sources politiques. La direction de la santé publique de l'Agence de santé de Montréal a déjà asséné un coup très dur au projet. Elle a aussi conforté le ministre Philippe Couillard dans son opposition au déménagement, même si, insiste-t-on chez les partisans du projet, le ministère de la Santé a ajouté un autre avis à celui de la Santé publique.

Réticences

Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du Trésor, ainsi que Michel Audet, titulaire des Finances, sont aussi réticents à ce qu'on donne le feu vert à cet emprunt de 1 milliard, au moment où on ne sait pas encore comment Québec se sortira de l'aventure entourant la construction des hôpitaux universitaires à Montréal.

Mais habile, M. Coulombe ne fermera aucune porte dans son rapport, indiquent des sources, qui ajoutent que ses rencontres avec la Ville de Montréal et avec l'arrondissement du Sud-Ouest lui ont permis de faire une très longue liste de conditions que devront remplir les promoteurs du projet.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE ©

Loto-Québec a déjà fait savoir qu'elle aurait des travaux à réaliser au casino de l'île Notre-Dame parce que le nouveau casino, dans le meilleur scénario, ne pourrait être prêt avant 2011. L'administration du Casino pourra réfléchir à une utilisation à plus long terme de l'ancien pavillon de la France à Expo 67.

Incertitudes

Au surplus, prévient-on dans l'entourage de ministres influents dans ce dossier, même si le rapport Coulombe ne met pas à mort le projet, il est loin d'être acquis que le Conseil des ministres l'avalisera.

Loto-Québec a déjà fait savoir qu'elle aurait des travaux à réaliser au casino de l'île Notre-Dame parce que le nouveau casino, dans le meilleur scénario, ne pourrait être prêt avant 2011. L'administration du Casino pourra réfléchir à une utilisation à plus long terme de l'ancien pavillon de la France à Expo 67.

Même chez les fonctionnaires à Québec, on entend que le projet de Loto-Québec laisse trop de questions sans réponse pour que le gouvernement puisse donner le feu vert rapidement.

La froideur du comité Coulombe à l'endroit du projet est relativement nouvelle. Il y a quelques mois encore, le gouvernement s'attendait à un rapport concentré sur les avantages économiques de la création d'un complexe récréotouristique dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

« Le rapport Coulombe aura l'air d'une lumière jaune. Ce n'est pas un feu vert au projet. »

Le projet de 1 milliard avait clairement du plomb dans l'aile quand le ministre Audet a soutenu qu'il n'avait aucune intention de cautionner le projet de centre de foires dans le Sud-Ouest, un des éléments mis de l'avant par Loto-Québec pour accroître l'achalandage dans ce coin défavorisé.

Les questions demeurent nombreuses sur qui assumera la note pour la décontamination des sols et les nouvelles infrastructures nécessaires pour l'aqueduc.

Même à Loto-Québec, on s'attend à ce que M. Coulombe souligne en rouge les questions touchant la circulation automobile dans ce quartier, une fois qu'on y aura parachuté de tels équipements.

Montréal relevait aussi l'impact social de la coexistence de la richesse de la clientèle du casino d'envergure internationale et les difficultés économiques des citoyens du quartier.

EN BREF

Elle meurt dans la chute à linge

Une patiente qui était sous surveillance est morte, le week-end dernier, après s'être glissée dans la chute à linge de l'hôpital de Granby. La femme de 60 ans, qui était hospitalisée dans l'unité de chirurgie, est tombée samedi du 6e étage pour se retrouver une vingtaine de mètres plus bas. La dame, qui attendait d'être transférée dans un autre établissement pour y subir des examens, était sous surveillance à cause de son état d'agitation. Le directeur général de l'établissement, Claude Vézina, a déclaré que la disparition de la patiente avait été signalée à 10 h 50, samedi, soit 15 minutes après qu'elle ait été aperçue pour la dernière fois. M. Vézina a affirmé que des recherches pour la retrouver avaient aussitôt été entreprises. Lorsqu'elle a été découverte, dans un bac à linge au service de la buanderie, elle était consciente. Elle a été transportée au Centre de traumatologie de l'hôpital Charles LeMoyne, à Longueuil. Elle est décédée dimanche avant-midi. Le coroner René Duval a été chargé d'enquêter sur ce décès. PC

Meurtres à Aurora: le père accusé

La police a porté trois accusations de meurtre prémédité contre un père de famille, hier, à la suite de la découverte des corps de sa femme et de leurs deux enfants dans leur maison d'Aurora, en Ontario, le week-end dernier. Wendy LaFleche, âgée de 41 ans, sa fille Victoria, 7 ans, et son fils Jesse, 3 ans, ont été trouvés morts dimanche matin au domicile familial, situé à une heure au nord de Toronto. Selon les informations disponibles, à l'arrivée des policiers, la porte principale était ouverte, des jouets étaient éparpillés au sol et il y avait du sang à l'intérieur. Les policiers ont dit n'avoir pas encore déterminé les causes des décès. John LaFleche, 40 ans, qui était séparé de sa femme, a été arrêté après une courte poursuite policière à haute vitesse et placé en détention. Les policiers ont dû recourir à un dispositif pour dégonfler les pneus pour stopper le véhicule du fugitif. PC



Trop de bonne heure ?

Chez Luciani, votre Acura est prête à partir.



LOUEZ À PARTIR DE 308 $/MOIS* ACURA CSX 2006

Incluant : Moteur i-VTEC MC 2 L de 155 chevaux • Roues en alliage d'aluminium de 16 pouces • Climatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM compatible MP3/WMA MC avec changeur à l'intérieur et 6 haut-parleurs • Coussins gonflables avant/ latéraux/ rideau latéraux



LOUEZ À PARTIR DE 448 $/MOIS** ACURA TL 2006

Incluant : Moteur VTEC MC V6 de 258 chevaux • Garnitures intérieures en cuir • Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Assistance de stabilité (VSA®) • Système de freins antiblocage (ABS) • Chaîne sonore DVD – Audio • Climatisation automatique

À MONTRÉAL, C'EST LUCIANI ACURA.

LUCIANI 4040, rue Jean-Talon Ouest Montréal • (514) 340-1344 www.lucianiacura.com

ACURA

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura CSX (modèle FD5556E) 2006 neuve. Un acompte de 2 950 $ vous donne un versement mensuel de 308 $ et un total des paiements de 14 962 $. Taux de location annuel de 4,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 280 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. **Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6626J) 2006 neuve. Un acompte de 7 343 $ vous donne un versement mensuel de 448 $ et un total des paiements de 24 815 $. Taux de location annuel de 3,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 430 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Mentions suivantes pour tous les véhicules présentés. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire Luciani Acura pour plus de détails. Du 1er mars au 31 mars 2006.

3387760A

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages



LA GRANDE VIE — 1 Lexus hybride 2006 (ou 75 000 $)

Tirage du 2006-03-06 607B806 (non décomposable)

2006-03-01 556A058	2006-03-03 309B523	2006-03-05 157B679
2006-03-02 390B709	2006-03-04 593B786	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 *Lexus RX 400h* hybride chaque jour du 1er au 30 mars 2006

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2006-03-06: 07 08 17 21 22 24 28 37 39 42 / 43 44 45 46 49 52 54 56 57 63

La Quotidienne — Tirage du 2006-03-06: ③ 122 ④ 2911

Extra — Tirage du 2006-03-06 NUMÉRO 257670

Astro — Tirage du 2006-03-06: Jour 10 - Mois JUIN - Année 76 - Signe SAGITTAIRE

Mise-O-Jeu — PARIEZ SUR LE HOCKEY ! DEMANDEZ LE PROGRAMME 1 OU 6.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

CRTC

LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES

Canada

Le CRTC invite les parties intéressées à se prononcer sur la modification au Règlement de 1990 sur la télévision payante, au Règlement de 1990 sur les services spécialisés, au Règlement sur la distribution de radiodiffusion et au Règlement de 1987 sur la télédiffusion.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos commentaires doivent nous parvenir en utilisant **L'UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **29 mars 2006**. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : **Avis public CRTC 2006-20**

#148

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

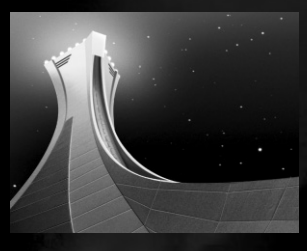
3386449A

1 escapade nocturne
500 *tapeta lucida**
0 cauchemar

* Membrane réfléchissante qui permet la vision nocturne chez les animaux.

BIODÔME DE MONTRÉAL

UNMUSÉUMNATUREMONTRÉAL



Montréal

Pour la relâche scolaire
Le Biodôme au clair de lune... un déTOUR 5 étoiles

Du 3 mars au 11 mars

LE JOUR • 9 h à 17 h 30
- Spectacle multimédia et communication en direct avec l'équipe de la Mission Antarctique
- Alimentation des manchots (10 h 30 et 14 h 30)

LE SOIR • 17 h 30 à 20 h 30
- Visite de nuit des écosystèmes
- Spectacles d'oiseaux de proie
- Visite de l'Observatoire de la Tour de Montréal
- Astronomie

www.biodome.qc.ca
514.868.3000 • Forfait Bio-Tour disponible

En collaboration avec
Parc olympique Québec — Planétarium de Montréal — UNMUSÉUMNATUREMONTRÉAL — Viau

3382341

3382334A

ACTUALITÉS

Des mammifères du nord du Canada menacés de disparition

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON – Du Grand Nord canadien et de l'Alaska jusqu'aux îles tropicales asiatiques, les territoires où les espèces animales semblent aujourd'hui en sécurité pourraient bien devenir ceux qui leur feront courir les plus grands risques d'extinction dans l'avenir.

Les animaux ayant un territoire géographique relativement petit, et ceux qui ont une masse corporelle imposante et qui se reproduisent lentement, sont particulièrement menacés.

Les chercheurs ont identifié les régions ayant ce qu'ils appellent un « risque latent d'extinction » élevé pour des mammifères non marins. Le risque latent est faible dans les parties du monde déjà densément peuplées d'humains, où les espèces vulnérables à la pression ont déjà succombé.

Ces constats font l'objet d'un reportage dans l'édition électronique d'hier de *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

Selon le rapport, dans le nord du Canada et l'Alaska, la menace concerne 96 espèces. Les forêts de l'est du Canada figurent aussi sur la liste, avec 57 espèces potentiellement menacées.



EN BREF

Étranglée avec une cordelette de store

Une fillette de 14 mois est morte dans des circonstances tragiques, hier matin, à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'enfant a été trouvée par sa grand-mère sans connaissance, une cordelette de store au cou. Les ambulanciers appelés sur les lieux n'ont pu la ramener à la vie. Son décès a été constaté peu après à l'hôpital. Selon le coroner interrogé par le réseau LCN, il s'agirait d'un bête accident. La Presse

Nouveau genre d'attaques sur Internet

L'une des entreprises en sécurité Internet les mieux cotées au monde s'attend à une hausse de l'activité criminelle impliquant les ordinateurs zombies dans les six à 18 prochains mois. Des défauts dans le populaire diffuseur de médias de Microsoft et dans un élément du navigateur Firefox de Mozilla avaient auparavant laissé les usagers vulnérables à des données frauduleuses provenant de sites Internet douteux, mais les compagnies ont mis au point des outils permettant de colmater ces brèches. Dean Turner, directeur de la rédaction du rapport de sécurité Internet diffusé aujourd'hui par Symantec, affirme que rien ne démontre encore que les pirates informatiques ont réussi à déceler d'autres défauts permettant d'insérer des virus dans les ordinateurs non protégés. Le rapport fait toutefois état d'une tendance en vertu de laquelle les pirates informatiques tentent d'exploiter les failles dans les applications Internet pour attaquer les ordinateurs sans que l'usager doive ouvrir un courriel infecté. Symantec est distributeur de la ligne de produits de sécurité Norton.
Presse Canadienne

Test de dépistage de maladies cérébrales

Un chercheur de Vancouver affirme avoir mis au point le premier test sanguin permettant de détecter des maladies dégénératives du cerveau comme celles d'Alzheimer ou de Parkinson, qui pourrait être commercialisé d'ici deux à cinq ans. Le test, qui vise à détecter les accumulations de protéines anormales révélant la présence de ces maladies, permettra l'établissement « d'un diagnostic fiable », a déclaré hier à l'AFP le Dr Neil Cashman, expert en maladies neurodégénératives. À l'heure actuelle, les médecins doivent utiliser des techniques non biologiques comme des test cognitifs, des tests de mémoire ou encore pratiquer des ponctions lombaires pour détecter la maladie d'Alzheimer. Mais ces méthodes ne sont pas totalement efficaces. Il faut attendre de pratiquer une biopsie après le décès du patient pour confirmer le diagnostic avec certitude. « Il ne s'agit pas d'un groupe de maladies pour lesquelles vous pouvez trouver des cellules anormales comme la leucémie », explique Neil Cashman. « Comme ces maladies se développent à l'intérieur du crâne, même les meilleurs médecins ne peuvent être sûrs qu'à 80-90 % », dit-il.
Agence France-Presse

D'autres cadavres à La Nouvelle-Orléans

Six mois après le passage de l'ouragan *Katrina* qui a balayé La Nouvelle-Orléans, des cadavres en état de décomposition sont encore retrouvés et extirpés des maisons en ruine. Hier, les pompiers, équipés de chiens renifleurs, ont découvert la dernière victime de l'ouragan dans une maison qui avait pourtant déjà été inspectée. Il s'agit de la deuxième victime retrouvée depuis que les opérations de recherche ont repris vendredi, a indiqué Steve Glynn, chef des opérations spéciales au département des pompiers de la ville. Ni la couleur de la peau ni le sexe de la victime, trouvée dans le neuvième arrondissement, le plus pauvre et le plus touché par les inondations, n'ont pu être déterminés, a ajouté M. Glynn. « Je ne souhaite pas donner trop de détails », a-t-il sobrement ajouté. « Mais cette découverte était déconcertante », a-t-il dit. Les opérations de recherche par porte-à-porte se sont achevées à La Nouvelle-Orléans le 3 octobre, avec un bilan officiel de 972 morts. Mais depuis cette date, 131 corps ont été retrouvés. Certains par des amis ou des membres de la famille, d'autres par des agents d'assurances. Les responsables de l'État de la Louisiane ont encore une liste de 1900 disparus, à la suite des ouragans de la fin de l'été, et du chaos qui a suivi. Ils estiment qu'environ 400 d'entre eux sont probablement morts. Certains corps ont pu complètement disparaître dans les inondations.
Agence France-Presse

NUCLÉAIRE IRANIEN

L'administration Bush réclame l'entrée en action du Conseil de sécurité

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — L'administration Bush a réclamé hier l'entrée en action rapide du Conseil de sécurité de l'ONU pour empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, le jour où commençait une réunion capitale de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur le sujet.

L'administration américaine a clairement signifié que les conditions étaient déjà réunies pour activer le Conseil de sécurité, même si l'agence onusienne de non-prolifération est réunie à Vienne précisément pour en décider. « À moins d'un revirement majeur, j'attends du conseil (exécutif) de l'AIEA qu'il confirme le jugement rendu il y a 30 jours et que le problème soit pris en charge assez rapidement par le Conseil de sécurité des Nations unies parce que c'est là qu'il doit être traité », a dit le sous-secrétaire d'État Nick Burns.

« Le message adressé aujourd'hui aux Iraniens va être : vous êtes allés trop loin, vous avez franchi la ligne rouge internationale, vous avez commencé l'activité d'enrichissement, ce que personne ne voulait que vous fassiez, et il doit y avoir un processus au Conseil de sécurité », a-t-il dit.

« Je n'ai connaissance d'aucune proposition ni d'aucune idée spécifique qui réclame ou impose que l'action du Conseil de sécurité soit retardée d'aucune manière », a abondé un porte-parole du ministère américain des Affaires étrangères, Tom Casey.

L'AIEA a décidé en février d'informer le Conseil de sécurité de l'état du dossier. Mais elle a différé d'un mois la mise en action du Conseil pour donner une chance à la République islamique de se conformer aux demandes internationales.

Depuis, l'Iran a poursuivi l'enrichissement repris en janvier, refusant de suspendre ces activités pouvant produire le combustible de centrales civiles, mais aussi la charge explosive de bombes atomiques.

Bien que l'AIEA doive trancher l'épineuse question de la nécessité d'un nouveau vote pour que le Conseil de sécurité entre en action, Washington estime que la résolution adoptée en février permet au Conseil de sécurité de se mettre en branle « rapidement ».

« Il n'y a aucune exigence de vote supplémentaire, ni de résolution ni de quoi que ce soit de ce genre », a dit M. Casey selon qui la décision appartient au Conseil de sécurité lui-même.

L'administration Bush a rejeté l'idée d'autoriser l'Iran à disposer sur son territoire d'une petite unité d'enrichissement pour la recherche, comme le proposerait la Russie pour sortir de la crise.

« On ne peut pas être juste un petit peu enceinte », a résumé M. Casey pour figurer le danger d'un Iran maîtrisant l'enrichissement.

« Une fois qu'il (l'Iran) aurait la capacité scientifique et technique de faire de l'enrichissement, ne serait-ce qu'au niveau du laboratoire, ce savoir-faire pourrait être utilisé ailleurs dans des activités d'enrichissement de taille industrielle », a dit l'ambassadeur américain à l'ONU, John Bolton.

Début du procès de Moussaoui

D'APRÈS AFP

L'accusation au procès du Français Zacarias Moussaoui a affirmé que celui-ci était un des complices des attentats terroristes du 11 septembre 2001, alors que les débats au fond se sont ouverts hier au tribunal d'Alexandria, près de Washington.

« Un des complices est parmi nous, cet homme est l'accusé », a affirmé l'avocat du gouvernement, Robert Spencer.

« Il a tué comme les autres. Il a menti afin que le complot puisse se dérouler... Il a menti et près de 3000 personnes ont péri », a ajouté M. Spencer.

Il a commencé à citer les témoins qu'il allait appeler à la barre. Il a résumé la démonstration qui serait faite en particulier par un agent du FBI. L'accusation veut montrer que si Moussaoui n'avait pas menti, au moins 11 des 19 pirates de l'air, dont les quatre pilotes, auraient pu être repérés.

Une offre qui vous fera tomber de votre chaise !



Fauteuil Louis XV, sculpté à la main, offert dans une variété de tissus somptueux.

500$ la paire | ou 269$ chacun | Pour profiter du meilleur choix, ne tardez pas, les quantités sont limitées. (régulier 379 $ chacun)

Les meubles Fraser
8300, rue Devonshire, Montréal
(514) 342-0050
www.meublesfraser.com

Fraser DEPUIS·SINCE·1880
Des meubles sans pareil !®

3387502A

Au cœur du Vieux-Québec

Forfait ski
- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique

À partir de	À partir de
189$ PAR NUIT / MINIMUM 2 NUITS POUR 2 PERSONNES, TAXES EN SUS	199$ POUR 1 NUIT, POUR 2 PERSONNES, TAXES EN SUS





Renseignez-vous sur nos autres forfaits

Découvrez le Spa du Manoir!

HÔTEL MANOIR VICTORIA

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • **www.manoir-victoria.com** • 1 800 463.6283

3369663A 3372676

Suivre, jamais. **audicanada.ca**

quattro

Audi



Tremplin de ski de Kaipola, en Finlande :
154 pieds. 80 % de déclivité. Un système de traction intégrale.

En 1986, une Audi avec la traction intégrale quattro[MD] gravissait le tremplin de ski de Kaipola. 20 ans plus tard, nous rééditons l'exploit. Seul constructeur de voitures de luxe à soutenir depuis 25 ans son engagement envers la traction intégrale, Audi prouve son savoir-faire à parfaire quattro – son légendaire système de performance. Éprouvez le design intelligent, l'intérieur inspirant et l'ingénierie créative de la Audi A6 – Prix mondial de la voiture de l'année en 2005. Pour en savoir plus sur Audi et l'événement 25 années de quattro, visitez audicanada.ca/quattro.

Pneus à crampons de rallye utilisés. Un mécanisme de sécurité empêchait le véhicule de reculer à l'arrêt. Modèle A6 V8 européen montré. Information sur le Prix mondial de la voiture de l'année disponible sur le site anglais www.wcoty.com. « Audi », « quattro », « A6 » et l'emblème à quatre anneaux sont des marques de commerces déposées de Audi AG. « Suivre, jamais » est une marque de commerce de Audi AG. © Audi Canada 2006.

3386579 3376781A

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

MAURITANIE
Clandestins noyés

Au moins 22 clandestins subsahariens ont disparu en mer près des côtes mauritaniennes après le naufrage de leur embarcation qui transportait 46 personnes, a annoncé hier un responsable du Croissant-Rouge mauritanien, Ahmedou Ould Haye. Selon les premières déclarations recueillies par le Croissant-Rouge mauritanien, les émigrants avaient quitté la ville de Nouadhibou vers le 1er mars pour les côtes espagnoles, mais une panne de moteur les a immobilisés en pleine mer pendant cinq jours. Les fortes houles signalées récemment dans la zone ont emporté l'embarcation.

d'après AFP

TCHÉTCHÉNIE
Six soldats tués

Six militaires russes ont été tués et quatre autres blessés au cours des 24 dernières heures en Tchétchénie, a annoncé hier un responsable de l'administration tchétchène pro-russe à Grozny sous le couvert de l'anonymat. Les agences de presse russes n'ont fait état d'aucune perte en Tchétchénie durant cette période. Les troupes russes, entrées en Tchétchénie en octobre 1999 pour une « opération antiterroriste » censée mettre fin à un pouvoir séparatiste après une première guerre (1994-1996), restent confrontées à la guérilla et enregistrent des pertes quasi quotidiennes dans cette république du Caucase du Nord.

d'après AFP

PAYS-BAS
Suicide en prison



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Milan Babic pendant une comparution devant le Tribunal pénal international de La Haye.

L'ex-chef des Serbes de Croatie, Milan Babic s'est suicidé en prison aux Pays-Bas. Après avoir exercé les fonctions de maire de Knin, bastion des sécessionnistes serbes durant la guerre serbo-croate de 1991-1995, Babic était devenu président de la République autoproclamée des Serbes de Krajina (RSK), avec le soutien du régime de Belgrade. L'homme de 50 ans avait été condamné à 13 ans de réclusion en première instance en novembre 2004 après avoir plaidé coupable d'un chef d'accusation de crime contre l'humanité.

d'après AFP

LIBYE
Remaniement

Un nouveau premier ministre, Baghdadi Mahmoudi, a été nommé dimanche en Libye pour remplacer le libéral Choukri Ghanem, a annoncé la télévision officielle libyenne. M. Ghanem, qui occupait le poste de premier ministre depuis juin 2003, ne fait plus partie du gouvernement. Il a toutefois été nommé secrétaire de l'Institution nationale du pétrole, créée à cette occasion. Économiste formé aux États-Unis et expert pétrolier, il avait tenté ces dernières années de faire sortir la Libye de l'économie administrée et de la conduire vers une économie de marché, une politique critiquée par les Comités populaires.

d'après AFP

BRÉSIL
Occupation musclée

Quelque 1200 militaires occupaient hier sept favelas de Rio de Janeiro pour récupérer une dizaine d'armes volées vendredi dans un local de l'armée par un groupe de trafiquants de drogue, a-t-on appris de sources militaires. Interrogé sur l'importance des effectifs déployés pour récupérer seulement quelques armes, le colonel Fernando Lemos, porte-parole du commandement de l'Est, a expliqué que l'objectif était de « persuader les trafiquants de ne pas réagir, car notre problème n'est pas le trafic de drogue mais bien les 10 fusils et le pistolet ».

d'après AFP



PHOTO REUTERS

Un jeune Palestinien brandit ses mains tachées de sang après l'attaque aérienne israélienne effectuée hier dans la bande de Gaza. Deux militants du Jihad islamique et un enfant de 8 ans ont été tués à cette occasion.

Crise ouverte au sein du leadership palestinien

AGNÈS GRUDA

Moins de deux mois après des élections législatives remportées par le Hamas, le nouveau conseil législatif palestinien, désormais dominé par cette organisation radicale, a révoqué hier une série de mesures adoptées par le Fatah — le parti du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

Les députés du Fatah ont quitté l'assemblée en guise de protestation contre ce vote, un geste qui plonge le leadership palestinien dans une crise aiguë. Au lendemain de cette séance tendue, marquée par des invectives mutuelles, la participation du Fatah au prochain gouvernement palestinien est devenue hautement improbable.

Le vote d'hier visait à annuler une série de décisions adoptées à la vapeur par l'ancien gouvernement, au lendemain des législatives du 25 janvier. Ces décisions renforçaient le pouvoir présidentiel, entre autres sur une nouvelle Cour constitutionnelle.

La crise est donc ouverte entre les deux principaux courants politiques palestiniens, l'un laïque et issu du processus de négociations avec Israël, l'autre profondément religieux et traditionnellement opposé au compromis.

Le Hamas contrôle 74 des 132 sièges de l'assemblée élue le 25 janvier, ce qui lui assure la majorité absolue, contre 45 sièges pour le Fatah.

Le secrétaire du Parlement, Mahmoud Al-Rahmani, lui-même issu du Hamas, a tenté de minimiser la confrontation en l'attribuant au « climat démocratique » qui règne dans les territoires palestiniens.

« Cette première session a semblé un peu tendue, mais cela témoigne de la vitalité de cette législature », a opiné le premier ministre désigné Ismail Haniya, qui fait partie de la brochette de dirigeants du Hamas.

Plusieurs députés n'ont pu assister à cette première séance du nouveau conseil législatif que par conférence vidéo, en raison de restrictions de déplacement imposées par Israël.

Pendant le vote, une douzaine de militants du Fatah, lourdement armés, ont déambulé hier autour de l'édifice du Parlement palestinien à Gaza, tirant parfois dans les airs, rapporte le *Jerusalem Post*. Selon ce quotidien israélien, un homme masqué aurait alors averti que tout membre du Fatah qui se joindrait à un gouvernement du Hamas risquait sa peau.

Le mouvement de la résistance islamique doit conclure cette semaine ses tractations avec les autres partis sur la formation du nouvel exécutif palestinien, a annoncé de son côté Mahmoud Zahar, l'un de ses dirigeants du Hamas à Gaza.

Menacé de représailles internationales, le Hamas souhaite que le Fatah se joigne au prochain gouvernement palestinien, qui se donnerait ainsi une meilleure image — et aurait plus de chances d'échapper aux sanctions. Mais plusieurs membres du Fatah espèrent qu'un boycott international et les difficultés économiques qui en résulteraient rendraient la vie du Hamas difficile et précipiteraient la chute de son gouvernement.

Isoler Gaza

Pendant que cette épreuve de force se poursuit, les autorités israéliennes travaillent sur un plan visant à réduire les contacts avec les Palestiniens, isoler davantage la bande de Gaza et démanteler des colonies de Cisjordanie. Aucune proposition précise sur ce plan ne sera présentée avant les élections israéliennes du 28 mars, ont indiqué des responsables de la sécurité, qui n'ont pas voulu être identifiés.

Auparavant, un conseiller d'Ehoud Olmert, premier ministre israélien par intérim, avait annoncé qu'Israël évacuerait des colonies isolées de Cisjordanie et établirait unilatéralement le tracé de ses frontières avec les territoires palestiniens en cas de victoire aux législatives de Kadima, le parti de M. Olmert. Cette formation, qui mène dans les sondages préélectoraux, a été fondée par le premier ministre Ariel Sharon, toujours dans le coma suite à une grave hémorragie cérébrale le 4 janvier.

Enfin, la tension dans les territoires palestiniens a monté d'un cran hier, alors que l'Etat hébreu poursuivait sa campagne d'éliminations de militants palestiniens. Un tir de missile à Gaza a tué deux activistes du Djihad islamique mais aussi trois passants — dont deux enfants — et a également blessé sept personnes, selon des médecins palestiniens. Le Djihad islamique est responsable de la plupart des tirs de roquettes sur le sol israélien depuis Gaza.

Avec Associated Press, Agence France-Presse, BBC, *Jerusalem Post*

RUSSIE

Les enfants des rues combattent le froid avec des substances toxiques

ADÈLE SMITH
COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU – Sans gants ni bonnet, Anya tient à peine 10 minutes dehors. Elle court se réchauffer 10 minutes à l'entrée de la station de métro puis revient. Le va-et-vient peut durer des heures. L'orpheline de 17 ans fait la manche pour s'acheter des cigarettes et de la colle à sniffer avec Angel, 14 ans et son copain Génia, 17 ans.

Les trois adolescents, dans la rue depuis des mois, ont établi leur quartier général avec des SDF à la station de métro VDNkh dans le nord de Moscou. Depuis le début de la vague de froid en janvier, la milice a reçu l'ordre de ne jeter personne dehors. La nuit, le mercure tombe à plusieurs dizaines de degrés au-dessous de zéro.

« J'ai surtout mal aux doigts et aux oreilles. Génia, lui, c'est les pieds qu'il ne sent plus », explique Anya en massant doucement ses oreilles qui « brûlent ». Ramil Goutov, le docteur de Médecins sans frontières, qui vient les voir régulièrement, leur a donné des consignes claires : éviter de rester dehors trop longtemps, bouger et se couvrir absolument.

MSF leur fournit gants, bonnets et tout ce qu'il faut, mais les adolescents les perdent régulièrement et puis ils oublient vite.

Pourtant avec un froid pareil, une semaine suffit pour perdre une oreille, selon le médecin qui travaille depuis 13 ans dans la rue. « D'abord, elle rougit puis blanchit et enfin elle noircit », la couleur de la gangrène.

Plus la vague de froid s'est installée, plus le besoin d'expédients s'est fait ressentir et le médecin a constaté un fort accroissement de la consommation de substances toxiques depuis janvier.

Ainsi, Anya et sa bande sniffent de la colle « Super Moment » toute la nuit jusqu'à ce que, exténués par les hallucinations, ils finissent par s'écrouler de sommeil au petit matin. Ils sont parfois tentés par la vodka, encore plus dangereuse lorsque le thermomètre descend. D'autres s'injectent des produits médicamenteux à base d'opiacés et d'amphétamines, disponibles en pharmacie sans ordonnance.

C'est le cas de Maloï, blondinet de 16 ans qui en fait 11. Très mal en point après avoir fait des mélanges, il a voulu se glisser dans les combles d'un immeuble qui servent de refuge la nuit aux trois inséparables.

« J'ai pris trop de Naftazine et de Demerol ce soir », a-t-il tenté d'expliquer tout en sniffant de la colle. Mais Génia n'était pas d'humeur hospitalière et à 1h du matin par -30 C, Maloï, trop faible pour argumenter plus, a dû chercher refuge ailleurs.

Cela aurait pu finir tragiquement.

Pourtant, si la vague de froid qui a enveloppé la Russie en janvier et février a fait plus de 120 morts rien qu'à Moscou, aucun enfant des rues n'a été recensé parmi les victimes. Depuis 2002, la milice a le droit d'embarquer les moins de 14 ans et la Ville de Moscou a beaucoup investi en foyers d'accueil.

Mais à observer Anya et ses copains, on a vite fait de comprendre pourquoi les enfants s'en sortent mieux que les adultes.

Il y a trois semaines encore, ils allaient s'abriter la nuit dans les entrailles d'une voie express au-dessus d'un carrefour. C'est très vite devenu insupportable. Alors le trio s'est mis à la recherche d'une nouvelle cache mieux protégée. Il a ratissé le quartier au peigne fin, puis a fini par trouver un petit nid de trois mètres carrés inaccessible à un adulte derrière une cage d'ascenseur dans les combles d'un immeuble.

Orpheline, mal aimée ou simple vagabond épris de liberté, les trois adolescents ne craignent pas le froid venu de Sibérie. « Plutôt ça que retourner à l'orphelinat », lance Anya. Les deux filles s'en sont déjà échappées plusieurs fois.

Obama de retour sous les projecteurs



ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON



PHOTO REUTERS

Barack Obama, qui a tenté de se faire discret depuis son élection, pourrait bien déclencher un nouveau vent de folie médiatique aux États-Unis. Il est encore doté d'un pouvoir d'attraction digne de celui d'une rock star.

Barack Obama est de retour.

Le jeune sénateur démocrate devrait tenir le haut du pavé au cours des prochains jours à Washington. Il a été désigné porte-parole de son parti pour le débat sur l'influence corruptrice des lobbyistes au Congrès américain.

Obama jouera un rôle de premier plan au Sénat, qui a commencé hier à examiner un projet de loi visant à lutter contre le trafic d'influence, sujet de l'heure dans la capitale américaine. Une législation qui se traduira par un nouveau code d'éthique.

Avec ce mandat, le populaire politicien de l'Illinois se retrouvera véritablement sous les feux de la rampe pour la première fois depuis son arrivée au Congrès, il y a un peu plus d'un an.

Obama, qui a tenté de se faire discret depuis son élection, pourrait bien déclencher un nouveau vent de folie médiatique aux États-Unis. Il est encore doté d'un pouvoir d'attraction digne de celui d'une rock star.

Déjà, hier, le quotidien *USA Today* lui consacrait sa une. On y expliquait que les démocrates pensent qu'Obama peut incarner « la réforme et le changement » que les électeurs réclament à grands cris.

À quelques mois des élections de mi-mandat au Congrès — qui pourraient permettre aux démocrates d'en reprendre le contrôle —, son rôle sera crucial.

Redoutable et adulé

Même s'il a préféré adopter un profil bas depuis son arrivée à Washington, Obama a eu le temps de convaincre les sceptiques qu'il est un politicien exceptionnel.

Mis à part une brève querelle avec le sénateur républicain John McCain, Obama n'a commis aucun réel faux pas et est toujours considéré comme un candidat potentiel à la présidence.

Il a su démontrer qu'il est l'un des politiciens fédéraux les plus redoutables en matière de collectes de fonds. Non seulement a-t-il pu récolter 1,8 million l'an dernier pour son propre comité d'action politique, mais il aussi amassé 6,5 millions pour l'élection de collègues démocrates.

« C'est aujourd'hui clairement l'une des étoiles majeures du Parti démocrate », a expliqué à *La Presse* David Lublin, qui enseigne les sciences politiques à l'American University de Washington.

Une étoile qui est en train de se bâtir une solide réputation au Congrès, souligne-t-il, citant des sondages qui prouvent qu'Obama fait partie des sénateurs les plus appréciés dans leurs États respectifs.

« Il se présente comme quelqu'un qui travaille très dur, qui met l'accent sur son État et sur les enjeux importants. On peut dire qu'il suit le modèle d'Hillary Clinton. Il est très en demande dans les médias, mais se concentre sur son travail », a précisé l'expert.

À quand la Maison-Blanche ?

Obama n'aime pas faire étalage de sa bonne fortune et accorde des entrevues au compte-gouttes depuis l'an dernier. Mais même sans être sous les projecteurs, il continuer à susciter l'enthousiasme d'un bout à l'autre du pays.

Il a même trouvé le moyen de remporter un Grammy en février pour la version audio de son autobiographie, *Dreams from My Father*. Des mémoires où ce politicien charismatique de 44 ans, né d'un père kényan et d'une mère blanche du Kansas, raconte sa quête d'identité.

Cette démarche a vraisemblablement été à la source de son discours rassembleur prononcé lors de la convention démocrate de Boston en juillet 2004. Une allocution qui, hormis son élection au Congrès, demeure l'événement majeur de sa jeune carrière.

Il y a quelques semaines, un sondage a révélé que ce politicien de Chicago est dorénavant pour la communauté noire au quatrième rang des leaders les plus importants. Il est devancé uniquement par le révérend Jesse Jackson, la secrétaire d'État Condoleezza Rice et son prédécesseur, Colin Powell.

Unique membre afro-américain du Sénat, Obama est donc en train de devenir un modèle pour toute une génération d'Américains. Nul ne sait où s'arrêtera ce jeune prodige, mais il semble plus que jamais être de la trempe de ceux qui peuvent aspirer à la Maison-Blanche.

Les pratiques de détention américaines continuent de susciter des critiques

MARC THIBODEAU

Même si le Pentagone dit être au-delà de tout reproche, les pratiques de détention de l'armée américaine en Irak, en Afghanistan ainsi qu'à la base navale de Guantanamo continuent de faire l'objet d'un feu nourri de critiques de la part des organisations de défense des droits de l'homme et des médias.

Dans un nouveau rapport rendu public hier, Amnistie internationale déplore le fait que des milliers de personnes demeurent détenues dans les prisons irakiennes, parfois depuis deux ans, sans pouvoir plaider leur cause devant un tribunal. D'autres ont été relâchées après des mois « sans excuse ou explication » des responsables irakiens ou des représentants de la force multinationale chapeautée par les États-Unis.

L'organisation souligne que plusieurs cas de torture ont été signalés depuis le transfert officiel de pouvoir aux élus irakiens en juin 2004. Ils suggèrent, note le rapport, que les autorités irakiennes violent « systématiquement » les droits des détenus en dépit des dispositions de la loi irakienne et du droit international.

Le document relève le cas d'un imam appréhendé en 2005 par le ministère de l'Intérieur irakien qui a été battu et soumis à des chocs électriques alors qu'il était suspendu par les bras dans une position très douloureuse. « La première fois qu'ils m'ont donné un choc, je me suis évanoui pour 40 secondes ou une minute. C'était comme si j'étais tombé d'un bâtiment », a affirmé l'homme de 47 ans.

Amnistie internationale affirme que la force multinationale menée par les États-Unis a été négligente, voire complice, en continuant de transférer des détenus aux autorités irakiennes même si elle était consciente des risques d'abus.

L'organisme reproche par ailleurs au Pentagone de ne pas avoir cherché à faire toute la lumière sur les exactions survenues à la prison d'Abou Ghraib, se contentant plutôt de cibler les soldats de rangs inférieurs sans enquêter sur les hauts responsables au sein de l'administration.

Le Center for Constitutional Rights, regroupant des juristes new-yorkais, a fustigé pour sa part il y a quelques jours les conditions de détention à Guantanamo en relevant la publication, par le magazine *Time*, du compte rendu des interrogatoires menées sur un détenu réputé membre d'Al-Qaeda.

Le compte rendu, note l'organisme, confirme que les autorités américaines ont eu recours à des « traitements inhumains et à la torture » pour faire parler le prisonnier, qui a été menacé par des chiens et maintenu en isolement pendant trois mois avant d'être interrogé. Ces pratiques, approuvées selon le CCR par le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, avaient été désavouées par des agents du FBI qui s'inquiétaient de leur légalité.

Plusieurs proches alliés des États-Unis, dont la Grande-Bretagne et l'Italie, ont demandé au cours des dernières semaines que la prison de Guantanamo soit fermée rapidement, en insistant sur le fait qu'elle contrevient au droit international et nuit à l'image américaine dans le monde.

Le Canada refuse cependant d'emboîter le pas. Le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, a indiqué au cours de la fin de semaine dans une entrevue à la chaîne CTV qu'il ne voulait pas « miner les relations » du pays au moment où il joue un rôle actif dans la guerre au terrorisme.

Les pratiques américaines à la base militaire de Bagram, au nord de Kaboul, sont aussi critiquées. Dans un récent article, le *New York Times* relevait que près de 500 personnes sont aujourd'hui détenues dans ce centre sans être accusées ou jugées. Certaines s'y trouvent depuis maintenant deux ou trois ans.

Le quotidien new-yorkais souligne que la prison en question était autrefois utilisée comme centre de tri pour les prisonniers, les plus dangereux devant finalement être acheminés vers Guantanamo. La Maison-Blanche aurait cependant mis le holà à ces transferts en septembre 2004 pour éviter d'alimenter plus encore la controverse.

Toujours selon le *Times*, Bagram servirait aujourd'hui de lieu de détention pour une quarantaine de détenus d'intérêt qui ont été interrogés dans des prisons secrètes, sans supervision de la Croix-Rouge internationale, en Afghanistan et ailleurs.

39$* SEULEMENT
POUR SKIER À TREMBLANT !

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec



SKI GRATUIT
POUR LES ENFANTS**
6 ET 7 MARS

39$* PAR JOUR POUR UN BILLET DE SKI ADULTE, VALIDE 7 JOURS SUR 7 JUSQU'AU 12 MARS 2006. TOUS LES DÉTAILS SUR TREMBLANT.CA

Nom : _____
Courriel : _____
Adresse : _____
[ ] Non, je ne veux pas recevoir les informations de Tremblant.

RTP 1122

Présentez ce coupon à la billetterie. Valide lorsque rempli correctement.
Non monnayable. Revente interdite.
*Redevance et taxes en sus. Seuls les résidents avec codes postaux G, H, J et K (sur preuve de résidence) peuvent bénificier de cette offre.
**Valide lors de l'achat d'un billet adulte à 39 $*. Enfant de 12 ans et moins.
Ne peut être combiné à aucune autre promotion.

HÉBERGEMENT À LA CARTE
POUR LA RELÂCHE
RÉSERVEZ VOTRE SÉJOUR MAINTENANT !
*Valide pour Les Suites Tremblant et Tremblant Sunstar. Du 27 février au 10 mars 2006. Certaines conditions s'appliquent.
JUSQU'À 50% DE RABAIS

3387143A
3387146

INTRAWEST
tremblant.ca 1 888 857-7981

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La facture du CHUM



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Les informations obtenues par notre chef de bureau à l'Assemblée nationale, Denis Lessard, révélant une explosion des coûts des deux grands projets hospitaliers de Montréal suscitent une inquiétude certaine. Le cas du métro de Laval se répétera-t-il, en quatre fois plus cher ?

Paradoxalement, la mauvaise nouvelle en cache une bonne : si la facture totale des deux projets est aujourd'hui estimée à plus de trois milliards, c'est que le gouvernement s'est assuré de la mesurer avec une rigueur peu commune. Placé en charge de la réalisation des projets, l'ingénieur Clermont Gignac a forcé les promoteurs à revoir tous leurs calculs et tous leurs plans. Il a accru les coussins pour contingences et tenu compte de l'inflation. D'où un coût pour chacun des projets de 1,7 milliard, plutôt que le 1,1 milliard claironné par les responsables des projets.

Il nous paraît fort risqué de faire de deux projets aussi imposants que le CHUM et le CUSM les cobayes de la formule PPP au Québec.

Depuis qu'on est arrivé à ce chiffre, les deux hôpitaux planchent pour réduire leurs appétits et trouver de nouvelles sources de revenus. Néanmoins, il est certain que l'État québécois devra verser davantage que les 800 millions par projet prévus à l'origine ; sa contribution dépassera vraisemblablement le milliard. C'est énorme, mais il s'agit de deux projets essentiels pour le système de santé du Québec. Et au moins, à la suite du travail fait cet hiver, les risques de mauvaises surprises sont sensiblement réduits. Les projets sont maintenant sous contrôle.

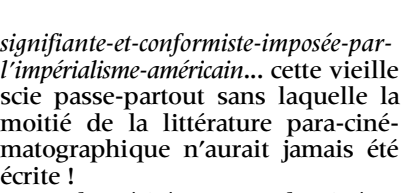
Reste à savoir si le gouvernement choisira de gérer la construction des futurs CHUM et CUSM (Centre universitaire de santé McGill) de manière conventionnelle ou en partenariat public-privé (PPP). S'il décide d'emprunter la seconde voie, il s'expose à l'opposition féroce des syndicats, qui ont fait de la lutte aux PPP leur nouvelle religion. Le syndicaliste Marc Laviolette a déjà annoncé ses couleurs à cet égard, affirmant que « le gouvernement est en train de démolir tout notre système de santé ». Rien de moins.

Profitant de son statut de « représentant de la population » au conseil d'administration du CHUM, M. Laviolette jouera sans doute un rôle de premier plan dans ce débat, mettant à profit l'éloquence qu'on lui connaît. Il faudra garder à l'esprit que seulement 110 personnes ont participé au scrutin pour les deux « représentants de la population » au c.a. du CHUM, en octobre 2002. M. Laviolette est arrivé deuxième avec... 23 votes. Cela étant, représente-t-il la population ou la CSN ? Ou encore le Parti québécois, où il milite également ?

Cela dit, s'il n'y a pas de raison de s'opposer systématiquement et automatiquement à tout PPP, il n'y en a pas non plus de voir dans cette formule une recette miracle. L'expérience européenne, où de nombreux établissements publics et infrastructures ont été construits en PPP, montre que si elle peut très bien fonctionner, cette méthode n'est pas sans désavantages, à commencer par sa complexité. Pour cette raison, le gouvernement impliqué doit posséder une solide expertise dans le domaine afin d'être en mesure de bien comprendre dans quoi il s'engage pour les 30 ou 40 prochaines années.

Or, le gouvernement québécois est un novice en la matière. À prime abord, sous réserve de prendre connaissance des analyses que Québec publiera, il nous paraît fort risqué de faire de deux projets aussi imposants que ceux-ci les cobayes de la formule PPP au Québec.

La collision des racismes



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Le film *Crash*, du Canadien Paul Haggis, a remporté l'Oscar du meilleur film de l'année, en plus de deux autres statuettes pour le scénario et le montage. *Crash* (*Collision*, en traduction française) possède plusieurs caractéristiques qui le distinguent, dont celles d'avoir été tourné avec un maigre budget de 6,5 millions (US) et de traiter d'un thème réputé difficile : le racisme.

À ce jour, l'oeuvre de Haggis a encaissé 83 millions au box-office international, ce qui est appréciable, mais pas spectaculaire. Cette consécration lui donnera un second souffle, notamment sur le marché du cinéma maison.

Bien sûr, on s'amusera à voir dans ce film une exception confirmant la règle de l'omnipotence de la *grosse-production-hollywoodienne-insignifiante-et-conformiste-imposée-par-l'impérialisme-américain*... cette vieille scie passe-partout sans laquelle la moitié de la littérature para-cinématographique n'aurait jamais été écrite !

« Crash », un film à voir à une époque où il est difficile de discerner ce qui est moral, et pas, dans notre relation avec l'autre.

Or, la vérité est que le cinéma d'auteur américain — si tant est que cette notion ait un sens aux États-Unis — s'est toujours porté et se porte toujours bien. Sauf erreur, en effet, c'est bien là qu'a été vraiment ressuscité le documentaire dit engagé, qu'on s'est en outre débrouillé pour rendre accessible au grand public. Là aussi que prolifère la production indépendante. Là enfin que le réalisateur Robert Altman, 81 ans, qui n'est pas précisément un suppôt du système, a reçu un Oscar pour l'ensemble de son oeuvre.

Cependant, *Crash* se distingue davantage encore en ce qu'il dit véritablement quelque chose sur le racisme, et ne se contente pas des clichés qu'inspire la rectitude politique.

C'est suffisamment rare pour être souligné.

////////////////////////

Sans entrer dans les dédales du scénario, qui est complexe à souhait, retenons que Haggis se révèle habile à dresser le portrait d'un racisme multiformes et... multi-ethnique. Un racisme engendré par des causes et des motivations jamais simples, jamais susceptibles d'être cataloguées comme futiles ou intrinsèquement perverses.

Crash expose une vérité qui se trouve à l'antithèse de la vision rousseauiste en vertu de laquelle l'humain naîtrait bon pour être ensuite converti au racisme par la mauvaise société. Au contraire, plaide le film : se méfier de l'« étranger » (ou s'en désolidariser, ou le rejeter, ou même l'exploiter) est un réflexe récurrent qu'il faut entraver par l'intelligence et la culture, par une cohésion sociale et une morale individuelle qui sont tout sauf naturelles.

Beaucoup de films ont traité de racisme.

On se souviendra, par exemple, de *La Haine* (Mathieu Kassovitz, 1995) ou de *L'Esquive* (Abdellatif Kechiche, 2003) qui exploraient le racisme ordinaire de la banlieue parisienne. Au Québec, en ce moment même, est projeté *Hero By Nature* (*L'Âme d'un héros*), un court métrage poignant de Roger Cantin qui fustige le racisme blanc à l'endroit des autochtones.

Paul Haggis, lui, propose une vision autre du phénomène. Une vision qu'il est peut-être utile de fréquenter à une époque où il devient difficile de trancher au couteau (!) ce qui est moral, et pas, dans notre relation avec l'autre.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

On vend le bien public

Je désire commenter la nouvelle au sujet du parc du mont Orford. Bravo M.Charest ! Je ne pensais jamais que vous égaleriez Maurice Duplessis en vendant ainsi le bien public des Québécois. Comment peut-on en arriver là pour se débarrasser d'un problème que votre gouvernement est incapable de régler à cause de sa faiblesse face au lobbying de l'argent du privé ? Qu'on se libère des libéraux...

Diane Bélanger

Stimulant économique

Personnellement, je trouve que c'est une très bonne nouvelle pour l'industrie touristique. Le mont Orford est situé près des États-Unis et cela va amener des touristes et du nouvel argent. Cela va stimuler l'économie locale de la région.

Alexandre Bélanger

Amis du parti

Est-ce possible ? On aura tout vu de la part de ce gouvernement ! Brader le bien public à l'encontre de la volonté générale pour favoriser les amis du parti, le tout venant d'un nouveau ministre, M. Béchard qui se vante d'être un père de famille soucieux de protéger l'environnement pour les générations futures. M. Charest vous aurez malheureusement eu assez de temps pour saigner le Québec, avant qu'on vous remplace aux prochaines élections.

Robert Poulin
et Gisèle Charlebois

Un plus pour la région

Les baby-boomers/bébés-gâtés bien installés dans leurs gros chalets au bord du lac vont s'offusquer. Leur tranquillité sera dérangée par une affluence de nouveaux touristes. Moi j'ai des enfants qui aimeraient aussi trouver du travail dans leur région. Avec la fermeture d'Olymel et de CS Brooks, la région a bien besoin de projets de développement.

Michel Tasnon

Bravo à nos soldats

Je sympathise beaucoup avec nos militaires qui sont en mission en Afghanistan, car leur mission de maintien de la paix est en voie de se transformer en mission de guerre aux terroristes. Certains affirment maintenant que la durée de leur séjour pourrait s'étendre sur une période de dix ans. Nul doute que nos valeureux soldats vont bien s'acquitter du rôle de défenseur de notre démocratie. Notre système démocratique, malgré ses failles, est un système dans lequel il fait bon vivre et, jusqu'à preuve du contraire, est le meilleur au monde. Il doit être protégé. C'est le rôle de notre armée et de nos soldats, un rôle dont ils s'acquittent de façon admirable et héroïque.

Bernard Lavallée
Berthierville

Où sont Boisclair et Duceppe ?

Les juges de la Cour suprême ont décidé, à l'unanimité, que le kirpan est avant tout un symbole religieux. Pourtant la Cour d'appel du Québec avait donné raison à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys qui, considérant le kirpan comme une arme blanche, ne l'acceptait pas dans ses écoles. Mais, malheureusement, le point de vue des juges qui se basent sur une Constitution que le Québec n'a jamais reconnue, c'est celui qui va prévaloir. Le peuple québécois, presque à l'unanimité, à travers les journaux et la télévision, a exprimé clairement son profond désaccord avec le jugement de la Cour suprême. Les juges n'en veulent pas dans leur cour, mais dans la cour d'école ils s'en fichent. Alors, où sont les chefs du Parti québécois et du Bloc québécois ? Pourquoi se taisent-ils ? Qu'est-ce qu'ils attendent pour devenir les porte-parole de leur peuple et condamner le jugement étranger éminemment politique ?

Maria Teresa Pérez-Hudon
Brossard

Un métro à plancher bas ?

La dernière fois que des véhicules de la Société de transport de Montréal ont été acquis sur le mode « sauvons/créons des emplois au Québec à tout prix », nous avons eu cette drôlerie d'autobus à plancher bas, détesté à l'unanimité. J'ai bien hâte de voir le nouveau « métro à plancher bas » ! Des années de plaisir en vue !

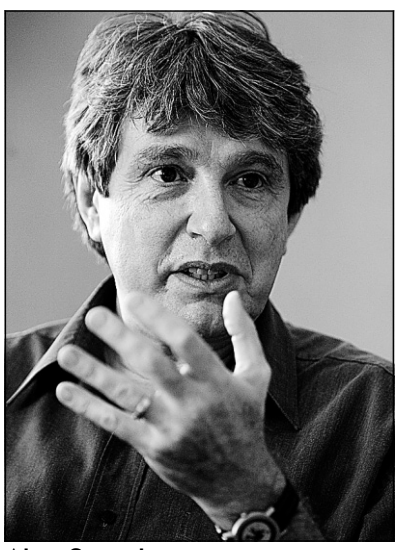
Louis Saint-Arnaud

Bien inspirée

La ministre a été bien inspirée en imposant la double majorité sur la Rive-Sud car la situation est bien différente de celle de l'île de Montréal. En effet, Longueuil n'est pas une métropole comme Montréal ! Pire encore, on a vu, preuves à l'appui, les dépenses abusives répétées de l'ex-maire Olivier. Le but visé est de forcer la ville de Longueuil à présenter un budget réaliste et surtout sans extravagance. La ministre n'a pas promis que ce serait chose facile, mais monsieur Gladu n'est guère habitué de vivre avec des compromis ! Ce serait une grave erreur que d'intervenir politiquement.

Robert Vallée
Brossard

CYBERPRESSE



Alain Simard

Pas de coupable

Dans le dossier de l'échec retentissant du Festival international du film de Montréal, il n'y a pas eu de fraude, ni de détournement de fonds, simplement un groupe de personnes de bonne volonté qui a voulu essayer — sans succès — de faire un festival qui se voulait rassembleur. Telle est l'opinion défendue aujourd'hui par François Macerola, ex-président de Téléfilm Canada, dans un texte intégral sur Cyberpresse.ca/opinions.

M. Macerola conclut : « Ce fut tout simplement une erreur historique qui va nous avoir permis de découvrir ou de redécouvrir que le Festival du nouveau cinéma a un rôle à jouer, que le festival de Serge Losique existe depuis 30 ans et, qu'il peut s'améliorer — ce qu'on lui souhaite — mais de là à disparaître, il y a une marge et enfin, que les grands ensembles rassembleurs ce n'est pas notre façon d'être et d'agir. »

À lire et à commenter sur : Cyberpresse.ca/opinions

FORUM

Monts et merveilles



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

À quoi reconnaît-on un fédéraliste francophone ? À son silence. C'est celui qui se tait quand, autour d'une table à dîner, les convives discutent chaudement de politique.

Parce que les intellectuels, les artistes et les universitaires non souverainistes (plus nombreux qu'on ne le croit) se tiennent cois, le discours fédéraliste a été à toutes fins utiles évacué de la scène publique, laquelle est presque totalement occupée, souvent d'ailleurs brillamment, par les souverainistes.

Parce que la défense du fédéralisme a été abandonnée aux politiciens, l'idéologie fédéraliste, qui relève pourtant d'un idéal noble, moderne et progressiste, est devenue politiquement non correcte. Et parce qu'elle est politiquement non correcte et que le sectarisme fleurit abondamment, rares sont ceux qui se risquent à braver le tabou, car ils savent trop bien qu'ils seront la cible des pires insultes.

C'est ce silence qu'entend briser André Pratte, tant dans les pages de *La Presse* où il est éditorialiste en chef, que dans le nouvel essai qu'il vient de publier chez VLB éditeur, *Aux pays des merveilles*.

Loin d'être un ouvrage de propagande, il s'agit d'un condensé clair et intéressant de la pensée fédéraliste contemporaine et d'une réfutation rationnelle et respectueuse du projet souverainiste. C'est un livre à remettre entre toutes les mains, et d'abord entre celles des étudiants qui n'ont entendu toute leur vie qu'un seul son de cloche.

////////////////////////////

Sur un ton calme et serein, Pratte déconstruit les mythes sur lesquels repose le débat. Il explique comment le mythe du « pays martyr » et le culte de la victimisation restent vivaces, même dans cette société dynamique et sûre d'elle qu'est devenu le Québec.

« Dans le grand livre des gains et pertes que tiennent les leaders politiques québécois, écrit-il, les requêtes satisfaites ne sont jamais consignées dans la colonne des actifs ; elles sont tout simplement effacées. Ne restent donc que les échecs, soigneusement compilés, soulignés en rouge, et les demandes restées en plan. »

Il en ira du « déséquilibre fiscal » comme des pouvoirs sur l'immigration ou la formation de la main d'oeuvre : une fois le problème résolu, « les souverainistes trouveront un autre motif de colère contre le fédéral ».

Il démolit méthodiquement cet autre mythe d'un Québec souverain d'où tous les problèmes disparaîtraient comme par enchantement. Il s'en prend enfin, pour faire bonne mesure, au pays idyllique que dessinent les fédéralistes qui tentent de « vendre » le Canada aux irréductibles Gaulois.

Bien des Québécois se reconnaîtront dans le cheminement de Pratte, un modéré congénital qui a voté OUI aux référendums de 1980 et de 1995 parce qu'il désirait non pas une rupture mais une « nouvelle entente ». Dégoûté par le fameux discours de Parizeau au soir du scrutin, il évolue ensuite d'autant plus naturellement vers un fédéralisme soucieux d'accommoder la différence québécoise qu'il n'a jamais vraiment été indépendantiste, quoiqu'il admette volontiers, comme d'ailleurs tous les fédéralistes de bonne foi, que l'indépendance est parfaitement réalisable.

Journaliste consciencieux, Pratte retourne toutes les pierres. Par exemple, il « revisite » cet autre mythe du « référendum volé » par le vote massif d'immigrants intronisés prématurément par le gouvernement fédéral. En fait, « si le nombre de nouveaux citoyens a grimpé au Québec de 87 % entre 1993 et 1995, il a augmenté pendant la même période de 84 % en Colombie-Britannique et de 50 % en Ontario »... des hausses qui s'expliquent par l'augmentation importante du nombre d'immigrants, particulièrement au Québec, au cours des années précédentes (gens d'affaires de Hong Kong, demandeurs d'asile du Liban, etc.). Rien d'étonnant à ce que trois ans plus tard, le nombre de nouveaux citoyens ait augmenté.

////////////////////////////

Pratte, en bon émule de Claude Ryan (son modèle), reste convaincu qu'il serait possible à long terme de convaincre les autres Canadiens, « un par un s'il le faut », de reconnaître la spécificité québécoise dans le texte même de la Constitution. Je diverge d'opinion sur ce point là, non pas sur le fond, évidemment, mais parce que cette entreprise m'apparaît parfaitement illusoire. J'adhérerais quant à moi à la thèse du politologue britannique Michael Foley, que Pratte nous fait découvrir à la page 86. Ce petit livre, en effet, regorge d'aperçus fascinants sur la pensée politique de chercheurs contemporains et de rappels historiques sur l'évolution du pays.

Pratte relève avec brio le défi, car c'en est un, de la défense du fédéralisme. Tâche peu facile, nous rappelle-t-il, car « le fédéralisme est un compromis, alors que l'émotion humaine préfère les solutions absolues ». D'où la nécessité de sortir du monde des mythes et des clichés pour revenir au « pays réel ».

Un siècle mal parti

Les « affaires » des caricatures et du kirpan nous montrent que le monde se fissure de plus en plus en devenant de plus en plus religieux

ALAIN CUNIOT
M. Cuniot est l'auteur de « Incroyable... mais faux ! » et de « Il n'y a pas de folies douces ».

On a attribué à André Malraux la fameuse phrase : « Le XXIe siècle sera religieux, ou ne sera pas. » Il l'a déniée en son temps, précisant qu'il n'était pas extralucide, mais cette phrase apocryphe, relevant des légendes littéraires, continue de tourner dans bien des têtes. Aujourd'hui, il apparaît plutôt que le monde se fissure de plus en plus en devenant de plus en plus religieux.

Le dernier épisode, après l'affaire des caricatures danoises, est celui du kirpan sikh, qui vient d'obtenir son billet d'accès libre dans les écoles.

La réflexion dominante qui semble avoir nourri la décision de la Cour suprême est que le kirpan est « avant tout un symbole religieux » et qu'il n'est pas, en l'état, une arme dangereuse. Concernant la dangerosité quasiment nulle de l'objet, je veux bien. Mai le problème, le vrai problème, le seul problème, est que, précisément, l'objet en question EST un symbole religieux. Et il me paraît clair que depuis ces dernières décennies, les symboles religieux, particulièrement ostentatoires, sont devenus des vecteurs d'un prosélytisme religieux parti à la conquête des espaces publics.

Regardons-y de près.

Port du voile

Lorsque le 16 juin 2005, la Commission des droits de la personne autorise le port du voile à l'école, on a pu lire que les sikhs « se sentaient encouragés » dans leur plainte à la Cour suprême, et que leur cause était aussi celle de toutes identifications religieuses dans le domaine public. À commencer dans les écoles, c'est à dire le premier terrain où combattre l'esprit de neutralité laïque. Cette solidarité est constante. Lorsqu'en Ontario on a, quand même, décidé d'interdire les tribunaux islamiques prêts à appliquer la charia, le Congrès juif canadien s'est insurgé. Cette exigence, au nom du respect des différences, de l'intrusion des apparences religieuses dans les espaces publics est assez récente.

Je suis un homme de 77 ans. J'ai été nourri intellectuellement et humainement par la PLOG. La PLOG ? C'est, en France, l'école Publique, laïque, obligatoire et gratuite, instaurée dés 1882 par Jules Ferry (en même temps qu'il faisait voter des lois pour la liberté de réunions, de la presse, des syndicats, ce qui n'était pas rien) solidifiant ainsi l'esprit républicain.

Que ce soit à l'école primaire ou au collège, je n'ai pas souvenir que mon copain Lerner venait en classe avec sa kippa, ou que mon pote Ahmed revendiquait un coin pour étaler un tapis de prière. Le dérapage a débuté dans les années 1980. Quand l'islamisme a pris le pouvoir en Iran. C'est alors qu'on a vu apparaître le premières filles à foulards. Jamais, auparavant, les parents musulmans n'avaient eu cette idée. De la même façon, jamais les ouvriers O.S. de Renault Billancourt, où j'ai travaillé deux années, quasiment tous musulmans, n'avaient la moindre velléité d'affirmer leurs pratiques religieuses dans l'entreprise. Ils se retrouvaient, sans état d'âme, au coude à coude dans les syndicats, avec les ouvriers, disons français — quoique aussi de diverses confessions — ou aucune. Alors, il ne s'agissait que de l'Islam, leur religion. Aujourd'hui, il s'agit de l'islamisme, mouvement politique dont le but avoué est l'institutionnalisation de la religion islamique. (...)

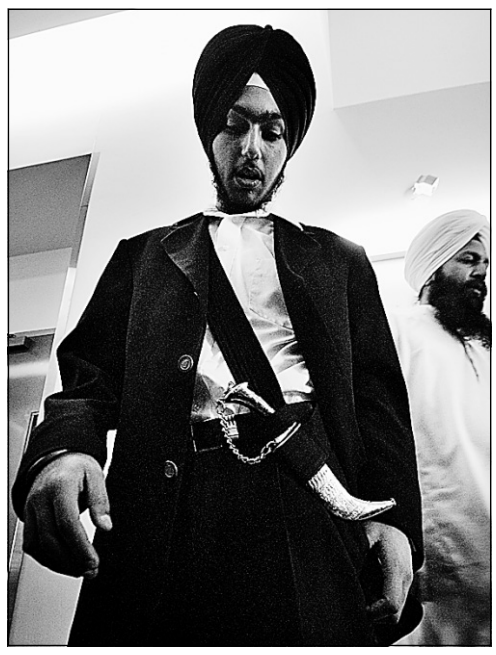


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

Depuis ces dernières décennies, les symboles religieux, particulièrement ostentatoires, sont devenus des vecteurs d'un prosélytisme religieux parti à la conquête des espaces publics.

////////////////////////////

Hauts cris

Des imams, des rabbins, des évêques poussent de hauts cris quand on touche de façon critique — uniquement critique, par la plume ou l'image — à des interdits ou contraintes qui tiennent plus de pressions dogmatiques que d'enseignements sacrés.

Comment ne pas s'indigner quand l'Organisation de la conférence islamique et la Ligue arabe se proposent de demander à l'Onu l'adoption d'une résolution interdisant les atteintes aux religions ? Revendication reprise ces dernières semaines par l'Organisation de la conférence islamique européenne, précisant, ni plus ni moins, de faire voter « des lois contre l'islamophobie » et « un code de communication internationale qui définirait les limites de la liberté d'expression dans le domaine des symboles religieux ».

Comment la Cour suprême du Canada, dans cette affaire apparemment mineure du kirpan sikh, n'a-t-elle pas conscience qu'elle s'ouvre ainsi à l'offensive internationale pour brider l'esprit critique né des Lumières, et brimer l'esprit laïque, né de la République ?

Comment, enfin, ne pas s'inquiéter de la prudence, voire de la lâcheté, des grands responsables politiques, devant les violences haineuses inspirées par les manipulateurs islamistes ? L'ambassade de France est attaquée à Téhéran ? Pas la moindre protestation officielle du gouvernement Villepin. On en reste au caractère « blessant » des dessins !

Pour conclure, sur un ton plus léger, je ne peux m'empêcher de citer cette merveilleuse réponse de Fleming Rose, éditeur des 12 caricatures, à qui on demandait s'il regrettait d'avoir publié ces dessins : « Me poser cette question, c'est comme demander à une victime de viol ; si elle regrette d'avoir porté une jupe courte un vendredi soir à la discothèque ».

Pas de solution simple

L'heure est venue pour le Parti libéral d'actualiser sa vision du fédéralisme

MARTIN CAUCHON



Nous publions ici un extrait d'un discours prononcé par l'ex-ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, la semaine dernière, à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Il existe certainement des tensions dans notre pays aujourd'hui. Certains regardent vers Ottawa et prétendent que le gouvernement fédéral a l'argent, et que les provinces et territoires ont les besoins.

Je suis d'avis que nous devons assurer une équité fiscale afin que les provinces aient toutes les ressources nécessaires pour fournir les services tels la santé, l'éducation et la garde d'enfants. Il ne s'agit pas d'un enjeu exclusif au Québec. Nous devons agir équitablement avec toutes les provinces, sans toutefois hypothéquer la capacité financière du gouvernement fédéral.

La fédération canadienne n'est pas statique. Depuis sa création en 1867, elle a grandement évoluée. Aujourd'hui, le conseil de la fédération est un signe clair de la montée de l'autonomie de l'ensemble des provinces. Ottawa doit non seulement prendre acte, mais doit agir en conséquence. Ottawa doit réaliser que le rapport de force n'est plus le même. Il faut maintenant faire place au fédéralisme pragmatique, tout en gardant bien à l'esprit que nous construisons un projet commun : le Canada.

Ce fédéralisme trouvera sa force avec l'adhésion de l'ensemble des provinces et des territoires, qui contribueront à l'édification d'un même projet. Sachant que le fédéralisme offre une certaine tension créatrice qui s'avère saine, et connaissant le dynamisme des provinces et territoires, je crois que l'avenir du Canada est brillant si nous fonçons dans la même direction.

En matière de fédéralisme, il n'existe pas de solution simple et les libéraux devront utiliser la course à la direction pour consulter, pour écouter.

Une démonstration de cette réalité est sans aucun doute l'accord sur le financement des services de garde d'enfants du gouvernement libéral — une entente commune avec les provinces.

Maintenant, le premier ministre Stephen Harper veut révoquer les ententes conclues avec les provinces pour offrir un « crédit d'impôt » aux parents.

Cette approche est totalement inacceptable à mon point de vue ; elle va à l'encontre de la coopération nécessaire à la construction du fédéralisme canadien et remet en question un plan national respectueux des provinces.

En matière de fédéralisme, il n'existe pas de solution simple. Les libéraux devront utiliser la course à la direction pour consulter, pour écouter. Dans ce domaine, je pense que l'inertie demeure la plus grande menace pour l'unité nationale.

Il y a près de quarante ans, Lester B. Pearson s'adressait à un groupe de rédacteurs en chef de journaux francophones lors d'une visite dans ma ville natale de La Malbaie. Monsieur Pearson affirma que le Canada était une nation riche et privilégiée de par son statut bilingue et ses deux grandes cultures auxquelles d'autres se sont greffées depuis.

Le premier ministre ajouta : « Lorsque l'on cessera de parler d'unité canadienne dans ce pays, le Canada cessera d'exister et nos deux cultures seront véritablement en danger. »

L'heure est venue pour le Parti libéral d'actualiser sa vision du fédéralisme en se rappelant que la volonté de collaborer, la détermination et la créativité des niveaux de gouvernement ont permis de bâtir une société qui est aujourd'hui l'envie du monde entier.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

DODGE

CHRYSLER

Jeep MD

le momentum se poursuit



DODGE CHARGER R/T 2006

« Dodge Charger — Nom rétro, voiture moderne »
— Monde de l'auto

Dodge Dakota Club Cab^MC ST 4X2 2006

• Moteur Magnum V6 de 3,7 L, 210 ch • Transmission manuelle à 6 vitesses • Climatiseur • Différentiel arrière autobloquant • Amortisseurs renforcés • Banquette arrière divisée 40/40 rabattable • Antidémarreur Sentry Key^MC • Glaces à écran solaire foncé

Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales et latérales.°



Louez à

199 $†

PAR MOIS.
LOCATION DE 27 MOIS.
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
2 058 $ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS.Δ

Dodge Ram 1500 Quad Cab^MD ST 4X4 2006

• Moteur HEMI^MD V8 de 5,7 L, 345 ch • Transmission automatique à 5 vitesses • Climatiseur • Différentiel arrière autobloquant • Boîte de transfert en prise temporaire • Roues de 17 pouces et pneus tout terrain • Amortisseurs renforcés • Antidémarreur Sentry Key^MC • Freins à disque aux 4 roues • Régulateur de vitesse • Volant inclinable

Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales.°



Louez à

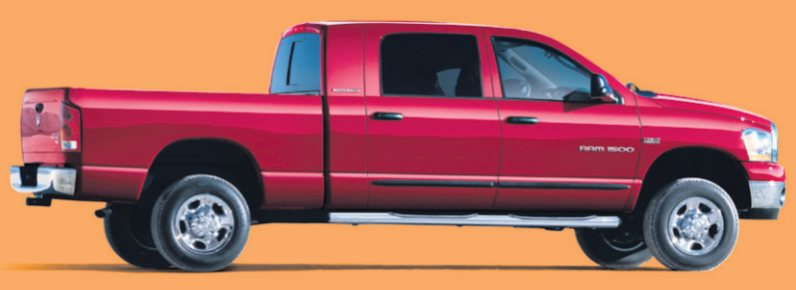
289 $†

PAR MOIS.
LOCATION DE 36 MOIS.
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
3 792 $ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS.Δ

Dodge Ram 1500 Mega Cab^MC SLT 4X4 2006

• Moteur HEMI^MD V8 de 5,7 L, 345 ch • Transmission automatique à 5 vitesses • Climatiseur • Différentiel arrière autobloquant • Boîte de transfert en prise temporaire • Roues de 17 po en aluminium • Amortisseurs renforcés • Ensemble attelage de remorque • Lève-glaces et verrouillage à commande électrique • Télédéverrouillage • Antidémarreur Sentry Key^MC • Freins antiblocage à disque aux quatre roues • Lunette coulissante à commande électrique



Louez à

339 $†

PAR MOIS.
LOCATION DE 36 MOIS.
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
4 390 $ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS.Δ

DODGE CARAVAN 2006



« La Dodge Caravan, toujours la référence »

- L'Annuel de l'automobile 2006

CHRYSLER 300C 2006



« Chrysler a frappé un grand coup avec la Chrysler 300. »

- L'Annuel de l'automobile 2006

DODGE CALIBER 2007



« … très inspirante, hautement polyvalente et très compétitive… »

- Sylvain Raymond, Autonet.ca

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
CHRYSLER • JEEP MD • DODGE PARTICIPANT OU DODGE.CA

3387456A

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

modèles Dodge Ram 1500 Quad Cab^MD ST 4X4 2006. 0 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur les modèles diesels. 0 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur les modèles Dodge Dakota Club Cab^MC ST 4X4 2006. † Tarif mensuel établi pour 36 mois avec un comptant initial de 4 390 $ plus taxes pour le Dodge Ram 1500 Mega Cab^MC SLT 4X4 2006 avec l'ensemble 26G + ADB + AHC + DSA + GFE + GPG + K17 + LNJ + SCV + WGD + M9. Tarifs mensuels établis pour 36 mois avec un comptant initial de 2 058 $ plus taxes pour le Dodge Dakota Club Cab^MC ST 4X4 2006 avec l'ensemble 23A + CFR + DMD + DSA. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km/36 mois (45 900 km/27 mois) au taux de 15¢ le kilomètre. Δ, † Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Frais d'inscription au RDPRM de 60 $, incluant les frais du registre, sont en sus. Transport (1 225 $ pour le Dodge Ram 1500 Mega Cab^MC SLT 4X4 2006 et pour le Dodge Ram 1500 Quad Cab^MD ST 4X4 2006; et 1 050 $ pour le Dodge Dakota Club Cab^MC ST 4X2 2006), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2006 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif seulement. Les marchepieds tubulaires chromés sont en option sur le Dodge Ram Mega Cab^MC. ° Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collisions frontales pour les modèles Dodge Ram 1500 Quad Cab et lors de tests de collisions frontales et latérales pour les modèles Dodge Dakota. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Δ 0 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur les modèles Dodge Ram 1500 Mega Cab^MC SLT 4X4 2006 et sur les modèles Dodge Ram 1500 Quad Cab^MD ST 4X4 2006. 0 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur les modèles diesels. † Tarifs mensuels établis pour 36 mois avec un comptant initial de 3 792 $ plus taxes pour le Dodge Ram 1500 Quad Cab^MD ST 4X4 2006 avec l'ensemble 26A + DSA + TTK + NHM et pour 27 mois avec un comptant initial de 2 058 $ plus taxes pour le Dodge Dakota Club Cab^MC ST 4X2 2006 avec l'ensemble 23A + CFR + DMD + DSA. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km/36 mois (45 900 km/27 mois) au taux de 15¢ le kilomètre. Δ, † Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Frais d'inscription au RDPRM de 60 $, incluant les frais du registre, sont en sus. Transport (1 225 $ pour le Dodge Ram 1500 Mega Cab^MC SLT 4X4 2006 et pour le Dodge Ram 1500 Quad Cab^MD ST 4X4 2006; et 1 050 $ pour le Dodge Dakota Club Cab^MC ST 4X2 2006), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2006 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif seulement. Les marchepieds tubulaires chromés sont en option sur le Dodge Ram Mega Cab^MC. ° Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collisions frontales pour les modèles Dodge Ram 1500 Quad Cab et lors de tests de collisions frontales et latérales pour les modèles Dodge Dakota. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep MD • Dodge du Québec

CHRYSLER
Jeep MD
DODGE
CINQ ÉTOILES